

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

IDENTITÉ ET ITINÉRANCE : LES STRATÉGIES IDENTITAIRES
DANS LE PROCESSUS DE DÉINSERTION SOCIALE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
GUILLAUME OUELLET

SEPTEMBRE 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'adresse à Shirley Roy mes remerciements les plus sincères. Madame Roy a su m'accompagner tout au long du sinueux parcours de la rédaction. Je tiens à souligner à la fois ses indéniables qualités de directrice de maîtrise mais aussi la grande qualité de ses travaux et de son expertise dans le champ de l'itinérance, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ses orientations théoriques ont imprégné la rédaction de ce mémoire et continueront de guider, j'en suis sûr, mes réflexions de chercheur.

Mes remerciements et mes amitiés à toute l'équipe du CRI. Grâce à vous, la rédaction au sein du collectif de recherche a été très stimulante. Je tiens particulièrement à remercier Carolyne Grimard pour son soutien technique mais surtout pour ses encouragements, ses judicieux conseils et son amitié. Mes remerciements à Daphné Morin qui, à travers nos nombreuses discussions souvent informelles, m'a fait profiter de son immense expérience dans le domaine de la recherche. Je remercie aussi Marielle Rozier avec qui j'ai eu la chance de travailler en début de projet.

Il est impossible de remercier les innombrables personnes qui m'ont soutenu et encouragé tout au long de ce projet. Parmi celles-ci, je tiens tout de même à souligner le soutien sans bornes de mes parents, de ma sœur et de sa famille et l'inépuisable soutien de ma conjointe Nadia Delvigne-Jean. Je tiens également à remercier Chantal Pepin-Augustin pour son travail de correction et pour bien plus encore. Enfin, à mes amis Geneviève Caouette, Alexandre Desharnais, et Mylène Goulet : merci d'avoir été là.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ET SCHÉMAS.....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vii
RÉSUMÉ	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I.....	4
IDENTITÉ ET ITINÉRANCE.....	4
1.1 L'IDENTITÉ.....	4
1.1.1 Le caractère dialectique de l'identité.....	4
1.1.2 Le monde comme-allant-de-soi.....	7
1.1.3 Se présenter devant l'autre pour se représenter soi-même.....	10
1.2 L'ÊTRE-ENSEMBLE, L'EXCLUSION ET LE PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE	13
1.2.1 L'être-ensemble et la reconnaissance	13
1.2.1.1 La relation à soi-même	15
1.2.3 Les laissés pour compte	18
1.3 LES MODÈLES THÉORIQUES ISSUS DU DÉBAT SUR L'EXCLUSION SOCIALE.....	22
1.3.1 Le modèle de la disqualification sociale.....	22
1.3.2 Le modèle de la désaffiliation sociale	25
1.3.2.1 Les quatre zones du modèle de la désaffiliation sociale.....	26
1.3.3 Le modèle de la désinsertion sociale	27
1.4 L'ITINÉRANCE : UN PHÉNOMÈNE SOCIAL COMPLEXE.....	30
1.5 L'ÉPREUVE IDENTITAIRE.....	34
1.5.1 L'identité négative	34
CHAPITRE II.....	43

CONSTRUCTION DE L'OBJET ET CHOIX MÉTHODOLOGIQUES	43
2.1 CONSTRUCTION DE L'OBJET	43
2.1.1 Questions de recherche	43
2.1.2 Objectifs de recherche	44
2.1.3 Hypothèses	44
2.1.4 Le matériau	44
2.1.5 La cueillette des données	45
2.1.5.1 Les entretiens semi-directifs : possibilités et limites	46
2.1.5.2 L'appropriation de données de source secondaire	47
2.2 LA CATÉGORISATION	48
2.2.1 Catégorie : Itinérance.....	48
2.2.2 Catégorie : Réseau relationnel.....	48
2.2.3 Catégorie : Projets	49
2.2.4 Catégorie : Rapport à soi-même.....	49
2.3 PRÉSENTATION DES PERSONNES INTERVIEWÉES	50
CHAPITRE III	55
LES REPRÉSENTATIONS DE L'ITINÉRANCE.....	55
CHEZ LES PERSONNES INTERVIEWÉES	55
3.1 L'ITINÉRANCE : UN ENSEMBLE DE PRATIQUES	57
3.1.1 Les pratiques de subsistance	57
3.1.2 Les pratiques de revenu	58
3.1.3 Les pratiques de consommation	60
3.2 L'ITINÉRANCE : UNE SUCCESSION DE DÉCROCHAGES	61
3.3 L'ITINÉRANCE : UN CUMUL DE RISQUES POTENTIELS	65
3.4 L'ITINÉRANCE : UNE EXPÉRIENCE SUBJECTIVE	68
CHAPITRE IV	71
LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE DÉSINSERTION SOCIALE ET.....	71
LES STRATÉGIES IDENTITAIRES CHEZ LES PERSONNES INTERVIEWÉES	71

4.1 L'ÉTAPE DE LA RÉSISTANCE : DÉFENDRE L'IDÉE DE SOI-MÊME	72
4.1.1 Avoir le rôle de bénévole : le cas de Philippe	75
4.1.2 Les stratégies identitaires à l'étape de la résistance	76
4.2 L'ÉTAPE DE L'ADAPTATION : ABANDONNER L'IDÉE DE SOI-MÊME	78
4.2.1 Devenir «personne» : le cas de Sylvain.....	81
4.2.2 Le deuil de soi-même : le cas de Luc	83
4.2.3 Les stratégies identitaires à l'étape de l'adaptation.....	85
4.3 L'ÉTAPE DE L'INSTALLATION : LA REVALORISATION DE SOI.....	87
4.3.1 La valeur personnelle du survivant : les cas de Greg et de Stéphane.....	88
4.3.2 La fonction sociale de l'itinérant : le cas de Fernand	90
4.3.3 Les stratégies à l'étape de l'installation.....	95
4.3.4 De l'installation à la résistance : le cas de François	95
CONCLUSION	100
BIBLIOGRAPHIE.....	105

LISTE DES TABLEAUX ET SCHÉMAS

Tableau 1.1	
Paugam : le modèle de la disqualification sociale	23
Tableau 1.2	
Castel : le modèle de la désaffiliation sociale	25
Tableau 1.3	
Roy : Le modèle de la désinsertion sociale.....	30
Tableau 1.4	
Snow et Anderson : « <i>Three Generic Patterns</i> »	40
Tableau 1.5	
Synthèse des stratégies de réponses (de Gaulejac et Taboada-Léonetti)	41
Tableau 4.1	
Compilation des données pour l'étape de la résistance	74
Tableau 4.2	
Compilation des données pour l'étape de l'adaptation	79
Tableau 4.3	
Compilation des données pour l'étape de l'installation.....	88
Schéma 3.1	
Les quatre types de représentation de l'itinérance chez les personnes interviewées	56

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CLSC	Centre local de services communautaires
CRI	Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CQRS	Conseil québécois de la recherche sociale
SDF	Sans domicile fixe

RÉSUMÉ

L'identité individuelle résulte d'un processus complexe qui s'ébauche et se parfait à travers le rapport dialectique qu'entretient l'individu à l'*autre*. Au fil des interactions, l'individu - à la fois être singulier et membre d'une collectivité - est façonné par et pour le social. Toutefois, dans une société essentiellement axée sur la performance professionnelle et sur la réussite personnelle, certains individus ne trouvent pas l'occasion de participer pleinement au monde social. Exclus à divers degrés des principaux vecteurs d'inscription sociale que représentent, le travail, la consommation et la participation à un réseau relationnel, ces derniers se voient apposer l'étiquette de perdants. Parmi ceux-ci, ceux que l'on désigne comme étant «les itinérants» sont certainement les plus visibles. Socialement stigmatisées, les personnes en situation d'itinérance doivent apprendre à composer avec le fait de ne pas correspondre à l'image de l'autre idéal. En analysant le discours de dix-sept hommes en situation d'itinérance, ce mémoire propose d'explorer ce que représente l'itinérance du point de vue des personnes en situation d'itinérance, de quelle façon ces personnes portent-elles le poids de la stigmatisation sociale, quelles stratégies déploient-elles afin d'échapper à l'effet dévastateur de la stigmatisation sur leur identité et quelles sont les étapes qui ponctuent leur parcours dans l'itinérance.

Mots clés : Identité, Itinérance, Exclusion sociale, Désinsertion sociale, Stigmatisation, Rôle, Stratégies identitaires.

INTRODUCTION

Depuis une vingtaine d'années, les chercheurs remarquent que le phénomène de l'itinérance est en mutation. L'image classique du clochard n'est plus aussi représentative qu'elle l'était. En effet, il semble que le phénomène atteigne désormais une frange de la population qui jusqu'ici, arrivait à se maintenir tant bien que mal dans une situation de précarité sans toutefois franchir le point de rupture qui conduit à la rue. Les intervenants, oeuvrant dans le réseau des ressources venant en aide aux personnes en situation d'itinérance, constatent aussi qu'une population de plus en plus hétérogène requiert leurs services. L'itinérance n'a plus un visage mais de multiples visages.

À première vue, le phénomène de l'itinérance semble relever de facteurs relativement simples. Le discours des médias et celui de l'opinion publique en général nous présentent l'itinérance comme un problème de domiciliation attribuable à la dégradation des conditions économiques. Les fermetures d'usines, les mises à pied massives, les récessions économiques contribueraient à augmenter le niveau de pauvreté, ce qui augmenterait du même coup le nombre de personnes se retrouvant à la rue. La littérature scientifique abordant le sujet nuance, voire infirme, un certain nombre de présuppositions en abordant la question sous un angle beaucoup plus complexe. D'abord, les auteurs qui s'intéressent à cette question parleront de l'itinérance en terme de phénomène social plutôt que de le faire sous l'angle de la problématique sociale. Ceci permet d'aborder le phénomène dans son ensemble en rendant compte à la fois de sa nature et de sa complexité et de mettre à jour des dimensions qui se voient souvent évacuées lorsqu'on aborde la question à partir de l'optique technocratique formulée sous le mode problème/solution. Dans cette perspective, la dégradation des conditions économiques et l'absence de domiciliation

ne constituent pas des causes explicatives mais plutôt deux dimension, parmi d'autres, qui contribuent à mettre en lumière le contexte dans lequel le phénomène se profil.

De façon sommaire, la production scientifique s'intéressant au phénomène de l'itinérance peut être répartie en fonction de deux types d'approches. Dans le premier type, les auteurs abordent l'itinérance en mettant en lumière les variables structurelles qui sous-tendent le phénomène. Ces études lieront l'itinérance à d'autres phénomènes caractérisant l'époque actuelle tels que la précarité financière, le déplacement dans la demande de main d'œuvre du secteur primaire au secteur tertiaire, le manque de logements sociaux, l'affaiblissement des politiques sociales de soutien, etc. Dans le second type d'approche, les auteurs s'intéressent au phénomène de l'itinérance du point de vue de l'acteur. Il s'agit alors d'étudier comment est vécue subjectivement la situation d'itinérance. Dans ce type d'étude, le discours des personnes en situation d'itinérance, saisi par le biais de l'entretien qualitatif, devient la matière première du chercheur. Bien que nous considérerions que les deux types d'études éclairent de façon pertinente le phénomène de l'itinérance, notre recherche s'insère dans le second créneau.

Comme toute personne qui prend part à la vie sociale, les personnes en situation d'itinérance ressentent le besoin de se reconnaître et d'être reconnues, de se mettre en valeur et de donner un sens positif à leur existence. Cependant, du point de vue social, les personnes en situation d'itinérance constituent une catégorie à part. Négativement perçues, souvent représentées comme des individus ayant choisi de vivre aux crochets de la société, les personnes en situation d'itinérance symbolisent l'échec social. Ces dernières incarnent ce que personne ne souhaite devenir : des êtres démunis, repoussants et, aux yeux de certains, méprisables. Chargées d'une identité sociale négative, les personnes en situation d'itinérance tenteront par divers moyens de préserver, de négocier et de revendiquer une identité personnelle positive. Deux

questions traversent notre recherche : comment les personnes itinérantes composent-elles avec le fait de se faire accoler l'étiquette sociale de perdantes? Et, peut-on faire partie de ceux que l'on nomme «les itinérants» tout en préservant un rapport positif à soi-même?

Notre mémoire se divise en quatre chapitres. D'abord, nous présenterons dans le chapitre I, les concepts d'identité, d'exclusion, d'itinérance et de stratégies identitaires. Au chapitre II, nous exposerons nos choix méthodologiques (questions, hypothèses et objectifs de recherche, échantillons et catégories d'analyses) ainsi qu'une description sommaire des participants composant notre échantillon. Le troisième chapitre nous permettra de saisir, à partir du matériau de recherche, les représentations de l'itinérance chez les personnes interviewées. Enfin, au chapitre IV, nous analyserons le lien entre les étapes du processus de désinsertion sociale (Roy, 1995) et les stratégies identitaires auxquelles ont recours les personnes en situation d'itinérance.

CHAPITRE I IDENTITÉ ET ITINÉRANCE

Ce chapitre propose une revue de littérature qui présentera les notions-clés sur lesquelles repose notre recherche. Dans un premier temps, nous introduirons d'abord le concept d'identité. Nous exposerons alors que l'identité se déploie à travers un rapport dialectique, que les individus participent à un monde social commun et que certains individus se voient dans l'impossibilité de s'inscrire socialement. Dans un deuxième temps, nous introduirons le débat théorique entourant la notion d'exclusion sociale, ceci nous fera converger vers le phénomène de l'itinérance. Dans un troisième temps, nous lierons la question de l'identité à celle de l'itinérance, nous présenterons alors, toujours en fonction de la littérature sur le sujet, les stratégies identitaires dans l'itinérance.

1.1 L'IDENTITÉ

1.1.1 Le caractère dialectique de l'identité

Dans la littérature scientifique, les références à la notion d'identité sont abondantes et polysémiques. On retrouve cette notion à la fois en philosophie, en psychanalyse, en psychologie, en anthropologie, en science politique, en sociologie, etc. Bien que chaque discipline conceptualise la notion, de manière spécifique, les approches qui traitent d'identité ont cependant un postulat commun : pour qu'il y ait *identité*, il doit d'abord y avoir reconnaissance. C'est pourquoi s'intéresser à la question de l'identité, c'est en quelque sorte remonter au fondement même du lien social.

[...] le sujet ne se reconnaîtra lui-même comme tel que par la médiation de sa reconnaissance par autrui (Hegel, Mead, Piaget, Lacan et Erikson), laquelle

implique qu'il reconnaisse lui-même autrui comme identique à soi-même dans cette qualité de sujet (*alter ego*) sous le chef de cette reconnaissance mutuelle; dès lors l'identité se dédouble en une identité propre, singulière (celle qui est vécue par la personne sous la condition ou dans l'attente de la reconnaissance d'autrui, et qui s'offre et s'ouvre ainsi à autrui) et une identité partagée, *collective*, qui se déploie *a priori* devant et autour de tous les sujets singuliers comme le cercle de ceux à qui s'adresse virtuellement leur attente de reconnaissance et auxquels ils offrent – fût-ce toujours conditionnellement, partiellement et avec de nombreuses réserves hiérarchisées - cette ouverture de leur identité subjective (Freitag, 2002, p. 183-184).

C'est en reconnaissant l'autre comme un semblable (*idem*) que le sujet établit une relation d'*alter ego*. Étant reconnu, à son tour, par l'autre, il se reconnaîtra lui-même (mêmeté). Puisqu'elle se compose d'une part sociale («ces autres sont mes semblables») et d'une part personnelle («je suis un être singulier»), on dira que l'identité se façonne à travers une tension dialectique.

L'identité se construit dans une dialectique entre l'autre et le même, la similitude et la différence. Cette dialectique se retrouve au plan de l'interaction entre les tendances à l'assimilation et les tendances à la différenciation (Lipiansky, 1990, p. 188).

Bien qu'en théorie l'identité revête un caractère dialectique, il n'y a pas de rupture entre l'identité sociale et l'identité personnelle. Ce sont plutôt deux pôles d'un même continuum : «À un pôle de ce continuum [le pôle social], les individus sont considérés en tant que membres interchangeables d'un groupe, tandis qu'à l'autre pôle [le pôle personnel] ils sont traités dans leur singularité et spécificité individuelles » (Lorenzi-Cioldi et Doise, 1994, p. 76). L'identité sociale renvoie donc à des caractéristiques sociales objectives (sexe, âge, métier, etc.), en vertu desquelles l'individu s'octroie et se voit octroyé une position sociale à l'intérieur d'un groupe donné (Lipiansky *et al.*, 1990, p. 22). L'identité personnelle, quant à elle, renvoie à la dimension subjective de l'individu. Elle se rattache au monde intérieur de l'individu et lui fournit une représentation de lui-même (Codol, 1997). En résumé, si le pôle

social permet à l'individu d'intégrer un groupe de pairs, le pôle personnel permet à l'individu de porter un regard réflexif sur lui-même. C'est ainsi que l'identité se déploie tant à travers «l'expérience personnelle» qu'à travers l'adhésion «aux idéaux et aux modèles culturels» (Lipiansky, 1990, p. 11). Les deux pôles dialectiques de l'identité se conjuguent à travers le récit personnel pour créer ce que Martucelli désigne comme étant l'identité narrative.

L'identité est un espace où l'individu se forge, par le récit, un sentiment de continuité au travers du temps et, parfois même, un sentiment de cohérence interne lui permettant justement de se saisir narrativement comme étant un individu singulier, mais toujours à l'aide d'éléments sociaux et culturels (2002, p. 368-369).

En plus de souligner le caractère dialectique de l'identité, tous les auteurs abordant la question présentent l'identité comme un processus dynamique (Kastersztein, 1990; Ricoeur, 1996; Dubar, 1998; Martucelli, 2002; Honneth, 2004 et plusieurs autres). Selon ces derniers, l'identité ne constitue pas un objet en soi mais plutôt une structure changeante, en perpétuelle re-définition.

Au sein des réseaux d'interaction, familiaux et sociaux, qui situent un individu dans le monde à chaque moment de sa vie, se construit et se reconstruit inlassablement l'ensemble des traits qui le définit, par lequel il se définit face aux autres, et est reconnu par eux (Lipiansky *et al.*, 1990, p. 22).

Afin, à travers les changements, d'assurer un sentiment de cohérence (ipséité) et un certain degré de permanence (mêmeté), l'individu développe une représentation de soi émanant du «noyau dur» des ses caractéristiques identitaires. De telle sorte que :

Malgré les multiples transformations dont nous sommes le théâtre, nous restons encore la «même» personne, et ce sentiment est d'autant plus plausible

et fort que, juridiquement, la société moderne est fondée sur une injonction de continuité imposée à l'individu (Martucelli, 2002, p. 369).

Cependant, comme le souligne Kastersztein : «La structure identitaire n'est évidemment pas d'une plasticité totale.» (1990, p. 30) Il arrive que des individus se retrouvent pour différentes raisons, en situation de rupture face à eux-mêmes. Ces derniers sont alors plongés au cœur d'une crise identitaire (Dubar, 2000).¹

1.1.2 Le monde comme-allant-de-soi

Le sujet naît et évolue dans un monde préalablement organisé et organisant. Pour Devereux, déjà avant sa naissance, le petit humain est attendu et rêvé dans le cadre d'une culture qui a façonné les attentes et les rêves des parents et de l'entourage social (Lipiansky *et al.*, 1990, p. 12).

C'est pourquoi on ne peut dissocier un individu de l'époque, des institutions et de la collectivité qui l'ont vu grandir. «De ce fait les interactions humaines sont médiatisées par le recours à des symboles, des interprétations ou par la désignation de sens à l'action de l'autre » (Bouvier, 2005, p. 198). L'idée va de soi : pour qu'une pratique (en paroles ou en gestes) ait un sens pour soi et autrui, la collectivité doit d'abord avoir une représentation consensuelle des objets qu'elle met en jeu. Le sens ne peut émerger que de la relation symbolique qui désigne à la fois le signifiant et le signifié. À ce propos, l'interrogation de Lachière-Rey est pertinente : «Comment l'esprit pourrait-il connaître le sens d'un signe qu'il n'a pas lui-même constitué comme un signe?» (Lachière-Rey *in* Merleau-Ponty, 1945, p. 424).

¹ Nous décrirons de façon plus précise le concept de crise identitaire plus tard au cours de ce chapitre.

Depuis l'apparition des premières communautés humaines, les individus élaborent et partagent des représentations socio-symboliques complexes qui permettent aux membres de la communauté de se représenter, de nommer leur environnement et d'agir. Depuis les années soixante, avec les premiers travaux de Moscovici, l'étude de ces représentations est surtout l'apanage de la psychologie sociale. D'après la définition d'Abric :

Une représentation sociale est l'ensemble organisé et hiérarchisé des jugements, des attitudes et des informations qu'un groupe social donné élabore à propos d'un objet. Les représentations sociales résultent d'un processus d'appropriation de la réalité de reconstruction de cette réalité dans un système symbolique (1997, p. 11).

Le sujet ne peut appréhender l'objet (*le réel*) que par la médiation à des constructions socio-symboliques incarnées par les représentations : « La représentation sociale est avec son objet dans un rapport de « symbolisation », elle en tient lieu, et « d'interprétation », elle lui confère des significations » (Jodelet, 1989, p. 61). C'est le processus d'objectivation et, plus précisément, la phase de la « naturalisation » qui fait en sorte que le sujet ne perçoit pas l'espace qui le sépare de l'objet : « La naturalisation des notions leur donne valeur de réalités concrètes directement lisibles et utilisables dans l'action sur le monde et les autres » (Jodelet, 1989, p. 73). Dans sa phénoménologie du quotidien, Schutz (1987) qualifiera cette réalité « naturalisée » de « monde-comme-allant-de-soi ». Lorsqu'on admet que la réalité est le produit d'une construction socio-symbolique, on déduit qu'il n'y a pas un monde objectif et universel mais bien des mondes subjectifs et multiples. Ces mondes étant constitués d'individus partageant des espaces de significations communs : « Un individu est donc toujours dans un monde comme cercle de convergence et un monde ne peut être formé et pensé qu'autour d'individus qui l'occupent et le remplissent » (Deleuze, 1969, p. 133). Freitag qui abonde aussi dans ce sens ajoute :

C'est seulement à l'intérieur de ce mode de «représentation commune» de soi, d'autrui et du monde que les sujets sociaux «communiquent» et «agissent significativement» les uns à l'égard des autres (et réflexivement : pour eux-mêmes, c'est-à-dire dans la propre compréhension qu'ils ont de ce qu'ils font) (2002, p. 187).

Par la représentation commune, les sujets partagent une vision du monde, s'érigent en tant que collectivité et se pensent en tant qu'individus. Dans cette perspective, la pensée - même la plus intime - devient indissociable du contexte social duquel elle émerge, c'est dans ce sens que Merleau-Ponty reprend le *cogito* de Descartes et écrit : « je sais que je pense parce que je pense d'abord » (1945, p. 531).

Dans son célèbre ouvrage *L'esprit, le Soi et la Société*, Mead insiste aussi sur le fait que le développement du soi (*self*) ne peut se faire qu'à l'intérieur d'un contexte social qui lui est préalable : «Le «soi» se développe à partir d'un processus social qui implique d'abord l'interaction des individus dans le groupe, ainsi que la préexistence de ce groupe » (Mead, 1963, p. 139). L'auteur pousse l'idée plus loin en affirmant que pour se concevoir en tant que «soi», le sujet doit donc intérioriser en permanence le regard de l'autre. Ce faisant, il se regardera comme s'il était cet autre. Mead nomme l'intériorisation de l'autre *Autrui généralisé*. Freitag quant à lui parlera d'un substrat préalable au sujet, une sorte d'*Altérité de surplomb* qui, en incarnant les valeurs de la collectivité, fixe les balises normatives du corps social (Freitag, 2002, p. 188). La cohésion sociale est possible lorsque l'ensemble des membres d'une communauté aspire à agir le plus conformément possible à l'image de cet *Autre idéal*. La représentation collective d'un autre transcendant a pour effet de dresser un horizon de sens commun qui voile les disparités individuelles et qui pourvoit la communauté d'un sentiment d'unité.

1.1.3 Se présenter devant l'autre pour se représenter soi-même

Pour Goffman qui utilise l'expression de «définition globale de la situation» plutôt que celle de «représentation commune», «l'établissement de cette définition n'implique pas tant que l'on s'accorde sur le réel que sur la question de savoir qui est en droit de parler sur quoi » (Goffman, 1973, p. 18). Dans la foulée de Goffman, Queiroz résume : «L'identité n'est pas substantielle, mais par essence relationnelle : ce que «je suis» résulte toujours et par définition de ce qu'autrui m'accorde que je suis en même temps qu'il m'enjoint de l'être » (Queiroz, 1996, p. 296).

Des critiques ont souligné le caractère réductionniste de cette approche qui, en ne s'intéressant qu'aux interactions, occulterait l'influence des structures, des normes et des institutions sociales : «l'interactionnisme symbolique centre son approche sur les interrelations personnelles et accorde une trop faible place aux structures sociales » (Lipiansky, 1990, p. 22). Selon Queiroz, les interactionnistes ne négligent pas les influences de structures puisqu'ils situent ces dernières en amont des interactions. Intériorisées par les individus, les structures, les normes et les institutions retrouvent dans chaque interaction, toute leur puissance : «ce «travail interactionnel» vise à confirmer et à maintenir l'idée d'un ordre social qui lui préexiste (Queiroz, 1996, p. 298-299).

Pour Goffman, penser que les disparités individuelles se résorberont sous l'intériorisation d'un autre transcendant, relève d'un idéal théorique. Cependant, pour ce dernier, le fait que persistent des disparités n'annihile en rien le partage d'une représentation commune de la situation. Tous les membres de la communauté n'ont pas à être en parfait accord : «On attend plutôt de chacun des participants qu'il réprime ses sentiments profonds immédiats pour exprimer une vue de la situation qu'il pense acceptable, au moins provisoirement, par ses interlocuteurs » (Goffman,

1973, p. 18). Ce faisant, les membres de la communauté interagissent tout en reconnaissant que ces interactions se font dans un cadre (*frame*) préétabli :

Le maintien de cet accord de surface, de cette apparence de consensus, se trouve facilité par le fait que chacun des participants cache ses désirs personnels derrière des déclarations qui font référence à des valeurs auxquelles toutes les personnes présentes se sentent tenues de rendre hommage. (Goffman, 1973, p. 18)

En dissimulant ses «désirs personnels» et en mettant à l'avant-plan les valeurs communes, l'individu endosse un «rôle social». Ainsi, il passe d'individu à acteur. Toujours selon l'auteur de *La mise en scène de la vie quotidienne*, chaque acteur possède une multiplicité de «faces» lui permettant, en temps opportun, d'endosser le rôle correspondant à la situation : «On peut appeler rôle (*part*) ou «routine» le modèle d'action pré-établi que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions » (Goffman, 1973, p. 23).

Autrement dit, tenir un rôle, c'est respecter un ensemble de principes et de maximes qui devraient normalement garantir qu'une conduite individuelle s'inscrive de façon appropriée dans une suite d'échanges qui présentent les apparences de la fluidité (Ogien, 2005, p. 3).

En adoptant ces rôles, les individus font plus qu'interagir, ils se positionnent les uns par rapport aux autres et, comme l'écrit Dubar : «Dire «qui suis-je?» ou dire «qui est l'autre?», c'est faire acte de catégorisation sociale. Mais, c'est aussi souvent, qualifier ce sujet, lui attribuer une valeur » (Dubar, 1998, p. 135). Ainsi, la catégorisation sociale permet non seulement aux individus de se positionner dans l'espace social mais aussi de s'entendre sur une définition commune de la situation.

[...] lorsqu'un acteur projette une définition de la situation, en prétendant être une personne d'un type déterminé, il adresse du même coup aux autres une revendication morale par laquelle il prétend les obliger à le respecter et à lui

accorder le genre de traitement que les personnes de son espèce sont en droit d'attendre. Il abandonne aussi, implicitement toute prétention à être ce qu'il n'a pas l'apparence d'être et par suite renonce au traitement réservé aux personnes qu'il n'est pas (Goffman, 1973, p. 21).

Afin de ne pas provoquer de rupture de la définition de la situation, l'acteur s'efforce de se comporter de la manière la plus conforme au rôle qu'il endosse. Il arrive toutefois qu'un individu ne puisse défendre son rôle. Alors, les interlocuteurs perçoivent le décalage entre la personne et le rôle projeté. La définition de la situation est rompue et, selon l'expression de Goffman, l'individu «perd la face» : «Le maintien s'altère, fléchit et s'effondre. La personne ressent embarras et dépit ; elle baisse la tête » (Goffman, 1974, p. 12). Nous reviendrons sur cette idée lors de notre analyse (chapitre IV).

Dans *Stigmaté*, Goffman (1975) s'intéresse non pas à l'incapacité pour certains acteurs de maintenir un rôle mais à des situations où l'acteur se voit tout simplement dans l'impossibilité d'endosser un rôle. Si, chez les Grecs de l'Antiquité, le stigmaté était une marque corporelle pour distinguer l'esclave ou le brigand du citoyen, avec Goffman le stigmaté dépasse la marque physique :

Un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu'elle peut s'imposer à l'attention de ceux d'entre nous qui la rencontrent, et nous détourner de lui, détruisant ainsi les droits qu'il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs. Il possède un stigmaté, une différence fâcheuse d'avec ce à quoi nous nous attendions (1975, p. 15).

Les individus porteurs d'un stigmaté ne peuvent participer pleinement au jeu des interactions. Ils devront apprendre à composer avec cet élément socialement discréditant. Trois types de stigmatés sont décrits par Goffman : 1- les personnes physiquement handicapées, 2- les personnes portant une «tare morale» (par exemple : les personnes alcooliques) et 3- les membres de certains groupes ethniques ou

religieux (par exemple : les Juifs de l'Allemagne nazie) (1963, p. 14). En exposant la dichotomie qui se profile entre les *normaux* et les *stigmatisés*, l'auteur souligne une fois de plus l'importance pour les acteurs sociaux de jouer des rôles conformes aux attentes sociales. L'individu stigmatisé, non conforme aux attentes, se voit placé dans une situation qui lui inflige de subir, dans ses rapports aux *normaux*, le poids honteux de sa différence.

Goffman souligne aussi que certains acteurs seront conscients de posséder un stigmate dès leur plus jeune âge et que d'autres seront stigmatisés plus tard au cours de leur vie. Les premiers seront socialisés, dès la naissance, comme des êtres «anormaux». Leur rapport à la normalité sera d'emblée altéré par leur stigmate. Ces derniers développeront une représentation de ce que signifie être normal, sans jamais pouvoir éprouver personnellement ce que représente faire partie des *normaux*. Tout au cours de leur vie, ils se butteront à ce mur symbolique qui les sépare des *normaux*. Les seconds, ceux qui ont été socialisés parmi les *normaux*, seront affligés d'un stigmate plus tard au cours de leur vie, ils devront apprendre malgré eux à composer avec la stigmatisation. Ces individus qui évoluaient jusqu'alors dans des rôles sociaux reconnus prendront conscience de leur stigmate à travers le regard des *normaux*. Si l'individu socialisé de naissance comme un être stigmatisé ne peut dépasser une certaine représentation de la normalité, le stigmatisé *a posteriori* connaîtra bien malgré lui les deux côtés de la médaille.

1.2 L'ÊTRE-ENSEMBLE, L'EXCLUSION ET LE PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE

1.2.1 L'être-ensemble et la reconnaissance

Jusqu'ici, à travers une recension des écrits, nous avons souligné que l'identité se déploie à l'interface du personnel et du social. Les membres d'une communauté partagent à un certain degré, une «définition commune de la situation»; les individus

interagissent en endossant les rôles sociaux appropriés à la situation et enfin, certains individus sont susceptibles de subir du discrédit social. Ce dernier point en soulève un autre : celui de l'injustice sociale.

Le fait qu'il y ait au sein d'une même collectivité des individus *normaux* et des individus *stigmatisés* introduit l'idée de la hiérarchisation sociale et par le fait même, celle des inégalités sociales. Pourtant, comme le souligne Paugam : «Nos sociétés se réclament d'un imaginaire social démocratique et non hiérarchique » (1996, p. 306). Force est d'admettre qu'encore loin d'avoir atteint l'idéal d'égalité, les sociétés contemporaines recèlent d'individus ayant des valeurs sociales différentes. La question est de savoir pourquoi dans les sociétés dites avancées (qui de surcroît aspirent à l'égalité universelle) assiste-t-on à une multiplication des situations d'inégalités?

Comme souligné en début de chapitre, la notion d'identité est intrinsèquement liée à celle de la reconnaissance.

[...] nous ne pouvons nous représenter l'intégration sociale que comme un processus d'inclusion qui se joue à travers des formes réglées de reconnaissance : aux yeux de leurs membres, les sociétés sont constituées d'arrangements et d'institutions qui ne sont légitimes que pour autant qu'ils sont en mesure de garantir, sur différents plans, le maintien de rapports de reconnaissance réciproque authentiques (Honneth, 2004, p. 134).

Or, depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, plusieurs théoriciens ont décrit et analysé les profonds changements sociétaux qui ont cours actuellement. Le bilan de ces thèses nous amène à constater que les sociétés, dites avancées, sont confrontées à une crise sociale.

[...] la crise sociale actuelle résulte de ce processus de décomposition de la représentation de l'être-ensemble de la société dans la foulée duquel les

acteurs se repositionnent sur la base de leurs intérêts étroitement individualistes ou corporatistes, recourant instrumentalement au droit afin de les faire valoir. L'existence sociale est alors ressentie comme non-sens parce que vidée de la socialité qui confère à chaque pratique individuelle son sens social en même temps qu'elle investit l'acteur d'un sentiment de responsabilité (Beauchemin, 1995, p. 21).

Il semble en effet que les sociétés contemporaines, qu'elles soient analysées du point de vue de la modernité avancée ou de celui de la postmodernité, traversent bien ce type de crise. L'instrumentalisation de la culture par la technicité (Freitag, 2002), la montée d'un individualisme hédoniste (Lipovetsky, 1983), la primauté institutionnelle de l'économie sur l'ensemble des sphères sociales (Galbraith, 1967) représentent autant d'éléments qui appellent à une reformulation du lien social. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater que les auteurs, qui décrivent la transformation du lien social, le font en évoquant des images fortes comme celles de l'atomisation sociale (Arendt, 1951), de la tribalisation du monde (Maffesoli, 1992), de la crise des identités (Dubar, 2000). Aborder la transformation du lien social sous cet angle, c'est remettre en question la capacité des sociétés contemporaines à rassembler ses membres sous un modèle d'*être-ensemble*.

En reprenant les termes d'Honneth (2004, p. 134), qu'advient-il du sujet lorsque lesdits «arrangements et institutions» ne sont plus aptes à garantir les rapports de «reconnaissance réciproque»? Ricœur (1990), avec une conception téléologique de la «visée éthique», fournit une piste intéressante. Pour lui, une crise dans la «structure du *vivre-ensemble*» (1990, p. 227) peut provoquer une modification du rapport qu'entretient l'individu à lui-même (1990, p. 202).

1.2.1.1 La relation à soi-même

Dans son ouvrage *Soi-même comme un autre* (1990), Ricœur postule que l'estime de soi représente le trait le plus fondamental de l'ipséité (p. 201). Et toujours

selon lui, l'estime de soi serait conditionnelle à trois moments de la visée éthique : «Appelons «visée éthique» la visée de la «vie bonne» avec et pour autrui dans des institutions justes » (Ricœur, 1990, p. 202). Reprenons un à un les trois moments de la visée éthique décrits par Ricœur : 1) l'individu aspire à la *vie bonne* : «c'est en appréciant nos actions que nous nous apprécions nous-mêmes comme en étant l'auteur» (1990, p. 208); 2) ... avec et pour autrui : dans un rapport de sollicitude et de réciprocité, l'individu adopte et reconnaît l'autre et est à son tour reconnu». L'autre devient alors «un autre soi» (Ricœur, 1990, p. 216); 3) ... dans des institutions justes : «Par institutions, on entendra ici la structure du *vivre-ensemble* d'une communauté historique » (Ricœur, 1990, p. 227). S'étendant au-delà des relations face-à-face (interrelations), les institutions se portent garantes de la justice sociale et de l'égalité pour tous et chacun.

En résumé, dans l'imbrication des trois moments de la visée éthique, la pratique (*praxis*) acquiert une valeur - reconnue et instituée - qui permet ultimement à l'individu d'éprouver de l'estime de soi. Dans le contexte de crise de *l'être-ensemble* qui sévit actuellement, il semble que ce soit le troisième moment de la visée éthique qui entrave l'accès à la «vie bonne» et il semble que cela mette en péril la capacité des individus à acquérir une estime d'eux-mêmes. Dans une conception similaire, qui s'ébauche aussi à partir du concept de «vie bonne » introduit par Aristote, Honneth affirme :

[...] S'il me fallait résumer d'une phrase mon projet philosophique, je dirais qu'il consiste à réfléchir aux contours que devrait prendre une société pour assurer à ses membres les conditions d'une «vie bonne». Je pars ainsi du constat qu'il existe dans nos sociétés des déficiences découlant moins d'une violation des principes de justice que d'une atteinte concrète aux conditions de l'auto-réalisation individuelle (Honneth entrevue avec Laignel-Lavastine 2006, p. 53).

Dans cette perspective, les institutions, de moins en moins aptes à reconnaître de manière juste et égalitaire l'autonomie et la valeur de l'action de chacun, réduisent alors considérablement les possibilités individuelles d'accès à l'estime de soi. Honneth (2002), s'appuyant à la fois sur les travaux d'Hegel en philosophie et sur ceux de Mead et Winnicott en psychologie sociale, postule que la relation à soi s'établit à partir d'une lutte pour la reconnaissance. Selon l'auteur, la réalisation de soi en tant que personne se forgerait donc à partir de trois sphères de reconnaissance.

La première est la sphère de l'amour qui touche aux liens affectifs unissant une personne à un groupe restreint [...] La deuxième sphère est juridico-politique : c'est parce qu'un individu est reconnu comme un sujet universel, porteur de droits et de devoirs qu'il peut comprendre ses actes comme une manifestation – respectée par tous - de sa propre autonomie. [...] Mais ce n'est pas tout. Pour parvenir à établir une relation ininterrompue avec eux-mêmes, les humains doivent encore jouir d'une considération sociale leur permettant de se rapporter positivement à leurs qualités particulières, à leurs capacités concrètes ou à certaines valeurs dérivant de leur identité culturelle. Cette troisième sphère – celle de l'estime sociale - est indispensable à l'acquisition de l'estime de soi, ce qu'on appelle le «sentiment de sa propre valeur». Si l'une de ces trois formes de reconnaissance fait défaut, l'offense sera vécue comme une atteinte menaçant de ruiner l'identité de l'individu tout entier - que cette atteinte porte sur son intégrité physique, juridique ou morale (2006, p. 54).

C'est ainsi que des individus, subissant dans une ou plusieurs sphères des dénis de reconnaissance, se voient dans l'impossibilité d'entretenir des rapports positifs à eux-mêmes. Élève d'Honneth, Renault explique que ces derniers se retrouveront «dans une position de stigmatisation sociale, voire dans une position de mort sociale » (Renault, 2002, p. 31).

1.2.3 Les laissés pour compte

« Je suis invisible comprenez bien,
 simplement parce que les gens
 refusent de me voir ».
 (Ralph Ellison, *Invisible man*, p. 19)

Pour Queiroz (1996), lorsque les mécanismes intégrateurs (garants du «tout social») se dérèglent, d'autres mécanismes - ceux-là dévastateurs - s'activent :

On pourrait dire : qu'importe la présence d'«autrui significatif», de proches, de frères, si l'«Autrui généralisé significatif» se dérobe (l'expression est quelque peu monstrueuse, mais à la mesure même de la monstruosité sociologique qu'elle indique : une société sans garant). Or, c'est bien ce qui semble se passer pour les exclus d'aujourd'hui : comment se construire un Soi lorsque des expériences répétées semblent apporter la preuve que la consistance et la stabilité ontologique de l'individu ne peuvent trouver leur source dans une sorte d'inconditionnalité sociale ?» (p. 307)

Avec cette question, Queiroz réoriente le débat en introduisant un nouvel acteur social : l'exclu. Pour l'auteur, il n'y a pas de doute, les mutations actuelles dans les formes du lien social font en sorte qu'un nombre croissant d'individus se retrouve «hors institution», «hors marché», «hors système». Il ajoute que si :

[...] le stigmatisé ordinaire a un problème de «non-conformité» identitaire aux attentes sociales : il n'est pas tel qu'on le souhaite ou l'imagine. L'exclu a un problème de non-conformité du traitement que la société lui réserve avec les attentes qu'elle a suscitées. (p. 306)

C'est au milieu des années 1960 en France, que la notion d'exclusion sociale fait son apparition dans plusieurs parutions. À l'époque, le terme demeure peu défini, il réfère essentiellement aux *laissés pour comptes* de la société. En 1974, le sociologue français René Lenoir publie un ouvrage qui s'intitule *Les exclus : un*

français sur dix (Lenoir, 1974). Une fois de plus, le terme d'exclusion ne fait pas l'objet d'une définition formelle. Paugam décrit ainsi l'exclusion au sens où Lenoir l'entendait.

Il s'agit des inadaptés sociaux recensés parmi les enfants pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, des mineurs en danger, des délinquants, des jeunes drogués, des malades mentaux, des suicidaires, des alcooliques, des délinquants adultes, des asociaux et marginaux et d'autres groupes vulnérables comme, par exemple, les Français musulmans dont l'intégration reste précaire (Paugam, 1997, p. 132-133).

Comme en témoigne cet extrait, Lenoir effectue davantage un travail de catégorisation que de conceptualisation. Ce n'est qu'un quart de siècle après la parution du livre de Lenoir que le terme de l'exclusion refait surface et tend finalement à s'imposer dans le champ des sciences sociales.

«La société moderne est fondée sur la double valeur de l'individu-citoyen et du producteur» (Schnapper, 1997, p. 14), c'est ce qu'on appelle la *citoyenneté économique et sociale*. C'est donc le droit au travail et la poursuite d'un idéal d'égalité universelle qui donne force au lien social dans les sociétés modernes.

En plaçant le travail au fondement de la citoyenneté, voire du lien social, la modernité bourgeoise, puis capitaliste, consacre le principe d'un «droit au travail» que l'État providence aura finalement pour tâche de *rendre effectif* à travers ses politiques kénésiennes visant la croissance économique indéfinie et le plein emploi (Bischoff, 1998, p. 225).

L'après-guerre et les années 60 se sont politiquement déroulés dans cette optique. Cependant, au milieu des années 1970 – symboliquement avec la crise du pétrole en 1973 – les politiques providentialistes semblent s'essouffler d'elles-mêmes. Elles croulent à la fois sous le poids de leur structure bureaucratique et sous le lourd constat que le plein emploi est une lubie (Schnapper, 1997). D'un interventionnisme

soutenu on passe donc, au début des années 1980, à la libéralisation progressive de l'économie. Avec la fin de l'interventionnisme, l'État se redéfinit sous une nouvelle forme et se réduit pour reprendre l'expression de Freitag un «instrument technocratique». (2002, p. 249) Ce changement de mode de régulation eut une incidence importante sur la configuration du lien social. On a d'abord cru à une crise économique, puis à une série de récessions. Dans les années 1980, on commença à parler de *nouvelle pauvreté*, puis de *chômage longue durée*. Enfin, au milieu des années 1990, on réintroduisit la notion d'*exclusion sociale*.

La forme d'exclusion la plus prégnante des sociétés contemporaines semble bien liée aux difficultés temporaires ou prolongées d'accès au marché du travail. Ce n'est pas la seule, mais elle l'emporte par ses conséquences et son ampleur sur toutes les autres, à commencer par l'épreuve identitaire qu'elle impose à ceux qui en sont les victimes (Queiroz, 1995, p. 295).

Une fois de plus, la notion d'exclusion n'est que partiellement présentée et demeure insaisissable. On constate ses effets sans arriver à la saisir. Castel, bien qu'il préfère parler d'un processus désaffiliation plutôt que d'exclusion sociale, risque une définition : « [...] Sont *intégrés* les individus et les groupes inscrits dans les réseaux producteurs de la richesse et de la reconnaissance sociale. Seraient *exclus* ceux qui ne participeraient en aucune manière à ces échanges réglés » (Castel, 1996, p. 32).

Toutefois, Castel (1995, p. 13) avouera lui-même que dans les faits, il est impossible de concevoir un individu totalement exclu de toute forme de participation sociale et que pour cette raison, la notion d'exclusion sociale demeure insatisfaisante. C'est précisément ce que plusieurs reprochent à la notion d'exclusion sociale. De prime abord, elle semble décrire un phénomène social bien réel mais lorsqu'on tente d'identifier les tenants et les aboutissants, on se rend compte que la notion perd sa capacité descriptive. Conscients de ce problème, des auteurs aborderont l'exclusion dans une perspective plus symbolique. Comme le dit Jacek Kuron, « l'exclu se trouve

dans l'impossibilité de dialoguer, d'échanger et de coopérer. C'est cela qui fait son invisibilité. C'est un individu qui ne compte pas, puisque son réel n'est pas visible. Son réel n'a pas de légitimité » (Boulte, 1995, p. 49).

Afin de sortir de ce que Castel nomme les pièges de l'exclusion, (Castel, 1995, p. 13) Paugam propose de concevoir l'exclusion non pas comme une condition sociale mais plutôt comme un paradigme.

Il s'agit avant tout, désormais, d'un paradigme social, c'est-à-dire d'un ensemble de représentations de l'ordre social suffisamment concordantes et stabilisées dans la durée pour que s'organise à l'échelon de la société tout entière une réflexion sur ses fondements et ses modes de régulations (Paugam, 1997, p. 138).

Faire de l'exclusion sociale un paradigme permet de rendre compte et de mettre en lien divers phénomènes sociaux caractérisant l'époque actuelle. Parmi ceux-ci, mentionnons l'apparition de nombre grandissant d'individus vivant dans des conditions d'extrême pauvreté; les effets de la rationalisation de la structure étatique sur la notion de citoyen; le rapport mécanique du contribuable à l'État; la précarisation, la perte du sens collectif et enfin, la vulnérabilité et la stigmatisation sociale d'une frange entière de la population.

Vivre au bas de l'échelle, ce n'est pas seulement être exclu en ce qui a trait au revenu, à la scolarisation et aux services médicaux, c'est aussi devoir supporter une série d'affronts symboliques qui, souvent, n'arrivent pas isolément les uns des autres et qui portent atteinte à la perception qu'on a de sa propre valeur et de son efficacité (Snow et Anderson, 2001, p. 18).

1.3 LES MODÈLES THÉORIQUES ISSUS DU DÉBAT SUR L'EXCLUSION SOCIALE

Bien que les critiques et le flou entourant la définition persistent, la question de l'exclusion sociale a le mérite d'avoir soulevé un débat au sein des sciences sociales. Loin d'être stérile, ce débat a engendré plusieurs modèles théoriques, tantôt analogues, tantôt complémentaires qui, chacun à leur façon, rendent compte des dynamiques intrinsèques à la composition ou, en l'occurrence, à la dé-composition de *l'être-ensemble*. Puisqu'ils sont étroitement liés à notre problématique et que nous y référerons lors de notre chapitre d'analyse (Chapitre IV), nous présenterons dans cette section une synthèse des trois modèles théoriques issus du paradigme de l'exclusion sociale.

1.3.1 Le modèle de la disqualification sociale

C'est à Serge Paugam, acteur-clé du débat sur l'exclusion sociale qu'on doit le modèle de la disqualification sociale (1991). Partant du constat que la pauvreté représente, dans la conception moderne, une expérience humiliante pour celui qui la vit (encore plus humiliante qu'à l'époque au cours de laquelle la doctrine chrétienne faisait de la charité un devoir). Paugam introduit l'idée selon laquelle certains individus seraient socialement disqualifiés. Qualifiant, au sens durkheimien, de prénotion le terme «pauvreté» et voulant mettre en évidence le caractère humiliant de l'expérience de disqualification sociale, l'auteur base sa réflexion sur l'idée du recours à l'assistance.

Le thème de la disqualification sociale renvoie par conséquent, au moins une certaine mesure, à la logique de la désignation et de l'étiquetage et de ses effets sur le plan identitaire. Le recours à l'assistance a souvent été décrit comme une épreuve humiliante qui peut introduire un changement profond dans l'itinéraire moral d'un individu. La fréquentation régulière des services d'action sociale est, en effet, la manifestation authentique de la dépendance et, par là même, de l'infériorité sociale (Paugam, 2000, p. 25).

Après avoir élevé au stade de concept la notion d'assistance, Paugam émet l'hypothèse selon laquelle les individus désignés comme étant *les assistés*, bénéficiaires de services de soutien social (chômage, aide sociale, etc.) tenteront par divers moyens, de résister, de négocier ou de revaloriser leur identité personnelle (2000, p. 49). Le tableau 1.1, directement tiré de son ouvrage² (2000, p. 50), met en lien la typologie des interventions, le types de bénéficiaires de l'action sociale et les formes d'expériences vécues.

Tableau 1.1
Paugam : le modèle de la disqualification sociale

Typologie des interventions sociales	Types de bénéficiaires de l'action sociale	Types d'expériences vécues
A / Intervention ponctuelle	les fragiles	A.1 Fragilité intériorisée
		A.2 Fragilité négociée
B / Intervention régulière	les assistés	B.1 Assistance différée
		B2 Assistance installée
		B3 Assistance revendiquée
C / Infra-intervention	les marginaux	C1 Marginalité conjurée
		C2 Marginalité organisée

Paugam, Serge. 2000. *La disqualification sociale*. Paris : PUF Quadrige, p. 50.

Selon la typologie proposée par Paugam, la catégorie des *fragiles* se constitue d'individus ayant un recours ponctuel à l'assistance. Au niveau des expériences vécues, cela conduit à deux positions. Dans la première position, la fragilité intériorisée, l'individu perçoit le recours à l'assistance comme une altération de sa

² Par souci d'uniformisation, la mise en forme du tableau a été modifiée. Les catégories et leurs contenus demeurent toutefois inchangés.

dignité. Dans la deuxième position, la fragilité négociée, l'assisté percevra comme temporaire le recours à l'assistance (2000, p. 51).

Pour ceux que Paugam désigne comme *les assistés*, le recours à l'assistance est régulier. Au niveau de l'expérience vécue, l'individu se retrouve devant trois positions possibles : l'assistance différée, l'assistance installée et l'assistance revendiquée. Ces positions correspondent à :

[...] une progression dans la *carrière morale des assistés*, c'est-à-dire dans le cycle des modifications qui interviennent dans la personnalité au cours du processus d'assistance : dépendance accrue envers les services d'action sociale; perte progressive de la motivation à l'emploi; élaboration d'une négociation du statut d'assisté (autojustifications ou rationalisations) et, enfin, apprentissage de stratégies adroites de relation avec les travailleurs sociaux afin d'obtenir, grâce à leur contribution directe ou indirecte, la meilleure satisfaction des besoins (2000, p. 51).

Enfin pour la catégorie des *marginiaux*, qui ne bénéficient pas d'allocation d'assistance ou d'indemnités de chômage mais plutôt d'infra-intervention de type «aides financières d'un montant peu élevé ou colis alimentaires distribués par le CCAS ou les associations caritatives» (Paugam, 2000, p. 117), Paugam dénombre deux positions. La première position, celle de la *marginalité conjurée*, se caractérise par une volonté marquée de l'individu d'intégrer l'univers social et professionnel. Toutefois, comme le souligne Paugam « leurs difficultés sont telles qu'il est improbable que leur projet se réalise à court terme. La deuxième position, celle de la *marginalité organisée* consiste à rendre tolérable la vie dans une situation frontière à celle de l'exclusion sociale. Il s'agit tout à la fois d'une adaptation individuelle à une condition misérable et d'une résistance symbolique à la stigmatisation » (2000, p. 51).

Pour l'instant, nous retiendrons essentiellement du modèle de la disqualification sociale de Paugam, que les individus qui bénéficient d'assistance ne

vivent pas passivement cette expérience et que ces derniers, en adoptant différentes positions, tenteront d'échapper à la stigmatisation et à l'humiliation associées au statut d'*assisté*.

1.3.2 Le modèle de la désaffiliation sociale

Dans un article titré : «La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation», (1994) Robert Castel présente son modèle de la désaffiliation sociale. Inspiré par la configuration de la structure sociale des sociétés européenne d'avant la révolution industrielle, l'auteur propose un modèle «pour interpréter le mode d'existence d'un certain nombre de groupes ou d'individus rejetés du circuit ordinaire des échanges sociaux » (1994, p. 12). Afin d'illustrer le modèle théorique de Castel, nous avons élaboré le tableau 1.2.

Tableau 1.2
Castel : le modèle de la désaffiliation sociale

	Zone intégrée	Zone de vulnérabilité	Zone de désaffiliation	Zone d'assistance
Travail	Stable	Précaire	Non-travail	Non-travail
Insertion relationnelle	Forte	Fragilité relationnelle	Isolement social	Isolement social
Statut social	Intégré	Vulnérable	Désaffilié (Rejeté / stigmatisé)	Invalide (pris en charge)

Comme le démontre le tableau 1.2, le modèle de Castel se compose de deux axes (travail et réseau relationnel) et de quatre zones (zone intégrée, zone de

vulnérabilité, zone de marginalité ou de désaffiliation, zone d'assistance). À ces zones, correspondent différents statuts sociaux (intégré, vulnérable, désaffilié et pris en charge). Afin de souligner le caractère dynamique du modèle, nous avons illustré le cloisonnement des zones par des lignes ondulées.

Le schéma ci-dessus ne doit pas se lire d'une manière statique, mais dynamique. Les «zones» que j'ai distinguées ne sont pas données une fois pour toutes, leurs frontières sont mobiles, et il s'opère des passages incessants de l'une à l'autre (Castel, 1994, p. 15-16).

1.3.2.1 Les quatre zones du modèle de la désaffiliation sociale

La *zone intégrée* se compose d'individus ou de groupes d'individus ayant une grande sécurité d'emploi et un réseau relationnel développé. Les individus qui évoluent dans cette zone ont le statut social d'*intégré*. Castel ajoute que, bien que ces derniers soient souvent très pauvres, «ils ne posent pas de problèmes» (1994, p. 14). La *zone de vulnérabilité* quant à elle est composée d'individus ayant des emplois précaires ou des contrats de travail ponctuels : «Leur instabilité est chronique et ils sont toujours menacés de basculer dans la troisième zone» (1994, p. 14). La *zone de marginalité ou de désaffiliation* regroupe les individus aptes au travail mais qui n'occupent aucun emploi. En plus de ne pas être intégrés au marché du travail, ces derniers sont dépourvus de soutien relationnel : «C'est l'errant, l'étranger, qui ne peut être reconnu par personne et se trouve rejeté de partout » (1994, p. 14). Une seule caractéristique différencie les individus de la *zone de désaffiliation* de ceux de la *zone d'assistance*. Les premiers sont considérés comme étant aptes au travail (valides), tandis que les seconds sont considérés comme étant invalides. La différence est de taille, alors que les désaffiliés seront «rejetés de partout», les *invalides* seront pris en charge.

Le vagabond qui est capable de travailler se trouve expulsé des réseaux familiaux de prise en charge, de la protection de proximité, et est complètement rejeté et stigmatisé. L'indigent incapable de travailler est tant

bien que mal assisté, soit directement par la communauté (aumônes), soit sous des formes institutionnelles (hospitalisation, distribution régulière de secours...) (Castel, 1994, p. 14-15).

Enfin, en se concentrant davantage sur la zone de vulnérabilité et sur celle de la désaffiliation, Castel analyse les effets du *double décrochage* – non-intégration au marché du travail et non insertion relationnelle - sur les trajectoires individuelles. Remarquant que de plus en plus d'individus d'horizons divers se retrouvent plongés en situation de vulnérabilité et, éventuellement, en situation de désaffiliation, il propose : «[...] plutôt que de s'acharner à multiplier les étiquettes, il peut y avoir un sens à faire une coupe *transversale* dans le processus qui a creusé, autour d'eux, un vide social » (1994, p. 22). À cet égard le modèle de Castel s'avère tout à fait pertinent.

1.3.3 Le modèle de la désinsertion sociale

Tout comme Paugam et Castel, Roy adopte un point de vue critique face à l'usage de la notion d'exclusion sociale. Dans l'article : «L'itinérance, forme exemplaire d'exclusion sociale?» (Roy, 1995) l'auteur identifie quatre éléments contribuant à entretenir l'ambiguïté autour de la notion d'exclusion sociale : 1) l'absence de définition; 2) la multiplicité et l'hétérogénéité des groupes désignés comme étant des *exclus*; 3) l'association entre les termes exclusion et social.

Ce couplage semble indiquer une extension du champ d'application de l'exclusion à tout l'univers du social. Cependant, quand on s'arrête à la composition du groupe des exclus, l'élément commun semble être l'exclusion de la sphère économique sous la forme le plus souvent du nonaccès à un travail salarié, régulier et permanent. Le social ce réduirait ici à l'économique (1995, p. 74).

Enfin, 4) le fait que l'idée même d'exclusion évoque un modèle qui serait son contraire : «Or, il s'agit là d'un envers qui n'existe pas, ou que l'on retrouve de moins en moins dans la société actuelle » (1995, p. 74).

Bien que critique à l'égard de la notion d'exclusion sociale, Roy considère que dans un contexte défini la notion trouve sa pertinence. C'est dans cette optique que l'auteur propose que le terme soit réservé à l'étape ultime du processus de désinsertion sociale : «L'exclusion deviendrait donc dans sa représentation, dans son discours et dans sa réalité l'envers de l'insertion » (Roy, 1995, 74). Du point de vue de l'individu, le processus de désinsertion sociale se caractérise d'une part, par un cumul de ruptures et d'autre part, par une succession de réactions individuelles marquées par les étapes de résistance, d'adaptation et d'installation.

Afin de contrer les dérives possibles entourant l'utilisation du terme, Roy propose de réserver la notion d'*exclusion sociale* à un phénomène social de plus en plus visible, celui de l'itinérance. N'invalidant en rien les modèles théorique issus du débat sur l'exclusion sociale (Paugam, 1991; Castel, 1991; Gaulejac et Taboada Leonetti, 1994), cette perspective permet de concevoir l'itinérance comme «forme exemplaire d'exclusion sociale». C'est dans ce contexte que la personne en situation d'itinérance incarne désormais l'idéal type de l'exclu.

Ces individus sont au point maximal d'éloignement du pôle de l'insertion. Ils ont atteint, sur une échelle gradué imaginaire, l'échelon inférieur de leur rattachement au social ; ils ont basculé dans un univers autre où les modes de vie, les représentations et l'image de soi, les symboles et les valeurs s'éloignent au maximum du modèle inverse, celui de l'insertion (Roy, 1995, p. 77).

Le modèle de désinsertion sociale proposé par Roy se structure autour de deux axes. Le premier axe met en lumière le cumul des ruptures à travers trois types

d'espace, soit l'espace économique (travail et ressources), l'espace relationnel (groupes primaires et intermédiaires) et l'espace symbolique (normes, valeurs et représentations) (1995, p. 75). «C'est le cumul des ruptures dans ces différentes sphères qui indique le niveau de progression dans le processus de désinsertion sociale : les unes entraînant les autres; mais sans lien de nécessité strict » (1995, p. 75).

Le deuxième axe du modèle rend compte du processus psychologique dans ce que traverse la personne engagée sur la voie de la désinsertion sociale. Toujours Selon Roy, ce processus est marqué par trois étapes : l'étape de la résistance, l'étape de l'adaptation et l'étape de l'installation. Ces étapes du processus de désinsertion sociale occuperont une place centrale dans notre chapitre d'analyse. Le tableau 1.3³ présente une synthèse des réactions individuelles correspondant à chacune des trois étapes.

³ Le tableau 1.3 a été construit à partir d'extraits tirés de l'article : Roy, S. 1995. «L'itinérance, forme exemplaire d'exclusion sociale?». *Lien social et politiques-RIAC*, no 34, p. 73-80.

Tableau 1.3
Roy : le modèle de la désinsertion sociale

Étapes	Réactions individuelles
Résistance	«l'individu se bat pour contrer le changement qu'il évalue comme étant temporaire».
Adaptation	«l'individu commence à accepter sa nouvelle situation : phase pessimiste au cours de laquelle se structure une nouvelle, moment où l'individu commence à croire que les possibilités de changement se ferment devant lui».
Installation	«l'individu se résigne et perd l'envie de lutter. Il n'a plus confiance en ses capacités et ne croit pas davantage en une solution institutionnelle. L'étape de l'installation est aussi celle où, dans nombres de cas, l'individu changera ses habitudes et développera même un discours justificatif de sa nouvelle situation».

Le débat sur l'exclusion a engendré une production de modèles théoriques qui, chacun à leur façon, mettent en lumière les mécanismes d'insertion et de désinsertion sociale. Lors de nos analyses, nous ferons référence aux modèles précédemment décrits (Paugam, Castel, Roy). Enfin, dans la foulée de Roy, nous limiterons l'utilisation du terme *exclusion sociale* au phénomène de l'itinérance. Toutefois, avant de poursuivre, nous nous devons d'introduire ledit phénomène.

1.4 L'ITINÉRANCE : UN PHÉNOMÈNE SOCIAL COMPLEXE

Il y a quelques temps un animateur de radio s'insurgeait contre le fait que chercheurs et statisticiens n'arrivent toujours pas à évaluer le nombre exact

d'itinérants au Canada⁴. Il est vrai que les chiffres obtenus par les études quantitatives menées au cours des dernières années ne permettent pas d'évaluer précisément le nombre de personnes itinérantes, si bien que lors de sa tentative de dénombrement des sans-abri en 1995 : «Statistiques Canada a officiellement annoncé que les résultats de l'enquête ne seraient pas publiés compte tenu de la piètre qualité des données » (Casavant, 1999). L'échec, du moins partiel, des tentatives de dénombrement est en grande partie attribuable au fait qu'il n'existe pas de critères objectifs permettant de définir de façon précise ce qu'est une situation d'itinérance et que le phénomène de l'itinérance s'avère être d'une grande complexité. Ce à quoi, s'ajoutent : «les problèmes liés au double compte de la population; les variations géographiques et temporelles du phénomène et les coûts élevés associés aux méthodes de dénombrement » (Casavant, 1999).

Soulignons toutefois, au Québec, que la dernière étude portant sur le dénombrement des personnes itinérantes a été dirigée par Louise Fournier au cours de l'année 1996. Celle-ci révélait qu'au cours de cette année, plus de 28 000 personnes ont eu recours à des services prodigués par les ressources venant en aide aux personnes itinérantes (centres d'hébergement, soupes populaires et centres de jour). Il n'existe pas pour le Québec, ni ailleurs au Canada, de chiffres fiables plus récents. C'est dire l'ampleur des problèmes méthodologiques reliés à ce phénomène.

Comme le soulignent Laberge et Roy dans un article paru en 1994 : «Il semble relever du rituel d'annoncer d'entrée de jeu que nous ne disposons pas d'une définition claire, exclusive, opérationnelle et faisant l'objet de consensus.» (p. 94) N'échappons pas à ce rituel et ajoutons que, bien qu'en apparence, l'itinérance évoque une catégorie sociale relativement précise dans les faits, les individus que l'on

⁴ Jamil Azzaoui sur les ondes d'Espace Musique (100.7 fm), août 2006.

désigne comme des «itinérants» ou des «sans-abri» sont loin de former une population homogène.

Les personnes comptées, désignées comme SDF, sans-abri, sans-logis, vagabonds, mendiants, clochards, forment en fait un groupe fondamentalement et extrêmement hétérogène, qui se vit comme hétérogène, chacun tenant à se différencier de celui qu'il considère comme tombé plus bas que lui (Damon et Firdion, 1996, p. 377).

Dans cette optique, l'itinérance prend la forme d'une catégorie sociale résiduelle regroupant sous la même étiquette des individus provenant de divers horizons et ayant souvent peu de chose en commun outre sinon le fait de cumuler des ruptures et d'incarner l'échec social.

Prenons le temps de nous poser la question : qu'est-ce qu'une personne itinérante? Une personne vivant une situation de pauvreté extrême, une personne sans domicile fixe, une personne qui fréquente une ressource caritative, une personne qui mendie, une personne dépourvue de socle social? Loin de nous l'idée d'établir ici les critères de définition de l'itinérance. Rappelons seulement que, sous l'apparence d'une problématique simple, l'itinérance se révèle être un phénomène social complexe (Laberge et Roy, 1994).

Soulignons aussi que l'utilisation du terme *itinérance* et ses déclinaisons *itinérante/itinérant* est propre au Québec. Ailleurs, dans les pays occidentaux où l'on retrouve des individus vivant une situation analogue, les termes utilisés établissent souvent un lien entre les individus et leur instabilité résidentielle. Ceci est notamment observable en France où l'on désigne ces personnes par l'expression sans-domicile-fixe (SDF) et aux États-Unis où ils sont qualifiés de *homeless* et même de *houseless*. Cette différence de terminologie implique plus qu'une simple différence de vocabulaire, elle teinte la représentation même que l'on se fait du phénomène. À ce

titre, l'exemple de la France est particulièrement éloquent. C'est en faisant de la question de la domiciliation l'essence même du problème que *les sans* (sans domicile, sans travail, sans papier, etc.) ont pu se rassembler, se positionner et revendiquer des droits sur la scène publique. *Les sans* sont ainsi passés d'une population hétérogène anonyme à une catégorie sociale *d'ayant-droit* :

Recouvrant au début une somme d'individus distingués des autres ayant-droit par leur absence d'attache résidentielle (et souvent sans relation avec les services sociaux traditionnels), cette catégorie finalement va devenir un sigle revendiqué d'identification (Pichon, 2001).

Cette conversion de statut a fait passer le SDF d'une condition de non-existence à une condition d'existence sociale (Boulte, 1995), convertissant un sujet jusqu'alors passif, voire invisible, en un acteur social. (Pichon, 2001).

Au Québec où l'utilisation du terme SDF est secondaire, les choses sont légèrement différentes. La question de la domiciliation des personnes en situation d'itinérance est aussi au cœur des préoccupations des chercheurs et des intervenants. Toutefois, la désignation itinérant/itinérance ne se résume pas à cet aspect. L'absence de stabilité résidentielle ne fait que s'ajouter à l'ensemble des difficultés structurelles (difficultés d'accès et précarité de l'emploi, pauvreté, hausse du coût de la vie, etc.) et personnelles (alcoolisme, toxicomanie, problème de santé mentale, problème de jeu, etc.) avec lesquelles les personnes itinérantes doivent composer. Il semble donc que l'expérience de l'itinérance dépasse le seul critère de l'instabilité résidentielle.

Une des réalités les plus frappantes de l'expérience itinérante concerne la précarité résidentielle. L'absence de ressources financières suffisantes, ajoutée à des conditions personnelles précaires, rend l'accès permanent à un logement extrêmement difficile (Laberge et Roy, 2003, p. 141).

En laissant une part importante à la précarité résidentielle et en ne négligeant pas pour autant les facteurs structureaux et personnels, chercheurs et intervenants québécois préservent le caractère complexe de l'itinérance. Cela évite d'enfermer le phénomène de l'itinérance dans une logique problème/solution, logique selon laquelle les politiques de soutien social se réduisent trop souvent au strict financement de logements sociaux.

1.5 L'ÉPREUVE IDENTITAIRE

1.5.1 L'identité négative

Bien qu'il n'y ait pas consensus autour de la définition de l'itinérance depuis une vingtaine d'années, les chercheurs s'entendent pour dire que le phénomène de l'itinérance subit d'importantes transformations. D'une part, le phénomène se fait plus visible et gagne en importance - en touchant un nombre croissant d'individus - et d'autre part, le profil des individus touchés par cette problématique tend à se diversifier (Laberge *et al.*, 2000). La figure emblématique du clochard côtoie désormais d'autres visages, ceux de jeunes adultes, d'adolescents, de femmes, de personnes âgées. Les chercheurs notent aussi que l'hétérogénéité de la population itinérante s'accompagne d'une multiplication des problématiques rencontrées : alcoolisme et toxicomanie principalement, mais aussi problèmes liés au jeu, à la santé mentale et au suicide, prolifération de maladies telles que le VIH/SIDA et différentes formes d'hépatites (Laberge *et al.*, 2000). Enfin, il devient pour l'ensemble des chercheurs de plus en plus évident qu'au niveau identitaire, l'expérience de l'itinérance est éprouvante, voire dommageable. «Stigmatisés dans leur entourage et confrontés à cette «différence honteuse» dont parle Goffman, ces individus «en marge», doivent endurer quotidiennement l'épreuve de la réprobation sociale.» (Paugam, 1991, p. 118) Ajoutons à cela que, «l'itinérant-errant entretient un rapport négatif avec les normes sociales dominantes : il représente l'anti-modèle, le *looser* ; il

vit ou est considéré comme accumulant échec sur échec; on l'évalue comme incompetent, passif, médiocre » (Roy, 1995, p. 77).

Après le détour théorique emprunté - qui nous a amené de la notion d'exclusion à celle d'itinérance comme forme exemplaire d'exclusion sociale - nous aborderons maintenant la question de l'identité dans l'itinérance. Dans une société qui table plus que jamais sur les relations sociales, la réussite professionnelle et l'accumulation de biens matériels, une personne seule, sans domicile fixe, sans travail et sans possession matérielle se voit devenir objet de mépris et en vient à symboliser l'échec social. Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, l'expérience de l'itinérance projette sur la personne en situation d'itinérance une identité sociale négative. Cela correspond tout à fait au propos de de Gaulejac lorsqu'il affirme à sujet de la pauvreté.

La pauvreté est humiliante lorsque plusieurs facteurs sont réunis : des normes stigmatisantes qui rejettent et méprisent les plus défavorisés; un sentiment de déchéance pour ceux qui sont «en bas de l'échelle sociale» ou sur une trajectoire descendante (de Gaulejac, 1996, p. 83).

Ainsi le fait d'occuper une position sociale humiliante et stigmatisante peut conduire l'individu à modifier la représentation qu'il a de lui-même et éventuellement l'amener à se percevoir comme un objet de mépris.

Parce que l'idée normative que chacun se fait de soi-même - de son «moi», dans la terminologie de Mead - dépend de la possibilité qu'il a de toujours se voir confirmé dans l'autre, l'expérience du mépris constitue une atteinte qui menace de ruiner l'identité de la personne tout entière (Honneth, 2002, p. 161).

En d'autres mots, le fait de se faire attribuer une identité sociale négative peut conduire l'individu à adopter une identité personnelle négative. C'est dans cette

mesure que l'expérience de l'itinérance s'avère être une menace identitaire. D'ailleurs, un nombre croissant d'études (Snow et Anderson, 1987; Lanzarini, 1997; Wardhaugh, 1999; Boydell *et al.*, 2000; Osborne, 2001) analysent l'expérience de l'itinérance sous cet angle. Présentée dans ces études comme une véritable épreuve identitaire, la vie dans l'itinérance engendre, chez certains individus, des effets dévastateurs : «Individuals often lose their sense of identity, self-worth, and self-efficacy » (Boydell *et al.*, 2000, p. 26). Toutefois, pour d'autres individus, l'épreuve de l'itinérance ne porte pas atteinte à l'identité personnelle. Snow et Anderson remarquent que :

Se faire attribuer une identité sociale négative ne se traduit pas automatiquement en une acceptation de cette identité, peu importe jusqu'à quel point le statut social de la personne est dénigré ou méprisé. En effet, l'acteur social peut adopter une vision tout à fait contraire (2001, p. 20).

En somme, s'il est admis que l'expérience de l'itinérance s'avère être une épreuve identitaire, il ne va toutefois pas de soi que cette épreuve se solde par l'adoption d'une identité négative. Osborne explique que l'itinérance place l'individu devant un «dilemme identitaire» qui oblige ce dernier à prendre position : «One would be to maintain one's domiciled identity and do whatever is possible to «get off the street.» The other would be incorporate being «homeless» into one's identity » (2001, p. 43). Dubar qui n'étudie pas le cas des personnes en situation d'itinérance mais plutôt les concepts d'épreuve et de crise identitaire, arrive à un constat similaire. Ce dernier postule que face à une épreuve identitaire, l'individu se retrouve devant deux alternatives : 1- celle du «repli sur soi» : l'individu s'attache alors à son statut antérieur et tente de maintenir une image de lui qui correspond à ce statut ou, 2- celle

de la «conversion identitaire» : l'individu abandonne son ancien statut et endosse une nouvelle identité (Dubar, 2000, p. 168). Retenons ici que, plutôt que d'accepter passivement l'identité négative qu'on lui attribue, l'individu adoptera une position visant à protéger son identité personnelle de l'épreuve identitaire.

L'adoption de positions identitaires dans l'itinérance rejoint celle des réactions individuelles décrites par Roy. Rappelons que l'individu en voie de désinsertion sociale traverse des étapes (résistance, adaptation, installation) correspondant à différentes positions identitaires (lutte, essoufflement, résignation). Afin de consolider à travers l'épreuve sa position identitaire, l'individu aura recours à un ensemble de stratégies. À ce propos, Snow et Anderson qui parlent de «stratégies de gestion des stigmates» écrivent : «la plupart des êtres humains sont plus créatifs que ce que postulent plusieurs théories sociologiques » (2001, p. 21). Cela suppose que, malgré la mise à l'épreuve de leur identité, peu d'individus en viennent à adopter une identité personnelle négative. Bien que leurs travaux ne portent pas spécifiquement sur le phénomène de l'itinérance de Gaulejac et Taboada Leonetti font aussi usage de la notion de stratégie.

La notion de stratégie se situe à l'articulation du système social et de l'individu, du social et du psychologique; elle permet de lire, dans les comportements, individuels ou collectifs, les diverses manières dont les acteurs «font avec» les déterminants sociaux, et en fonction de quels paramètres sociaux, familiaux ou psychologiques (1994, p.184-185).

«Faire avec» les déterminants sociaux, c'est précisément ce dont il est question. En d'autres mots, comment composer avec une situation telle que celle de l'itinérance - situation dévalorisée et dévalorisante - et surtout comment, à travers cette épreuve, préserver une identité personnelle positive ou dans les termes de Ricoeur : comment entretenir un rapport positif à soi-même ? (1996, p. 201).

1.5.2 Les stratégies identitaires

Évidemment, le recours à des stratégies identitaires n'est pas le propre des personnes en situation d'itinérance. Au fil des interactions, chaque individu adopte des stratégies visant à consolider l'image qu'il se fait de lui-même à celle que les autres se font de lui.

Confrontés à la nécessité de se faire une idée d'eux-mêmes pour tracer leur chemin, opérer des choix, se présenter à autrui..., nos contemporains vont développer des stratégies identitaires en fonction des moyens à leur portée et de leur capacité à les utiliser (Boulte, 1995, p. 25).

Le fait que chaque individu adopte des stratégies correspondant à sa situation, implique qu'il existe une multitude de stratégies identitaires. Toutefois, comme le soulignent Gaulejac et Taboada-Léonetti : « Dans des conditions objectives semblables, les réactions et les stratégies sont différentes d'un individu à l'autre. Cependant, les stratégies mises en œuvre ne sont pas innombrables » (1994, p. 181). Toujours selon ces auteurs qui décrivent le cas de personnes luttant contre la stigmatisation, le type de stratégie adoptée rend à la fois compte du « niveau d'intégration de l'image négative et les manières dont les gens réagissent face à l'invalidation dont ils sont l'objet » (1994, p. 183). D'autres recherches, celles-là portant spécifiquement sur l'itinérance, ont aussi démontré que la configuration de la structure sociale (Laberge et al., 2000), le temps passé dans la rue (Snow et Anderson; 1987, Robinson et Farrington; 1999), la représentation de soi (Boydell *et al.*; 2001) jouaient un rôle prédominant dans le choix, conscient ou inconscient, des stratégies adoptées par les personnes en situation d'itinérance.

Dans leur article *Identity Work among the Homeless: The Verbal Construction and Avowal of Personal Identities* (1987), Snow et Anderson présentent les résultats d'une étude au cours de laquelle ils se sont intéressés à la question de la

construction identitaire des personnes itinérantes à partir de leur discours. L'étude poursuivait un double objectif soit d'une part, conceptualiser les mécanismes de construction identitaire chez les personnes de la rue et d'autre part, mettre en lumière de façon empirique la relation entre les concepts de rôle, d'identité et du soi. Pour Snow et Anderson (1987), la population itinérante, dans la mesure où les individus la constituant n'endossent pas de rôles sociaux, représente une population superflue (p.1337). Puisque ce sont les rôles sociaux qui permettent aux individus d'acquérir une fonction sociale (valeur sociale) et d'obtenir de la dignité (valeur morale), les auteurs constatent qu'au niveau social, les personnes itinérantes sont considérées comme des êtres indignes et dépourvus de valeur sociale. Voulant se soustraire à l'humiliation engendrée par leur position sociale, les personnes itinérantes déploieront des stratégies que Snow et Anderson qualifient de *generic patterns*. Trois types de stratégies se retrouvent dans leur modèle : celle de la distanciation, celle de l'adhésion et celle du récit fictif. Nous avons compilé dans le tableau 1.4, les types de stratégies identifiés par les chercheurs et les sous catégories qu'ils ont identifiées lors de l'analyse de leur matériau. Les stratégies présentées dans le tableau 1.4 seront réintroduites dans nos propres analyses.

Tableau 1.4
Snow et Anderson : *Three Generic Patterns*⁵

Distanciation	Distanciation face aux autres itinérants	- Distanciation de l'ensemble des itinérants - Distanciation face à certains types d'itinérants
	Distanciation face au rôle	- Refus d'endosser le rôle et la conduite d'une personne de la rue. - Refus d'endosser des pratiques spécifiques à certains itinérants
	Distanciation face aux institutions	Critique des organismes et des institutions du «système rue» (i.e. : «les organismes sont des béquilles, on nous traite comme des animaux, ils font de l'argent sur notre dos, etc.»)
Adhésion	Adhésion aux autres itinérants	L'individu se perçoit comme un itinérant et s'identifie à d'autres personnes comme lui. (i.e. «J'ai des amis, on se tient, je le protège, on partage ce qu'on ramasse», etc.)
	Adhésion idéologique	L'individu se perçoit comme une personne de la rue. Il se distingue toutefois des autres itinérants par le fait qu'il est un être d'exception, parfois doté de pouvoirs surnaturels ou messenger de la foi.
Récit fictif	Embellissement	Exagération du passé et du présent
	Fantasme	Vie présente et passée sans lien avec la projection dans le futur (i.e. projets irréalistes).

Depuis la parution de cet article en 1987, des études similaires ont été menées et ont contribué à mettre en lumière les stratégies et les mécanismes de construction identitaire chez les personnes itinérantes (Farrington et Robinson, 1999; Wardhaugh 1999, Boydell *et al.* 2000; Osborne 2001).

Nous compléterons la présentation de la notion de stratégies identitaires en référant aux travaux de de Gaulejac et Taboada Leonetti (1994). En tentant de

⁵ Nous avons traduit librement les concepts présentés par Snow et Anderson dans leur l'article : *Identity Work among the Homeless : The Verbal Construction and Avowal of Personal Identities.* (1987).

répondre à la question : «quels sont les mécanismes qui produisent cette dynamique qui semble, de façon irréversible, entraîner des individus vers la misère puis l'exclusion sociale?» (1994, p. 19). Les auteurs ont aussi identifié trois types de stratégies identitaires auxquelles ont recours les personnes confrontées à une identité sociale négative. Étant convenu que les personnes en situation d'itinérance sont confrontées à une identité sociale négative, les stratégies répertoriées par de Gaulejac et Taboada Leonetti s'appliquent à notre problématique. Le tableau 1.5, intégralement tiré de leur livre *La lutte des places* (1994, p. 187), présente une synthèse des stratégies qu'ils ont identifiées.

Tableau 1.5
Synthèse des stratégies de réponses (de Gaulejac et Taboada-Léonetti)

	Dimension psychologique	Dimension sociale
Stratégie de contournement (contestation de l'image négative)	-Distanciation -Inversion du sens -Référence à d'autres systèmes de valeurs	-Dérision -Intégration dans les marges -Désimplification
Stratégie de dégagement de la situation (revalorisation de l'identité)	-Agressivité -Désir de revanche -Recherche de la reconnaissance sociale (individuelle/collective)	-Modification temporaire du rapport de forces -Mobilité à l'intérieur du système -Mise en cause du système
Stratégie de défense (intérieurisation de l'image négative)	-Évitement -Différenciation -Dénégation -Jeu de rôles -Résignation -Réappropriation comme sujet	-Isolement -Privation d'identité collective -Fuite de la réalité, alcool, drogue -Instrumentalisation -Passivité sociale surenchère, autodestruction

V. de Gaulejac et I. Taboada-Léonetti, 1994, *La lutte des places*. Hommes et Perspectives, p. 187.

Comme en témoigne le tableau 1.5, en plus de présenter trois types de stratégies (contournement, dégagement, défense) de Gaulejac et Taboada-Léonetti ajoutent deux dimensions à leur modèle, la dimension psychologique qui rend compte de la position psychologique de l'individu face à l'identité négative et la dimension sociale qui rend compte de la position identitaire et de l'attitude de l'individu envers l'environnement social. Lors de notre analyse (chapitre IV), nous réintroduisons ces stratégies de réponse en les mettant en lien avec les étapes du processus de désinsertion sociale. Nous verrons alors comment dans leur discours, les personnes en situation d'itinérance ont recours à différents types de stratégies afin de maintenir, négocier ou revendiquer une identité personnelle positive. Toutefois, avant de plonger au cœur de notre analyse, une présentation de notre démarche méthodologique s'impose.

CHAPITRE II CONSTRUCTION DE L'OBJET ET CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

2.1 CONSTRUCTION DE L'OBJET

2.1.1 Questions de recherche

Notre recherche s'articule autour de deux questions. Notre première question porte sur la représentation de l'itinérance et notre seconde, sur les stratégies identitaires adoptées par les personnes itinérantes. Tel que mentionné dans le chapitre précédent, il n'existe pas de définition formelle de la notion d'itinérance. Devant ce fait, par notre première question, nous voulons saisir : qu'est-ce que l'itinérance pour les personnes qui vivent une situation d'itinérance? Il s'agira, plus précisément, de saisir de quelles façons, à travers leur discours, les personnes itinérantes se représentent-t-elles l'itinérance? Cette question nous permettra d'une part de décrire la réalité quotidienne des personnes itinérantes et d'autre part, d'accéder à ce que représente, du point de vue de l'acteur, la situation d'itinérance.

Dans la chapitre I – par le biais d'une revue de littérature - nous avons vu que bon nombre de chercheurs soulignent que l'expérience de l'itinérance peut s'avérer être menaçante pour l'identité (vécue sous la forme d'une remise en question du rapport positif à soi-même) et qu'en réponse à cette menace, les personnes en situation d'itinérance adoptent diverses stratégies. Notre deuxième question est double : en quoi, précisément, l'expérience de l'itinérance constitue-t-elle une menace pour l'identité ? Et quelles sont les stratégies adoptées par les personnes en situation d'itinérance afin de préserver, négocier ou revendiquer la légitimité du rapport positif à elles-mêmes?

2.1.2 Objectifs de recherche

En s'intéressant à la représentation de l'itinérance, des personnes dites itinérantes et à l'épreuve identitaire qu'impose une situation d'itinérance, nous voulons d'une part, contribuer au débat sur l'exclusion sociale et d'autre part, mettre en lumière les mécanismes de construction du sens chez les personnes en situation de non-reconnaissance sociale. Nous souhaitons que les résultats de cette recherche participent à la production de connaissance scientifique sur la réalité des personnes en situation d'itinérance et, s'il y a lieu, que notre recherche soit prise en compte dans l'élaboration de plans d'interventions des acteurs du milieu.

2.1.3 Hypothèses

En regard de nos questions de recherche, nous formulons trois hypothèses étroitement liées entre elles : 1) plusieurs représentations de l'itinérance coexistent dans le discours des personnes en situation d'itinérance; 2) les effets de l'itinérance sur l'identité personnelle varient en fonction des stratégies adoptées par les individus en situation d'itinérance; 3) les stratégies adoptées ne se font pas au gré du hasard. Elles correspondent plutôt aux positions individuelles qui ponctuent le processus de désinsertion sociale.

2.1.4 Le matériau

Le matériau utilisé dans cette recherche ne porte pas spécifiquement sur l'épreuve identitaire de l'itinérance. Il provient plutôt d'entretiens semi-directifs réalisés dans le cadre de deux recherches effectuées par le Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI)⁶. Il s'agit donc d'un matériau de

⁶ Les deux recherches : « La représentation du risque et de la maladie chez les personnes itinérantes » et « Construction identitaire et représentation de la maladie chez les personnes itinérantes » ont été

source secondaire. Toutefois, en lisant les verbatim des entrevues, nous avons pu constater la complexité et la richesse des propos des répondants et le fait que ceux-ci étaient susceptibles de répondre à nos questions de recherche. Suite à ce constat, les responsables du CRI nous ont autorisé à utiliser les entretiens dans le cadre de notre recherche.

2.1.5 La cueillette des données

Tel que mentionné, le matériau de cette recherche est de source secondaire. Mentionnons toutefois que nous avons personnellement pris part au recrutement des personnes interviewées et que nous avons assisté à la plupart des entrevues. En ce qui concerne le processus de recrutement de participant, il se divise en trois temps. 1) Nous avons d'abord établi un premier contact auprès d'intervenants oeuvrant dans des ressources ou offrant des services ayant pour objectif de venir en aide aux personnes en situation d'itinérance. Six ressources ont ainsi été mises à contribution : Le Refuge des jeunes, La mission Old Brewery, L'accueil Bonneau, La maison SIDA-SECOURS, Le Toit Rouge et L'équipe itinérance du CLSC des faubourgs. Ce premier contact nous permit d'une part, de présenter les objectifs de la recherche et, d'autre part, de valider auprès des intervenants la pertinence de la grille d'entrevue. 2) Avec l'autorisation des responsables de ces ressources nous avons procédé, à l'intérieur des ressources, au recrutement de participants. 3) Après avoir présenté brièvement en quoi consistait la recherche, des personnes nous ont signalé leur désir de participer à un entretien, nous leur avons alors fixé un rendez-vous.

En tout, vingt-et-une personnes ont été interviewées dans le cadre de cette recherche. À l'exception de trois cas de désistement, les participants recrutés dans les ressources se sont tous présentés au rendez-vous à l'heure convenue. Soulignons

réalisées sous la direction de Shirley Roy et de Roch Hurtubise (2001 à 2003) et ont été

aussi que certaines entrevues ont été réalisées dans les ressources (dans des locaux mis à notre disposition) alors que d'autres ont été réalisées dans les bureaux de CRI à l'UQAM. Enfin, les entrevues ont toutes été enregistrées et retranscrites sous forme de verbatim.

2.1.5.1 Les entretiens semi-directifs : possibilités et limites

L'approche qualitative, par le biais de l'entretien semi-directif, contribue à mettre à l'avant-plan le discours des personnes interviewées.

L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Savoie-sajc in Gauthier, 2003, p. 296).

Dans le cas d'entretiens réalisés auprès de personne en situation d'itinérance, nous considérons que ce type d'approche est des plus adéquat. En effet, dans ce cas, l'entretien semi-directif permet de donner la parole à des personnes qui trouvent peu d'occasions d'exprimer leur point de vue. En donnant la parole à ces individus, généralement *sans voix* (ou du moins sans auditeur), l'entretien semi-directif contribue à éclairer des réalités subjectives qui demeurent souvent invisibles dans le cadre des interactions quotidiennes. Il serait toutefois faux de croire que ce type d'entretien donne pour autant libre accès à la conscience de la personne interviewée. Comme le souligne Poupart (1997, p. 174), l'entretien qualitatif n'échappe pas aux enjeux des interactions. En effet, les données, recueillies par le chercheur lors de tels entretiens, s'avèrent être, comme toute autre interaction, des constructions

sociosymboliques organisées de manière linéaire par la personne interviewée. (Blanchet, 1987, p. 85) Rappelons aussi que même, lors d'entretiens qui se veulent semi-directifs, les propos tenus par les personnes interviewées ne sont pas astreints de toutes contraintes et qu'ils sont balisés au rythme des impératifs imposés par la grille d'entretien. Outre les limites que nous venons de souligner, il apparaît que l'entretien semi-directif s'avère être l'instrument le plus adéquat pour saisir la réalité subjective et les représentations individuelles et ce, particulièrement lorsqu'il s'agit d'individus en situation d'itinérance.

2.1.5.2 L'appropriation de données de source secondaire

Évidemment, le fait d'utiliser dans notre recherche des données provenant d'une autre recherche a nécessité quelques ajustements. Premièrement, des vingt et une personnes interviewées dans le cadre des recherches du CRI⁷, seules les entrevues réalisées avec les participants de sexe masculin ont été retenues. La décision de ne pas inclure dans notre échantillon, les entrevues réalisées avec des femmes découle essentiellement de la contrainte de concision imposée par le format du mémoire de maîtrise. Ce choix méthodologique ne remet pas en question la richesse des entretiens réalisés auprès des femmes. En fait, il nous semble que la réalité des femmes en situation d'itinérance diffère suffisamment de celle des hommes pour qu'une étude porte spécifiquement sur cette question. Ainsi, notre corpus se compose des dix-sept entretiens réalisés auprès des hommes.

Notre matériau de recherche étant de source secondaire, nous nous devions aussi de l'adapter à notre cadre de recherche. À ce titre, le recours au logiciel d'analyse qualitative *NVivo 2.0* a largement contribué à cette adaptation. Le logiciel nous a permis de procéder rapidement à un repérage des éléments susceptibles d'être

⁷ *Idem.*

inclus dans notre recherche. Suite à ce premier repérage, nous avons établi un arbre de codification (*tree*) qui se compose de quatre catégories «mères» (*tree node*) : 1) Itinérance ; 2) Réseau relationnel ; 3) Projets ; 4) Rapport à soi-même. Les catégories «mères» sont elles-mêmes constituées de sous-catégories (*child node*) que nous présenterons dans la section qui suit. Ne conservant que les segments se rapportant à nos catégories d'analyse nous avons, d'une part, réduit de manière significative le volume d'informations contenues dans le corpus originel et, d'autre part, nous avons mis en forme les données de façon à ce qu'elles correspondent plus spécifiquement aux objectifs de notre recherche. En d'autres mots, la codification *Nvivo* nous a permis de constituer, à partir d'un matériau originellement conçu dans le cadre d'une autre recherche, notre propre matériau de recherche.

2.2 LA CATÉGORISATION

2.2.1 Catégorie : Itinérance

D'emblée, notons que les termes «itinérant» et «itinérance» sont très peu utilisés par les personnes interviewées. Pour décrire leur mode de vie, les répondants ont plutôt recours aux expressions «gars de la rue», «être dans de la rue.» Nous avons donc choisi de regrouper sous la catégorie «itinérance», les extraits d'entrevues comportant des références du type : «Dans la rue...», «Les itinérants pensent...», «Je suis dans l'itinérance...» À ces extraits s'ajoutent les réponses obtenues à la question : pouvez-vous nous décrire ce qu'est, selon vous, une situation d'itinérance?

2.2.2 Catégorie : Réseau relationnel

La catégorie «réseau relationnel» regroupe les segments dans lesquels la personne interviewée fait référence à d'autres personnes. Elle se compose des sous-catégories : famille (amis, conjoints/conjointes); autre institutionnelle (intervenants,

médecin, psychiatre, etc.); autres, en situation d'itinérance et autre, générale (le gouvernement, la société, les citoyens, les gens, les normaux, etc.).

2.2.3 Catégorie : Projets

La catégorie «projet» est essentiellement constituée des réponses à la question : avez-vous des projets? Comment entrevoyez-vous votre avenir? S'ajoute aux réponses à ces questions, la sous-catégorie «aspiration.» Cette dernière se constitue des segments dans lesquels la personne formule un souhait (réaliste ou non) ou fait part d'une aspiration du type : «j'aimerais avoir un logement».

2.2.4 Catégorie : Rapport à soi-même

La catégorie «rapport à soi-même» réfère au concept développé par Honneth et Renault que nous avons présenté dans le chapitre précédent. Dans cette catégorie sont donc rassemblés les extraits qui relèvent d'un positionnement de l'individu face à lui-même. Cette catégorie se compose des sous-catégories : estime de soi, respect de soi, dignité, confiance en soi, valeur sociale. De plus, pour chaque personne interviewée nous avons évalué si le «rapport à soi-même» s'avérait positif ou négatif. Pour ce faire, nous avons établi qu'une personne entretient un rapport positif à elle-même lorsque, dans son discours, elle se présente sous un angle essentiellement positif. Ces personnes formuleront des énoncés du type : «je suis fier de qui je suis», «je suis bien dans ma peau». Dans ces cas, l'estime de soi et la valeur sociale sont mises de l'avant. À l'inverse, nous avons évalué qu'une personne entretient un rapport négatif à elle-même lorsque, dans son discours, elle se dénigre, affirme ne plus avoir d'estime d'elle-même et s'accorde peu de valeur sociale. Ces personnes formuleront des énoncés du type : «je ne suis personne», «je ne vauds rien». L'évaluation positive ou négative du rapport à soi-même sera réintroduite lors de l'analyse présentée au chapitre IV.

2.3 PRÉSENTATION DES PERSONNES INTERVIEWÉES

Il est primordial de s'attarder aux conditions objectives de vie des personnes s'inscrivant dans un parcours d'itinérance. Ces conditions - qui dépassent largement le fait d'avoir un domicile fixe ou non - constituent des éléments-clés pour rendre compte de la réalité des personnes vivant dans la rue. C'est dans cette optique que nous présenterons maintenant un portrait général de chacune des personnes rencontrées. Ces données, qui sont directement tirées des verbatim d'entrevues, reflètent les propos des répondants et par conséquent, ne font pas l'objet d'interprétation de notre part. De plus, nous tenons à insister sur le fait que nous présentons ces dimensions à titre descriptif et non explicatif. C'est-à-dire qu'en aucun cas, ces dimensions suffisent à elles seules à expliquer les raisons pour lesquelles ces personnes sont aujourd'hui à la rue. Enfin, mentionnons qu'afin de préserver l'anonymat des personnes interviewées, les prénoms ont été changés.

Ainsi, après avoir mentionné le nom et l'âge de la personne, nous identifierons huit autres dimensions, soit le lieu d'origine, le niveau de scolarité, les diagnostics médicaux reçus, les problèmes liés à la consommation (identifiés par la personne), l'endroit où la personne a passé la nuit précédant l'entrevue, les sources principales de revenu, la présence ou non de contact avec la famille et enfin, une estimation du temps passé dans la rue.

Michel, 37 ans, est né en Ontario et s'est établi à Montréal en 1978. Il a pour scolarité un secondaire V. Il a contracté l'hépatite B, il se considère alcoolique et a connu des problèmes de jeu. Au moment de l'entrevue, il est domicilié dans une ressource pour personnes itinérantes et ses revenus proviennent uniquement de la quête. Il affirme n'entretenir aucun rapport avec sa famille et il estime à sept ans la période de temps qu'il a passé dans la rue.

Luc, 35 ans, est né dans les environs de Montréal. Il a pour scolarité un secondaire V. Il consomme quotidiennement de la cocaïne. Au moment de l'entrevue, il avait dormi quelques heures en cinq jours dans une cabine d'un

établissement de *peep-show*. Sa source de revenu principale provient de la prostitution. Il n'entretient aucun contact avec sa famille. Il estime à six mois, le temps passé dans la rue.

Sylvain, 43 ans, est originaire d'Abitibi et est établi à Montréal depuis plus de vingt-cinq ans. Il a complété une 11^e année et se dit alcoolique et dépressif. Il passe ses nuits dans une ressource pour personnes itinérantes. Il a pour revenu la quête et l'aide sociale. Il n'entretient aucun contact avec sa famille. Il estime à deux mois et demi, la période de temps passée dans la rue.

Bertrand, 47 ans, est originaire du Saguenay-Lac-St-Jean. Il vit à Montréal depuis moins de dix ans. Il a pour scolarité un secondaire IV. Il affirme faire quotidiennement usage de psychotrope (PCP, comprimés de morphine, cocaïne). Il est domicilié dans une ressource et a pour source de revenu principale, l'aide sociale. Il est en contact (téléphonique) avec certains membres de sa famille. Il estime à trois mois son temps passé dans la rue.

Pierre, âgé de 29 ans, est originaire de la ville de Québec. Il a complété trois sessions de CÉGEP. Lors d'une évaluation psychiatrique, on lui a diagnostiqué un trouble de personnalité *borderline*. Il passe ses nuits dans une ressource et a pour source de revenu, l'aide sociale. Il est en contact avec sa mère. Il estime à quatre mois, sa période passée dans la rue.

Gilles, 39 ans, originaire de Montréal a cessé les études en secondaire III. Il consomme quotidiennement de la cocaïne par voie intraveineuse. Lorsque nous l'avons rencontré, il dormait dans la rue et avait pour source de revenu principale, l'aide sociale. Il est sans contact avec sa famille. Il estime à cinq ans le temps qu'il a passé dans la rue.

Stéphane 39 ans, originaire de Laval a cessé les études en secondaire III. Il est porteur du VIH depuis dix-neuf ans. Il se qualifie d'alcoolique et d'ex-toxicomane. Lorsque nous l'avons rencontré, il affirmait passer ses nuits avec sa conjointe dans un abri de fortune (dans une ruelle sous un escalier). Ses sources de revenu proviennent essentiellement de la quête et de l'aide sociale. Il rend hebdomadairement visite à sa mère. Il estime être dans la rue depuis plus ou moins cinq ans.

Marc 31 ans originaire de Longueuil, a cessé les études en secondaire II. Il nous confie avoir traversé une période dépressive. Lorsque nous l'avons rencontré, il dormait dans une ressource pour personnes itinérantes. Ses revenus proviennent de l'aide sociale. Il n'entretient pas de contact avec sa famille. Il affirme s'être retrouvé à la rue à trois reprises, sa plus courte

période dans la rue a été de quatre jours et actuellement son séjour de dix-sept jours dans la rue s'avère être son plus long.

Fernand, 37 ans, originaire de Montréal, a pour scolarité complétée un secondaire III. Il se qualifie d'alcoolique toxicomane. Il est porteur du VIH et de l'hépatite C. Au moment de l'entrevue, il affirmait dormir dans l'entrée d'un guichet automatique. Ses revenus proviennent de la quête. Il estime à cinq ans, le temps qu'il a passé dans la rue.

Philippe, 26 ans, originaire de Montréal, a quitté l'école en secondaire I. Il a été diagnostiqué paranoïaque schizophrène. Au moment de l'entrevue, il dormait dans une ressource pour personnes itinérantes et avait pour principale source de revenu, l'aide sociale avec soutien financier⁸. Il ne fréquente plus de membres de sa famille. Il estime à dix mois, sa période passée dans la rue.

François, 35 ans, originaire de Montréal, a débuté un certificat universitaire. Il se qualifie de toxicomane. Il est porteur du VIH et de l'hépatite C. Au moment de l'entrevue, il était domicilié dans un centre d'hébergement pour personnes atteintes du VIH. Il a pour principale source de revenu, l'aide sociale. Il ne fréquente plus sa famille. Il affirme connaître des épisodes de rue depuis dix-sept ans.

Jocelyn, 43 ans, originaire de Montréal, a complété un secondaire V. Il se présente comme étant un alcoolique toxicomane. Il est porteur du VIH. Au moment de l'entrevue, il était domicilié dans un centre d'hébergement pour personnes atteintes du VIH. Il a pour principale source de revenu, l'aide sociale avec soutien financier. Il n'entretient pas de rapport avec sa famille. Il estime à deux mois son séjour dans la rue.

Greg, 41 ans, originaire de Montréal, a pour scolarité un secondaire I. Porteur du VIH et de l'hépatite C, il est domicilié dans une ressource pour personnes atteintes du VIH mais affirme habiter en appartement depuis près d'un an. Il a pour source de revenu, l'aide sociale avec soutien financier. Il fréquente certains membres de sa famille. Au cours des quinze dernières années, il a connu plusieurs épisodes de rue.

Jean, 52 ans, originaire de Montréal, compte treize années de scolarité. Il se considère alcoolique. Au moment de l'entrevue, il est domicilié dans une ressource pour personnes itinérantes. Il a pour source de revenu, l'aide sociale.

⁸ Le soutien financier est un supplément monétaire qui s'ajoute à la prestation d'aide sociale. Ce supplément est accordé aux personnes ayant été déclarées inaptées au travail par un médecin.

Il ne fréquente aucun membre de sa famille. Il estime à trois mois, son séjour dans la rue.

Serge, 24 ans, originaire de Sherbrooke, a complété deux années d'université. Il se considère alcoolique et toxicomane. Il est porteur du VIH et de l'hépatite C. Il a pour source de revenu, la quête et l'aide sociale. Il ne fréquente pas de membre de sa famille. Il estime à un an et demi, sa période passée dans la rue.

Éric, 25 ans, de Granby, a complété un secondaire III. Il se qualifie de toxicomane. Depuis peu, il a contracté l'hépatite C. Il affirme consommer quotidiennement de la cocaïne et de la marijuana. Ses revenus proviennent de la prostitution. Il ne fréquente aucun membre de sa famille. Il estime à un mois et demi, le temps passé dans la rue.

Simon 52 ans, originaire de France, a complété un secondaire V. Il garde contact, par téléphone, avec certains membres de sa famille. Bien qu'il fréquente toujours le réseau caritatif d'aide aux personnes itinérantes, ce dernier loue un appartement depuis un mois et demi.

Comme nous pouvons le constater à partir de ces portraits individuels, le profil des personnes interviewées comporte des similitudes et des différences. L'échantillon comprend des hommes âgés entre 24 et 56 ans. Parmi les dix-sept répondants, sept proviennent d'endroits situés à l'extérieur de la région métropolitaine et dix y sont natifs. En ce qui concerne la scolarité, dix des dix-sept répondants n'ont pas de diplôme d'études secondaires, cinq ont obtenu un diplôme d'études secondaires sans poursuivre leurs études, un répondant a complété trois sessions au CEGEP et deux ont étudié quelques sessions à l'université sans toutefois obtenir leur diplôme. En ce qui concerne la santé, huit des dix-sept répondants se sont vus poser un diagnostic par un professionnel de la santé (santé mentale, VIH/SIDA, cancer, etc.). Au niveau de la consommation, onze des dix-sept répondants se disent aux prises avec des problèmes de consommation (drogue et/ou alcool) et un s'identifie comme un joueur pathologique. Pour les sources de revenu, quinze des dix-sept reçoivent des prestations d'aide sociale, deux d'entre eux se sont vus accorder le soutien financier, quatre mentionnent tirer des revenus de la quête et deux affirment avoir des revenus provenant de la prostitution. Au moment de l'entrevue,

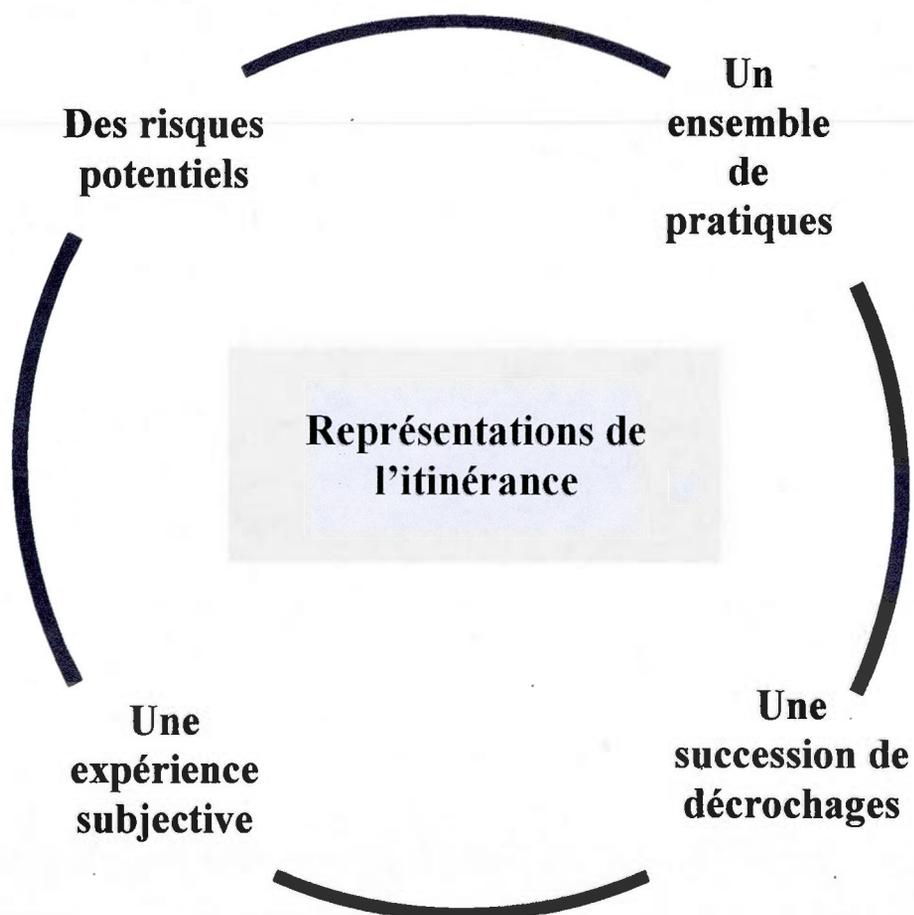
treize des dix-sept répondants avaient passé la nuit précédente dans une ressource pour personnes itinérantes, trois affirmaient avoir dormi dans la rue et un avait passé la nuit dans son appartement. En ce qui a trait à la présence ou non de contacts avec un ou des membres de la famille, onze répondants affirment ne pas entretenir de relation avec leur famille, tandis que les six autres affirment être en contact avec au moins un membre de leur famille. Enfin, il est difficile d'estimer avec exactitude la période de temps passée dans l'itinérance. D'une part, il est fréquent que les répondants affirment avoir perdu la notion du temps et d'autre part, la majorité d'entre eux affirment avoir connu plusieurs épisodes d'itinérance au cours de leur vie. L'évaluation du temps passé dans la rue correspond donc davantage à une estimation de la période de temps passée dans l'instabilité résidentielle. C'est ainsi que sept des dix-sept personnes interviewées estiment avoir passé de deux semaines à moins de six mois dans l'itinérance, trois évaluent à plus de six mois et moins de deux ans, leur séjour dans la rue, enfin six affirment être dans cette condition depuis plus de cinq ans.

CHAPITRE III LES REPRÉSENTATIONS DE L'ITINÉRANCE CHEZ LES PERSONNES INTERVIEWÉES

Dans ce chapitre, nous voulons rendre compte de la représentation de l'itinérance dans le discours des personnes interviewées. Nous tenterons ainsi de répondre à notre première question de recherche, soit : comment, à travers leur discours, les personnes itinérantes se représentent-elles l'itinérance? Tel que souligné lors du chapitre précédent, notre matériau de recherche comprend plusieurs références à la rue, au mode vie itinérant, à la mendicité, à l'errance, etc. En analysant sommairement le contenu des segments regroupés sous la catégorie «itinérance», nous avons tôt fait de constater qu'il ne se dégageait pas *une* mais plutôt *des* représentations de l'itinérance qui plus est, dans plusieurs cas, on retrouvait chez une même personne différents types de représentations. Comme le souligne Stéphane : «Ça peut avoir plusieurs définitions là, l'itinérance.» Un deuxième travail de catégorisation s'imposait. Suite à celui-ci, nous avons réparti les segments d'entrevue faisant référence à l'itinérance en fonction de quatre types de représentations (Schéma 3.1). Soulignons que dans le discours de la majorité des personnes interviewées se retrouve plus d'un type de représentations de l'itinérance.

Schéma 3.1

**Les quatre types de représentation de l'itinérance
chez les personnes interviewées**



3.1 L'ITINÉRANCE : UN ENSEMBLE DE PRATIQUES

Nous avons réuni sous la dimension *les pratiques*, les segments dans lesquels les personnes interviewées établissent un lien direct entre leurs pratiques et leurs représentations de l'itinérance. Souvent désignées en société comme marginales, ces pratiques font partie intégrante de la vie dans l'itinérance. Dans notre corpus, nous avons identifié trois types de pratiques : pratiques de subsistance; pratiques de revenu et pratiques de consommation (drogue/alcool). Bien que de nature différentes ces trois types pratiques sont liées les unes aux autres, si bien que dans le discours des personnes itinérantes, elles sont parfois présentées comme étant indissociables (exemple : dormir dans une ruelle, quêter, consommer).

3.1.1 Les pratiques de subsistance

Les personnes vivant une situation d'itinérance n'échappent pas à la nécessité de satisfaire leurs besoins de base : «l'itinérance pour moi là, c'est de pouvoir atteindre mon but... aller chercher ce que je veux pis, ce que j'ai vraiment de besoin.» (Stéphane) Pour ces personnes qui vivent dans des conditions matérielles minimales, manger, trouver un endroit pour dormir, se laver, se vêtir peuvent s'avérer un défi de taille. C'est pourquoi le recours aux ressources venant en aide aux personnes itinérantes devient, pour certains, salutaire : «Je me dis que si le Refuge [une ressource pour les jeunes de la rue] serait pas là [...] j'aurais été voler pour survivre» (Serge), «avec les ressources qui existent dans la rue [...] il y a moyen de te laver pis de manger à tous les jours » (François).

Cependant, pour fréquenter les ressources, les usagers doivent s'engager à respecter les règlements, se plier aux horaires (lever, douche, couvre-feux, etc.) et accepter de vivre en communauté : «tu dors mal avec à peu près cent gars dans la même... dans le même dortoir ça fait que, c'est pas évident » (Bertrand). Bien que de

façon générale, la plupart des personnes interviewées affirment dormir dans des refuges, d'autres préfèrent la liberté que leur offre la vie à l'extérieur : « Ben dehors là, t'as pas de règlement, t'as pas de file, t'as pas besoin de geler pour deux heures avant de rentrer là, t'sais » (Gilles). L'occupation des lieux publics devient alors une alternative aux ressources : « j'aime autant m'en aller sur un banc de parc » (François).

La vie à l'extérieur vient toutefois avec son lot de complications. En plus d'être constamment en déplacement afin de trouver de quoi se nourrir et des endroits pour dormir : « on marche d'ici à Peel, à Atwater, [...] pis là, on descend en bas dans le Vieux-Montréal, on retourne à Peel, pis après ça, on s'en va jusqu'à Guy, ça veut dire une couple de milles là-dedans là, si c'est pas cinq milles » (Michel). Les personnes itinérantes doivent aussi composer avec les conditions climatiques : « ce que je fais l'hiver habituellement... c'est que je reste dans le guichet [automatique], réveillé jusqu'à temps que le métro rouvre pis, quand le métro rouvre. ben je vas me coucher dans le métro Place des Arts » (Fernand), « il commence à faire froid pas mal la nuit, ça fait que donc, j'ai mon lit pour la nuit » (Philippe). À ce propos, Greg, qui dit passer des journées entières à l'extérieur et avoir dormi dans l'espace attendant au guichet automatique pendant les nuits les plus froides de l'hiver, ajoute :

C'est une survie la rue là, c'est une survie. Un gars qui passe au travers de ça là, je lui lève mon chapeau, pas l'été je parle là, le gars qui dit j'ai été dans la rue au mois de juillet là, t'es pas dans la rue *man*, tu faisais du camping. Quelqu'un me dit : j'ai fait la rue au mois de décembre, janvier, même décembre c'est même pas frette, janvier, février, t'as couché dehors en janvier, février, je te lève mon chapeau mon homme.

3.1.2 Les pratiques de revenu

La question de l'argent est abordée à plusieurs reprises au cours des entrevues. En fait, il est surtout question du manque d'argent. Le fait d'avoir ou non de l'argent a un impact direct sur le quotidien des gens dans la rue. Par conséquent, les moyens

mis en œuvre par les personnes interviewées afin d'augmenter leurs avoirs sont multiples. Parmi ces «pratiques de revenu», la quête est la plus répandue (8/17).

Les termes quêter, *bummer*, quémander, désignent cette action de demander passivement ou activement de l'argent au passant : «Itinérant, ça peut [vouloir] dire ben des choses. [...] Peut-être de *bummer*, de quémander, il y a tellement d'aspects dans ça » (Sylvain). Chacun affirme avoir son «coin» de prédilection et sa propre technique de quête : «moi je quête en avant de l'église » (Sylvain). Il nous explique qu'il n'adresse pas la parole aux passants, il dépose quelques cents dans un verre de carton et les fait «sonner» lorsque des gens passent près de lui. Pour Fernand, la quête est un travail : «moi je travaille dans un guichet automatique... j'ouvre deux portes... mais c'est sûr que j'ai une calotte ou un verre, mais je suis pas là «monsieur un petit peu de change», c'est sûr que j'ai la main, je veux dire je mets la calotte à l'envers, un petit peu de change dedans [...] c'est un incitatif ». Serge aussi a déjà joué le rôle de portier : «Moi, en tout cas, normalement ce que je faisais, c'est que j'allais à l'église dans l'ouest pis, je tenais la porte, pis c'est très payant ».

Les raisons pour quêter diffèrent d'une personne à l'autre. Certains diront quêter pour assurer leur subsistance : «Des fois, moi je quête, oui, pas pour consommer là, t'sais c'est pour survivre, point » (Fernand). D'autres quêtent pour des raisons de sécurité : «le fait d'avoir de l'argent dans mes poches [...], ça me donne un peu plus de sécurité, pis quand j'en ai pas je me sens perdu » (Michel). D'autres enfin, quémandent pour consommer :

Je leur dis [aux passants] ben là, c'est pour m'acheter un quart de poudre [cocaïne], j'ai le goût de faire de la poudre, moi je suis un toxicomane, je suis un *junky*, excuse-moi si ça te fait peur, tu peux appeler la police, tu peux faire n'importe quoi, tu peux me donner du change, c'est comme tu veux, mais tu me demandes pourquoi, moi je suis honnête (Fernand).

Hormis la quête, on retrouve dans les entrevues d'autres formes de «pratiques de revenu», la prostitution, le vol, la vente de drogue et de matériels illicites.

Moi, je suis quelqu'un qui a appris à vivre par moi-même t'sais. À 16 ans, mes parents... mais mon père m'a mis dehors de chez-nous pis j'ai jamais retourné depuis ce temps-là, t'sais. Pis il a fallu que je me débrouille pour vivre là, t'sais; il a fallu que je fasse des vols; il a fallu que je vende de la drogue; il a fallu que je fasse des intros [introductions de domicile par infraction] pis que je fasse plein de chars, voler des chars, faire plein de choses là pour réussir à survivre, t'sais (Éric).

Enfin, quoique moins populaire auprès des personnes interviewées, la collecte de contenants consignés (bouteilles, canettes) et la récolte de pièces de monnaie dans les fontaines publiques constituent d'autres formes de «pratiques de revenu» :

Des fois, je faisais des fontaines (rire). J'ai fait la fontaine au Champs de Mars [...] mais j'ai commencé à m'en vanter pis comme à un moment donné, quand je faisais les fontaines, il y en avait plus [de pièces de monnaie], probablement que ça s'est su pis là, il y en a d'autres qui le font (Bertrand).

3.1.3 Les pratiques de consommation

« Quand je me ramasse itinérant c'est pas parce que je décide d'être itinérant... je décide de consommer ».
(François)

Comme nous l'avons déjà mentionné, les «pratiques de revenu» sont souvent liées à la satisfaction des besoins de consommation. Pour certains, ce ne sont pas les «pratiques de revenu» qui structurent la représentation l'itinérance mais bien la consommation de drogue et d'alcool. «Je déteste faire ça [de la prostitution], mais quand je le fais, je me vois en train de *puffer* ma *puf* [consommer], comprenez-vous, c'est vraiment pour ça »(Luc). En ce sens, la réponse d'Éric à la question « qu'est-ce que l'itinérance? » est sans équivoque. «C'est de la drogue l'itinérance ».

Plus de la moitié des répondants (11/17) affirment «avoir besoin» de consommer quotidiennement. «Pis moi pourtant, sur la rue ben, je fais... je fais vingt, trente piastres de l'heure [...]. Qu'est-ce que je fais avec mon argent? Ben ça [en faisant comme s'il s'injectait], je consomme là » (Fernand). Pour les consommateurs, l'itinérance est indissociable de la consommation et cette dépendance vient à primer sur tous les autres besoins. «T'sais, je suis trois, quatre jours à boire pis je suis trois, quatre jours sans manger » (Jocelyn).

3.2 L'ITINÉRANCE : UNE SUCCESSION DE DÉCROCHAGES

Comme on le constate, les pratiques – qu'elles soient de subsistance, de revenu ou de consommation – font partie intégrante de la représentation de l'itinérance des personnes interviewées. Toutefois, il serait réducteur de penser que les pratiques décrivent à elles seules la représentation de l'itinérance de ces personnes. Plusieurs extraits d'entrevue décrivent aussi l'itinérance sous l'angle d'une succession de décrochages. Dans le discours des personnes interviewées, ces décrochages sont nommés à travers l'absence ou la perte de points d'ancrage. Il est alors question de l'absence de domicile, mais aussi de l'absence de travail, de biens matériels ou de relations significatives.

Puisqu'il correspond en tous points au processus dans lequel sont inscrites les personnes interviewées, le concept de désaffiliation de Robert Castel nous semble approprié : «Dans la plupart des cas, «l'exclu» est en fait un désaffilié dont la trajectoire est faite d'une série de décrochages par rapport à des états d'équilibre antérieurs plus ou moins stables, ou instables » (Castel, 1995, p. 15). Les personnes rencontrées décrivent en effet, chacune à leur façon, les décrochages successifs qu'elles ont connus et ceux qu'elles continuent de cumuler à travers leur expérience dans l'itinérance. Notons au passage que, contrairement à une idée largement répandue, aucun des répondants n'affirme avoir désiré ou choisi l'itinérance comme

mode de vie. À propos, Philippe explique : « si t'es dans la rue, c'est parce que t'as une carence à quelque part, ça c'est officiel, t'as une carence, pis on en a toute, c'est jusque, nous autres, on n'est pas arrivé à contrôler généralement là ». Rappelons aussi que le phénomène de l'itinérance surpasse les choix individuels et qu'il résulte d'une combinaison de facteurs structurels (pauvreté extrême, crise du logement, difficultés d'accès au marché du travail, etc.) et personnelles (décès d'un proche, divorce, problèmes de consommation, problèmes de santé, etc.).

Ainsi, pour les personnes interviewées, la rue ne représente pas un choix mais plutôt un lieu d'aboutissement caractérisé par l'absence de points d'ancrage. Michel décrit comment des décrochages successifs l'ont conduit à la rue : « l'hiver je me louais, je travaillais. Depuis deux ans, je manque de stabilité depuis que j'ai perdu mon père ». Après la mort de son père, Michel a augmenté sa consommation d'alcool : « je suis en consommation là depuis des mois, pis des mois de temps ». Il a cessé de travailler et s'est adonné au jeu : « on a commencé à aller au casino [...] pour gagner des gros montants pis [...] on a tout perdu ». Maintenant, sans emploi, sans famille, sans travail, sans argent, Michel constate : « je suis itinérant ».

Voyant se rompre un à un les points d'ancrage qui les préservaient de l'itinérance, ces personnes semblent assister à leur chute à la manière de spectateurs impuissants : « je me suis retrouvé dans la rue » (Simon). « Je venais de tomber à la rue. J'étais entre-deux, j'avais encore mon appartement mais là, je commençais à tomber » (Philippe).

Tu te ramasses chez des amis, pis des amis, ben là, on peut pas te garder de même. [...] Ça fait que tu fais le tour de ton monde pis, à un moment donné, t'atterris sur la rue Sainte-Catherine. C'est comme ça que ça commencé pis, plus je voyais ma vie prendre une débarque, plus je me disais qu'il n'y avait plus rien à faire (François).

Comme on le constate à travers les propos de François, pour certaines personnes, la rue constitue un véritable un point de chute : «...t'atterris sur la rue ». Et comme lors d'une chute, l'impact semble éminent : «plus je voyais ma vie prendre une débarque, plus je me disais qu'il n'y avait plus rien à faire ».

Comme nous l'avons mentionné dans cette forme de représentation, l'itinérance se caractérise par l'absence de points d'ancrage. Absence qui se manifeste dans les entrevues à travers une suite de décrochages (résidentiel, relationnel, professionnel, matériel, etc.). Pour Serge, le point de rupture a été franchi lorsqu'il a appris à sa famille qu'il avait contracté le VIH.

Toute ma famille m'a mis de côté. Je peux vous dire c'est dur à vivre là, c'est très difficile. C'est pas la maladie comme telle qui est dure à vivre pour moi en tout cas là, pour une autre personne ça peut être d'autres choses. Moi, c'est pas la maladie qui est dure à vivre, c'est qu'est-ce qui vient avec la maladie. Quand tu dis que t'es renié de ta propre famille là, ça donne un méchant choc, c'est dur à vivre ça. Je vous en parle pis ça amène les émotions.

Alors que certains parleront de leur parcours de désaffiliation en énumérant ce qu'ils ont perdu : «j'avais ma consommation, j'avais ma job pis, j'avais des chums pis tout allait ben » (Jean). D'autres énuméreront ce dont ils auraient besoin pour réintégrer le monde des «affiliés» : «T'sais, je me contente de peu moi, pourvu que j'aie une maison, une auto, une blonde, une job, du beau linge, que je puisse être capable de profiter un peu de la vie, faire du sport, je me limite à ça, mais je peux avoir ben plus que ça » (François). D'autres enfin, décriront leur désaffiliation à partir des contraintes que leur impose leur mode de vie actuel : «Ben là je vous dis, je peux pas m'acheter de télévision, je peux pas communiquer, je peux pas avoir de blonde, je suis dans la rue, je peux pas aller au cinéma, je peux pas rien faire, je peux pas me louer de films » (Marc).

Plusieurs des personnes interviewées insistent sur les difficultés de composer avec l'absence de réseau social : «j'ai pas d'amis, j'appelle pas nulle part t'sais, je suis vraiment dans la rue » (Luc). Et pour plusieurs, être dans la rue, c'est être seul, abandonné et rejeté.

Mais, il y en a que ça fait huit, neuf ans qui sont là [...] je dirai pas comment qu'ils font mais... mais, j'ai jamais posé réellement la question à eux autres. Peut-être parce qu'ils ont... ils ont personne là. Comme moi, je n'ai plus personne (Sylvain).

Paradoxalement, les personnes vivant dans la rue sont constamment entourées de gens et entrent en contact avec un grand nombre de personnes au cours d'une journée. Sur certains aspects, la vie dans la rue prend les traits d'une vie communautaire⁹. Cependant, ces rencontres et les relations qui en découlent sont considérées comme étant non significatives, c'est pourquoi elles n'arrivent pas à chasser le profond sentiment d'isolement et de solitude qui habite les personnes vivant dans la rue. Dans certains cas, la fréquentation des personnes du milieu ne fait qu'accentuer le sentiment de rupture.

La plupart des itinérants qui rentrent ici, je les connais tous de la rue, hein, ça fait que c'est des gens quand même que j'ai créé certains liens d'amitié [...] il y en a que ça me touche, je voudrais les sauver pis, je voudrais tu sais les aider mais je peux pas pis... il faut que je me tienne à l'écart un peu ça fait que... pis même eux autres, ils sont pas portés à venir me voir parce que moi pas de consommation depuis ben ben longtemps, j'ai mis un stop à ça. Pis la passe de prostitution ou peu importe là, par rapport à la toxico moi regarde, ça m'intéresse plus. Ça fait que je me sens rejeté, ça fait que je me sens tout seul, mais il y a toute l'équipe qui est là en arrière de moi pis qui me soutienne là-dedans là, qui me lâche pas pis... ça fait que je réussis à m'en sortir quand même très bien (François).

⁹ Nous pensons ici aux nombreux lits dans les dortoirs des refuges, aux endroits publics bondés que fréquentent ces personnes et aux longues tables des centres de jour.

Face à son entourage François est ambivalent, d'une part, il affirme vouloir se tenir à l'écart des personnes qu'il rencontre pour ne pas replonger dans les problèmes qu'il a connus et d'autre part, il affirme se sentir rejeté de ceux qu'il considère comme ses pairs.

Pour Stéphane, il n'y a pas d'ambiguïté, la rupture face aux personnes composant son environnement social doit être faite de façon marquée et il ne doit que conserver les relations qu'il considère significatives : «Pour vraiment dire, dans la rue, il faut que tu choisisses tes amis, pis tes ennemis [...] pis de ce temps-ci, le meilleur ami, la meilleure amie que j'ai, c'est ma femme, en dehors de elle là non ».

3.3 L'ITINÉRANCE : UN CUMUL DE RISQUES POTENTIELS

Dans le discours des personnes interviewées, l'itinérance est aussi représentée sous forme de risques potentiels. Comme l'écrivent Laberge et Roy (2003), l'épreuve de la rue correspond à de nombreux risques :

[...] De se faire agresser, de ne pas avoir d'argent, d'être sans gîte, d'avoir faim, de manquer de drogue, d'être seul, de ne pas avoir de plaisir physique, d'être privé d'amour et d'affection, d'être exclu du dernier lieu d'appartenance (p.143).

Ces risques potentiels et multiples menacent l'intégrité psychologique et physique des personnes vivant dans la rue. Ces dernières ne peuvent que se protéger du mieux qu'elles peuvent pour éviter le danger.

[...] il reste quand même un petit stress pareil dans les guichets automatiques, premièrement de se faire attaquer, parce que moi ça m'est déjà arrivé, moi j'étais couché de dos là, comme ça, t'sais, c'est sûr qu'à un moment donne que tu viens que tu te pognes des petits trucs des façons de t'installer et pis, que si le monde te frappe ben.... parce qu'il y en a des jeunes qui me voient là pis, ils me prennent comme un morceau de papier, un tas de merde, [...] ça fait que

là, ils arrivent, paf ils te donnent un coup de pied dans les côtes, comme ça (Fernand).

Le risque de s'épuiser est aussi mentionné par plusieurs des personnes interviewées. Ce risque est très souvent associé à l'errance et aux longues heures de marche. Si, pour certains, les longues heures de marche sont sources de fierté : «Trouve des gars qui marchent à longueur de journée comme moi je marche » (Jean). Tandis que pour d'autres, l'errance est vécue comme un véritable supplice. «Je *feel* pas parce que je dors pas, je marche trop » (Marc). François raconte comment, après une période de consommation prolongée et d'errance, il s'est littéralement écroulé sur place : «pis la quatrième journée parce que mes pieds suivent plus, le corps suit plus, là je tombais où est-ce que j'étais rendu pis, je dormais là [...] je peux plus aller plus loin, ça avance plus ». Pour Marc, le risque dépasse l'épuisement, ce dernier croit que la rue met en danger sa vie :

Moi je vas mourir dans la rue... je suis pas capable de vivre de même. Des fois là, le coeur me fait mal là à force que je suis tellement fatigué là. Je suis jeune là mais ça veut rien dire là, t'sais si tu te fatigues, à un moment donné, tu fais pas attention à toi là, la santé en prend un coup là. Moi, je suis pas habitué à cette vie- là, pis je trouve ça dur.

L'exposition continuelle à un niveau de risque élevé a un effet contraignant sur le comportement des personnes de la rue. Dans cette optique, Fernand atteint du VIH, illustre bien en quoi les risques résultant de ses conditions de vie sont directement reliés au fait qu'il ne prenne pas sa médication :

Là, en principe, je devrais prendre des médicaments mais, vu que je suis dans la rue, pis ça il faut que tu prennes ça à des heures là ben fixes, pis très régulier, pis si tu sautes plus que deux, trois doses là, tu donnes de la force à ton virus [...] Pis dans la rue, ben charroyer tout ça, ben souvent ben, il y en a qui pensent... ils pensent qu'on est plein d'affaires dans notre sac, ça fait qu'ils

volent nos sacs, mais finalement ben, il y a trois, quatre bouts de papier, pis des médicaments, pis des bas tout sales.

Comme en témoigne cet extrait, la difficulté d'avoir une routine fixe, la crainte de ne pas prendre sa médication selon la posologie indiquée et de voir son état de santé se détériorer, la difficulté de transporter un sac dans la rue et la peur de se le faire voler, sont autant de facteurs qui dissuadent Fernand de prendre la médication qui lui a été prescrite. Pour lui, comme pour plusieurs autres, la *rue* renvoie à une épreuve physique intense et dangereuse.

Pour les personnes de la rue, le maintien d'un équilibre mental semble aussi constituer un défi de taille. Jocelyn nous explique pour quelle raison il ne doit pas passer des périodes de plus de deux mois dans la rue : «je fais deux mois dans la rue [...] je prends un *break* là, après je peux faire un ou deux mois plus tard, mais après deux mois, je viens comme dans un état ben dépressif » (Jocelyn). Il sait que s'il prolonge la vie dans la rue sur une période de plus de deux mois, il met en danger son équilibre mental. Il se débrouille alors pour que ces épisodes de rue soient entrecoupées de moments de pauses (*break*). Après un certain temps, il se sent apte à retourner à la rue. Pour lui, le cycle d'entrée et de sortie (*in/out*) est un moyen de se protéger contre la dépression. Jean aussi croit que la fréquentation du milieu de l'itinérance finira par l'affecter.

Si je continue à fréquenter ces gens-là, pis à regarder parce que quand on vit avec eux autres, pis que tu vis là réellement avec des personnes qui sont atteintes au point de vue psychiatrique, pis des autres qui sont tout le temps sur le *down* pis que t'as pas d'autres milieu social que ces gens-là, c'est officiel que tu deviens comme eux autres.

Philippe, qui est à la fois usager et bénévole dans une ressource, met aussi en lien le temps passé dans la rue et le risque de voir son état mental se détériorer. Il

affirme avoir constaté l'impact négatif du temps passé dans la rue sur la santé mentale des gens qu'il côtoie.

[...] j'en ai vu des gens dans la rue qui étaient sains d'esprit là, on s'entend ils étaient presque sains d'esprit. Tu prenais ton temps, pis tu leur expliquais, même si c'était des gens violents, agressifs, ils prenaient le temps de t'écouter, pis bon ça finissait par passer. Je leur faisais prendre une douche, va te coucher, bonne nuit, tout va bien. Ça fait trois mois de ça, tu les revois aujourd'hui là, ils sont prêts à arracher les murs qu'il y a dans la maison, ils ont perdu le contrôle sur la maladie. C'est la maladie présentement qui les contrôle.

Lui-même, aux prises avec des problèmes de schizophrénie, est à même de constater que la vie dans la rue constitue un catalyseur au niveau de la détérioration de l'équilibre mental.

À tous les risques déjà mentionnés, s'ajoute celui d'être arrêté par la police et traduit en justice. Les lois interdisant le flânage, le squattage, la consommation d'alcool dans des lieux publics et encore moins celle de drogues, les personnes vivant dans l'itinérance sont constamment exposées à une multitude de sanctions pénales. Ils doivent alors faire face à la justice et répondre de leurs actes et souvent, comme dans le cas de Fernand, les choses s'aggravent et prennent de l'ampleur : «je devais me présenter à la cour, je me suis trompé de journée, ça fait que je suis tombé... j'ai tombé comme en liberté illégale.» (Fernand) La judiciarisation des personnes itinérantes est un autre élément qui contribue à faire de l'itinérance un milieu de vie «risqué».

3.4 L'ITINÉRANCE : UNE EXPÉRIENCE SUBJECTIVE

Dans le discours des personnes interviewées se retrouve un type de représentation qui se distingue des autres par le fait qu'il présente l'itinérance sous un angle essentiellement subjectif.

À mi-chemin entre la description de la situation d'itinérance et l'évaluation de cette situation, «l'expérience subjective» se fait l'écho du monde intérieur de la personne. Ce type de représentation regroupe les segments où les personnes interviewées commentent de quelle façon elles vivent la situation d'itinérance. La façon de composer personnellement avec la situation d'itinérance étant propre à chacun, il n'est pas étonnant de retrouver dans ses segments d'entrevue une grande diversité de points de vue. Notons aussi que ce type de représentation se constitue souvent à partir d'images, d'analogies et de métaphores. Ceci fait en sorte qu'avec peu de mots, la personne expose sa position par rapport à la situation d'itinérance.

Dans ce type de représentation, l'itinérance comme expérience subjective, le discours des personnes interviewées est des plus variés. Alors que pour certains, l'itinérance s'incarne en un combat quotidien : «C'est un combat de tous les jours. Tu luttas pour ta survie » (Stéphane). D'autres se représentent plutôt l'itinérance à partir de l'errance : «Je pense que c'est [...] une partie de ton esprit qui veut voyager tout le temps » (Gilles). Certains percevront l'itinérance comme une condition d'existence affligeante : «pour moi ça veut dire de la misère » (Marc). Et d'autres encore, c'est le cas de Jocelyn, se représente l'itinérance dans une perspective qui n'est pas sans rappeler la notion d'exclusion sociale : «C'est une personne qui a pas de place, qui perd son sens des valeurs, qui perd son sens des responsabilités, c'est un gars en dehors du monde normal [...] tu te sens plus utile à rien là !».

L'élément qui a particulièrement retenu notre attention réside dans le clivage marqué de l'évaluation que font les personnes interviewées de leur séjour dans l'itinérance. D'un côté, on retrouve les personnes pour qui la situation d'itinérance est présentée comme étant insoutenable : «C'est l'enfer [...] c'est pas vivable. C'est pas une vie!» (Serge). Et, de l'autre côté, on retrouve les personnes pour qui la situation d'itinérance est vécue une expérience de vie enrichissante.

Moi je dirais que l'itinérance c'est peut-être un passage [...] pis l'itinérance bon ben ça te permet aussi d'aller chercher [...] le contact humain. [De comprendre] qu'est-ce que c'est que de vivre dans la pauvreté, pis qu'est-ce que c'est aussi que d'être honnête parce que t'as tellement plus rien à perdre que t'as pas de menteries à conter, tu deviens... tu deviens honnête. [...] Pis, si un itinérant a la chance de s'en sortir, pis de revenir à une vie de société là qu'on appelle, moi je dis que ça devient des gens qui sont beaucoup mieux équilibrés, pis qui peuvent mieux réussir parce qu'ils ont connu les deux côtés de la médaille (Jean).

Bien que l'on retrouve certaines disparités dans l'évaluation de la situation, toutes les personnes interviewées présentent l'itinérance comme une épreuve identitaire. D'ailleurs, qu'elle soit représentée à travers des pratiques, des risques, des décrochages successifs ou comme une expérience subjective, il semble que, du point de vue de l'acteur, l'itinérance remet inévitablement en question l'identité personnelle en questionnant le rapport qu'entretient la personne à elle-même.

Dans le chapitre qui suit, la question du rapport à soi-même occupera une place centrale. Nous exposerons alors en quoi, pour les personnes interviewées, la situation d'itinérance constitue une épreuve identitaire. Il s'agira alors d'exposer en quoi la situation d'itinérance représente une menace identitaire et de mettre en lien les étapes du processus de désinsertion sociale et les stratégies identitaires, garantes du rapport à soi-même.

CHAPITRE IV
LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE DÉINSERTION SOCIALE ET
LES STRATÉGIES IDENTITAIRES CHEZ LES PERSONNES INTERVIEWÉES

« C'est dans l'interaction avec l'environnement
que se négocient constamment les buts
et les enjeux de l'action ».
(Kastersztein, 1990, p. 32)

Tel que présenté lors de la recension des écrits (chapitre I), les personnes itinérantes occupent une position sociale dévalorisée qui, du point de vue subjectif, prend la forme d'une mise à l'épreuve de l'identité. Lors de l'analyse des représentations de l'itinérance (chapitre III), nous avons constaté que l'itinérance chez les personnes interviewées se profile à travers quatre types de représentations (ensemble de pratiques, risques potentiels, succession de décrochages, expérience subjective). Dans ce dernier chapitre, nous souhaitons répondre à notre deuxième question de recherche (question qui rappelons-le est double) : en quoi, l'expérience de l'itinérance constitue-t-elle une menace pour l'identité des personnes en situation d'itinérance ? Et, quelles sont les stratégies adoptées par les personnes interviewées afin de préserver, négocier ou revendiquer un rapport positif à eux-mêmes ?

D'emblée, il nous est apparu évident que la position adoptée par la personne face à la situation d'itinérance actuelle jouait un rôle déterminant sur l'adoption ou non d'une identité personnelle négative. À ce titre, les positions individuelles correspondant à chaque étape du processus de désinsertion sociale (résistance, adaptation, installation) (Roy, 1995) rejoignent tout à fait les positions adoptées par les personnes composant notre échantillon. Nous avons donc réparti notre échantillon en fonction des positions individuelles adoptées par les personnes interviewées. Suite

à cette répartition, il s'avère que le discours de neuf des dix-sept personnes interviewées correspond à la position de la résistance, que le discours de quatre des dix-sept personnes interviewées correspond à la position de l'adaptation et enfin, que le discours de cinq des dix-sept personnes interviewées concorde avec la position de l'installation. Suite à la répartition de notre échantillon, nous avons élaboré pour chacune des étapes, un tableau (4.1, 4.2, 4.3) compilant le nom de la personne interviewée, la durée de sa période d'instabilité résidentielle, une évaluation – positive ou négative – du rapport à elle-même¹⁰ et la ou les stratégies mises de l'avant par cette personne. Ces tableaux nous seront utiles afin de rendre compte des liens qui existent ou non, entre les étapes du processus de désinsertion, le temps passé dans l'itinérance, l'adoption ou non d'une identité personnelle négative et les stratégies identitaires. Après avoir décrit à chaque étape le tableau, nous présenterons à l'aide de cas types comment s'articulent ces liens dans le discours des personnes interviewées.

4.1 L'ÉTAPE DE LA RÉSISTANCE : DÉFENDRE L'IDÉE DE SOI-MÊME

De façon générale, l'étape de la résistance caractérise les personnes qui font leur entrée dans l'itinérance. Selon Roy :

Il s'agit d'une période active. Nombre d'individus réussiront à reprendre le plein contrôle sur leur vie; cela dépendra d'un ensemble de facteurs personnels et structurels, mais aussi du fait que l'événement déclencheur sera unique ou le produit de causes multiples (1995, p. 75).

¹⁰ Rappelons que tel que présenté au chapitre II, nous considérons que la personne entretient un rapport positif à elle-même lorsqu'elle présente dans son discours une image d'elle-même positive (estime de soi, valeur personnelle, valeur sociale). Nous considérons qu'une personne entretient un rapport négatif à elle-même lorsque, dans son discours, elle se dénigre, affirme ne plus avoir d'estime d'elle-même, s'accorde peu de valeur sociale.

Le discours des personnes se situant à cette étape s'établit autour de deux positions : 1- la personne perçoit la situation d'itinérance comme étant temporaire et appuie sa position en formulant de projets qui lui permettront dans un avenir rapproché, de sortir de la situation d'itinérance; 2- la personne a une représentation négative de l'itinérance et possède des éléments singuliers qui la distinguent des individus que l'on désigne comme étant les «vrai itinérants.» Au niveau des stratégies, cela se traduit par une distanciation marquée face aux pratiques et à l'apparence des personnes qui évoluent dans l'itinérance. Les personnes se situant à l'étape de la résistance auront aussi tendance, afin de se distancier de façon définitive, à nier leur situation d'itinérance en s'attribuant des rôles sociaux valorisés.

En ce qui concerne la durée du temps passé en situation d'itinérance, tandis que certains basculeront rapidement vers l'adaptation (Sylvain, deux mois et demi passés dans l'itinérance), d'autres se maintiendront dans la résistance pendant une période relativement longue (Philippe, dix mois passés dans l'itinérance). La durée de temps passé dans cette étape dépendra en grande partie de l'efficacité des stratégies mises de l'avant par les individus. De plus, comme nous le verrons en présentant le cas de François, il n'est pas impossible qu'une personne ayant passé plusieurs années dans la rue remonte le fil du processus pour effectuer un retour à l'étape de la résistance¹¹.

¹¹ Puisqu'il constitue une synthèse des différentes étapes du processus de désinsertion sociale, nous présenterons le cas de François à la fin de ce chapitre.

Tableau 4.1
Compilation des données pour l'étape de la résistance

Étape de la résistance	Noms	Durée de l'instabilité résidentielle	Rapport à soi-même	Stratégies identitaires
	Marc	17 jours	Positif	Distanciation (apparence, pratiques)
	Jocelyn	2 mois	Positif	Distanciation (pratiques)
	Bertrand	3 mois	Positif	Distanciation (apparence)
	Jean	3 mois	Positif	Distanciation (apparence)
	Pierre	4 mois	Positif	Distanciation (musicien, pratique)
	Philippe	10 mois	Positif	Distanciation (bénévole)
	Éric	1.5 mois	Positif	Distanciation (universitaire)
	Simon	Domicilié au moment de l'entrevue	Positif	Distanciation (pratiques, domicilié)
	François	17 ans	Positif	Distanciation (pratiques)

L'étape de la résistance correspond donc à la période où la personne fait tout en son pouvoir pour maintenir un rapport positif à elle-même et ce, malgré le fait que son milieu social et ses conditions objectives de vie lui renvoient une image négative (stigmatisé) de sa situation. À cette étape, la personne insistera énergiquement sur les caractéristiques qui la distinguent de ceux que l'on considère comme les *vrais itinérants*. Le cas de Philippe témoigne du combat de tous les instants que représente le fait de défendre une identité personnelle positive en situation d'itinérance.

4.1.1 Avoir le rôle de bénévole : le cas de Philippe

Les personnes à l'étape de la résistance clament leur différence et affirment leur position sociale dans chacune de leurs interactions. Ce jeu de négociation identitaire se fait parfois à partir d'éléments qui peuvent, à première vue, sembler anodins mais, en bout de ligne, ces éléments font en sorte qu'ils remplacent le sentiment de déchéance qui accompagne la situation d'itinérance par un sentiment de fierté qui caractérise la personne qui sait affronter les épreuves. En ce sens, le cas de Philippe est exemplaire. Ce dernier, qui se qualifie de *sans-domicile-fixe* (SDF), refuse catégoriquement d'être associé à l'itinérance.

L'itinérant, c'est celui-là qui ne va nulle part, aucune mission, qui fait strictement rien, qui est sur le coin de la rue pis, qui reste là jusqu'à temps que le lunch vienne le voir. Ça c'est un itinérant. Mais moi je suis un [...] sans-domicile-fixe.

En marquant une différence entre l'itinérant et le sans-domicile-fixe, Philippe se distancie de l'identité sociale négative attribuée à la personne en situation d'itinérance. Dans sa vision des choses, le SDF est aux prises avec un problème de domiciliation alors que l'itinérant erre sans but. En faisant cette distinction, qui a ses yeux est primordiale, Philippe utilise la stratégie du *role distancing* décrite par Snow et Anderson (1987) :

Since the homeless routinely find themselves cast into or enacting low-status, negatively evaluated roles (e.g. panhandler, day laborer, vagrant), it should not be surprising that many of them would attempt to dissociate themselves from those very roles.

En plus de faire cette première distanciation face à l'étiquette sociale négative associée à l'itinérance, Philippe s'éloigne un pas de plus de la désignation «d'itinérant» en s'attribuant le rôle de bénévole : «j'aide les gars, là. C'est moi qui

leur fais prendre leur douche.» Pour lui, nul doute n'est possible. Le fait d'occuper le poste de «responsable des douches» dans une ressource, où par ailleurs il dort tous les soirs, le distingue des autres itinérants : «Parce que, à partir de ce moment-là [du moment où il exerce la fonction de responsable], je suis plus un itinérant, je peux pas me considérer comme un itinérant!» Ce repli sur un rôle valorisé, celui de bénévole, marque sa distance face aux autres usagers de la ressource. C'est ce qui lui permet d'échapper à la charge négative qui accompagne la situation d'itinérance et surtout, de maintenir une identité personnelle positive : «En se différenciant des autres, de la mauvaise image des autres, on préserve sa propre image. Mais cette désolidarisation du groupe dont on partage la situation représente la privation d'une identité collective possible » (1994, p. 209). Dans le cas de Philippe, il semble que cette désolidarisation soit souhaitée par-dessus tout.

4.1.2 Les stratégies identitaires à l'étape de la résistance

Comme nous venons de le voir avec l'exemple de Philippe, à l'étape de la résistance, la personne rejette l'étiquette d'itinérant et s'attribue un rôle social valorisé. Dans ces cas, c'est la stratégie de distanciation face à l'étiquette sociale d'itinérant qui permet à la personne de maintenir une identité positive tout en demeurant paradoxalement dans des conditions objectives dénigrées. À l'étape de la résistance, il devient capital de se dissocier de l'étiquette «d'itinérant.» C'est dans cette optique qu'Éric qui se présente comme un universitaire traversant une période difficile et que Pierre affirme être un musicien reconnu, actuellement sans contrat. Ce dernier marquera aussi sa distance face aux autres itinérants par son choix d'activités :

Je ne fréquente pas ce genre de personnes-là [les vrais itinérants]. Je suis quand même assez particulier comme itinérant là [...] en moyenne là je peux... je peux être au moins vingt-cinq heures à la bibliothèque à étudier, je pense qu'il y a beaucoup d'itinérants qui font ça!

Pour Pierre, il est évident que le fait de fréquenter la bibliothèque plusieurs heures par semaine le démarque radicalement de ceux qu'il désigne comme étant les «vrais itinérants».

À l'étape de la résistance, plusieurs font de leur apparence physique un élément de distanciation face aux autres itinérants (Marc, Jocelyn, Bertrand). Ces derniers, moins aptes à se dissocier de l'étiquette sociale d'itinérant en se repliant sur un rôle, tentent de se distinguer par leur apparence, de l'image associée aux personnes en situation d'itinérance. C'est en référant à cette image que Marc affirme : «j'ai assez peur de devenir crotté dans la rue» et afin d'éviter d'être associé à la mauvaise image de l'itinérant, il affirme porter un grand intérêt au choix de ses vêtements ainsi qu'à son hygiène corporelle.

Au cours de l'entrevue, Bertrand souligne aussi l'importance de l'apparence pour une personne en situation d'itinérance. Pour ce dernier, le fait de ne pas avoir l'air d'un itinérant» équivaut à ne pas en être un et tant et aussi longtemps que son apparence «soignée» lui permettra d'accéder à des endroits qui sont en principe interdits aux personnes en situation d'itinérance, il marquera une certaine distance par rapport au titre d'itinérant. C'est empreint d'une certaine fierté qu'il explique qu'il se rase au terminus d'autobus et qu'il utilise fréquemment les toilettes des restaurants, sans jamais s'en faire expulser.

Ils [les responsables de l'endroit] m'ont jamais dit vous avez pas le droit... vous avez pas le droit de faire votre barbe là [...] T'sais, ils me prennent-tu pour un voyageur ? Je ne sais pas. [...] Je le sais pas si c'est parce que je suis ben habillé, parce que c'est certain quelqu'un t'sais qui est habillé en sale, il a les mains sales, t'sais, il y en a là qui ont vraiment l'allure d'itinérants là, pis par après, ils sont étiquetés en partant.

Au-delà du côté pratique que lui procure l'accès à ces lieux réservés à une clientèle spécifique, Bertrand retire de son apparence une sorte de cautionnement social. En n'ayant pas l'allure d'un itinérant, il évite de subir la disgrâce qu'implique le statut d'itinérant et maintient un rapport positif à lui-même. C'est dans ce contexte qu'il affirme : « je suis quand même une personne qui est fière ».

4.2 L'ÉTAPE DE L'ADAPTATION : ABANDONNER L'IDÉE DE SOI-MÊME

« The hardest thing has been getting used to the way people look down on the street people. It's real hard to feel good about yourself when almost everyone you see is looking down on you ».

Anonymous Homeless
(Snow et Anderson, 1987, p.
1340)

Entre la résistance et l'installation, l'étape de l'adaptation prend la forme d'une étape transitoire dans laquelle on retrouve à la fois des éléments caractéristiques de la résistance et d'autres plus spécifiques à l'installation. Les personnes qui traversent l'étape de l'adaptation développent peu de stratégies et émettent peu de raisons justifiant leur situation actuelle. L'étape de l'adaptation est celle où la personne n'arrive plus à concilier le décalage grandissant entre ce qu'il souhaite être, ou ce qu'il a été, et ce qu'il est en voie de devenir. Les personnes s'inscrivant dans cette étape entretiennent un rapport négatif à elles-mêmes.

Tableau 4.2
Compilation des données pour l'étape de l'adaptation

Étape de l'adaptation	Noms	Instabilité résidentielle	Rapport à soi-même	Stratégies
	Sylvain	2.5 mois	Négatif	Distanciation
	Luc	6 mois	Négatif	Adhésion
	Serge	1.5 an	Négatif	Distanciation
	Michel	7 ans	Négatif	Adhésion

Nous avons remarqué que les personnes se situant à l'étape de la résistance décrivent toutes, selon l'expression de Gaulejac et Taboada Léonetti, une «trajectoire descendante» marquée. Trajectoire par laquelle elles passent, dans un laps de temps relativement court, d'un rôle social valorisé à une position socialement stigmatisée. Ces dernières traversent alors une période de «crise identitaire » :

Ces crises sont identitaires parce qu'elles perturbent l'image de soi, l'estime de soi, la définition même que la personne donnait «de soi à soi-même.» L'ancienne configuration identitaire est devenue intenable, invivable, corporellement insupportable. Elle fait souffrir de partout, elle est épuisante à porter, impossible à supporter. (Dubar, 2000, p. 67)

Le sujet qui occupait, il y a peu, une position sociale reconnue et valorisée, se retrouve désormais au bas de l'échelle sociale. À ce sujet, les propos de Serge sont éclairants :

Je quête sur la rue, ce que je faisais pas avant, j'allais à l'université, j'étudiais. Je suis rendu à quêter sur la rue, ça c'est dur à vivre, je peux vous dire c'est très dur à vivre. Essaye de t'imaginer toi qui es ici à l'université là, pis que tu perds tout du jour au lendemain, tu perds appartement, blonde, petite fille, tu perds tout du jour au lendemain pis, tu te ramasses dans la rue à Montréal.

La crise identitaire est provoquée par le décalage grandissant qui s'installe entre une image de soi positive et une image de soi négative rattachée à l'expérience subjective de l'itinérance. Cette position, comme l'écrit Dubar, devient pour l'individu «intenable», «invivable», «insupportable.» (2000, p. 67) Comme nous l'avons décrit, l'identité personnelle ne constitue pas un objet stable, sa structure est dans une certaine mesure malléable et peut par conséquent s'adapter à diverses situations. Toutefois :

[...] lorsque l'élasticité maximale des systèmes est atteinte, en particulier lorsque l'univers relationnel se transforme radicalement et que l'existence même de l'acteur comme être séparé et valorisé est mise en cause, une rupture se produit qui nécessite l'élaboration d'une nouvelle structure. (Kastersztein, 1990, p. 30)

La crise identitaire se solde par un réajustement identitaire, qui marquera l'étape de l'adaptation : «phase pessimiste au cours de laquelle se structure une nouvelle identité, moment où l'individu commence à croire que les possibilités de changement se ferment devant lui » (Roy, 1995, p. 75). La redéfinition de la structure de l'identité personnelle a pour effet de concilier l'image de soi aux conditions objectives de vie. Afin d'illustrer de façon concrète de quelle façon est vécue l'étape de l'adaptation, nous présenterons maintenant les cas de Sylvain et de Luc qui se situent réciproquement au début et à la fin de l'étape de l'adaptation. Nous verrons alors qu'en plus d'avoir occupé un statut social valorisé, ces derniers ont aussi intériorisé un regard stigmatisant, voire méprisant, à l'endroit des personnes occupant les plus bas échelons sociaux. Tragiquement, c'est avec le regard des *normaux* qu'ils mesurent désormais la hauteur de leur chute. Comme l'écrivait Goffman dans *Stigmate* : «Cet individu a tout appris du normal et du stigmatisé bien avant d'être contraint de se voir comme lui-même déficient » (1975, p. 48).

4.2.1 Devenir «personne» : le cas de Sylvain

Au début de l'étape de l'adaptation, la différence de réalité qu'implique le changement de contexte social est si grande que la personne affirme ne plus se reconnaître elle-même. C'est le cas de Sylvain, dans la rue depuis moins de trois mois, qui peine à croire ce qui lui arrive. À ses yeux, il est toujours celui qu'il était avant de se retrouver à la rue (i.e. un époux dévoué, un travailleur qualifié, un membre d'une famille, un citoyen, etc.). Il ne peut se résoudre à croire qu'il n'appartient plus au *monde valorisé* et qu'il a *migré* du côté de celui des stigmatisés : «[Être dans la rue] ce n'est pas moi parce que... ben je vois des gens bien habillés...des gars. Je me revois bien encore [...] travailler ». En se projetant sur les *autres* : «je vois des gens bien habillés» et «je me revois.» Il décrit la tension que génère l'écart grandissant entre la représentation positive qu'il a de lui-même et la représentation négative que lui renvoient ses conditions de vie actuelles. Pour lui, l'épreuve de la rue constitue une altération de son «identité réelle.» À quelques reprises au cours de l'entrevue, il s'indignera en affirmant : «Ce n'est pas moi ça!», comme s'il disait «je ne suis pas réellement la personne que vous avez devant vous.»

Comme ici au CLSC, je suis déjà allé une fois prendre une douche pis, j'ai trouvé... ça m'a gêné extrêmement demander une paire de bobette, une paire de bas. [...] Parce que c'est pas moi ça! [...] Mais là, je suis obligé de le demander. Donc quêter comme que je fais, c'est la première fois que ça m'arrive, ben j'ai été obligé de piler sur mon orgueil, le mettre de côté pis quêter t'sais.

Comme cet extrait en témoigne, les situations qui le contraignent à se comporter en contradiction avec l'image qu'il a de lui-même, génèrent un sentiment de honte.

La honte est produite par le décalage existant entre l'image que l'on a de soi-même, qui se réfère à un idéal du moi, et l'image négative qui est renvoyée

par le regard de l'autre. Le sujet se sent responsable de cette image et de la situation dans laquelle il s'est mis (De Gaulejac, 1994, p. 185).

Constatant par la force des choses, que sa réalité n'est plus ce qu'elle a déjà été, Sylvain se résigne à affirmer :

Si j'avais la mentalité comme j'avais auparavant je ne serais pas dans les situations comme je suis là encore... en train de quêter sur la rue ou à dormir dans les missions. J'aurais peut-être une chambre là, je serais peut-être plus à l'aise là ... peut-être une petite jobine.

Ce passage décrit bien en quoi consiste le réajustement identitaire. Sylvain compare l'image de ce qu'il est à celle de ce qu'il a déjà été. Ce faisant, il impute à son identité personnelle la charge négative que comportent ses conditions de vie actuelles. À partir de ce moment, l'expérience de l'itinérance imprègne de négativité l'ensemble des ses rapports sociaux. À titre d'exemple, il décrit le regard que portait sur lui le personnel de l'hôpital lors de sa dernière visite : «Mais tu le sais tout de suite, ils te regardent d'une drôle de façon pis, pas d'adresse, pas de téléphone, bon ben t'es un gars de la rue là, t'es un *nobody* ». Cette idée de «n'être personne» revient à quelques reprises au cours de l'entrevue. Pour Sylvain, la perte du rôle valorisé s'accompagne de la privation de reconnaissance sociale. Et l'absence de contact avec ses proches ne fait qu'accentuer son impression d'inexistence : «Je n'ai plus personne à plaire. Je n'ai plus de parents moi là, je sais que j'ai un frère, une sœur mais là, où ils sont? Je suis un *nobody*.». Incapable de composer avec sa nouvelle réalité et de faire face aux regards des autres, Sylvain aboutit dans une impasse : «la honte provoque sidération et blocages, le sujet ne sait plus quoi faire, ou n'ose plus agir » (de Gaulejac, 1994, p. 185). Il ne trouve plus d'occasion lui permettant de faire l'expérience de soi ou pour reprendre l'expression de Boulte : «Son réel n'a pas de légitimité » (1995, p. 49). Privé de toute forme de reconnaissance, Sylvain se sent désorienté. Les balises normatives établies par la présence de son cercle familial n'ont

plus cours. Le stigmatisme de l'itinérance supplante de façon si puissante tous les aspects de son identité qu'il ne se perçoit dorénavant que par le prisme de la déchéance : «J'ai pas toujours été un trou-de-cul... mais astheure, oui » (Sylvain). Et ce sentiment de déchéance se voit renforcé par de sombres perspectives d'avenir : «Comme c'est là, ça n'avancera pas ben ben, si je continues à être là à O.B.M. pis toute là, c'est pas un avenir prometteur pour moi ça ».

4.2.2 Le deuil de soi-même : le cas de Luc

Dans notre échantillon, Sylvain n'est pas le seul à avoir suivi la pente de la «trajectoire descendante» marquée. Luc, qui vit maintenant dans la rue, a déjà été athlète de haut niveau (marathon), militaire en mission internationale, puis danseur nu dans différents bars de la ville. Depuis un peu plus de six mois, il vit une situation d'itinérance et pratique la prostitution : «Je suis très conscient de où est-ce que je suis rendu, où que j'étais pis, où est-ce que j'en suis présentement ». Cette comparaison entre «où j'étais» et «où je suis» marque de façon claire son changement de statut social.

J'étais parti là [en levant la main au dessus de sa tête], ça se peut pas, mais je suis rendu là [en baissant la main baissée sous la table]. Pis on pense tout le temps que oui là je l'ai frappé le bas-fond. Mais le bas-fond, il y a toujours un qui est plus bas, il y en a tout le temps un qui est plus bas. C'est incroyable!

Enfoncé un peu plus profondément que Sylvain dans l'adaptation, Luc n'attache plus beaucoup d'importance à son ancienne vie et commence à se résigner : «je suis rendu comme ça, je vis pour consommer pis, je consomme pour vivre. Ça fait que j'en ai rien à foutre ». Et pour lui aussi, la perte du statut valorisé s'accompagne d'une perte de contrôle sur sa destinée :

Mais là, moi, je suis plus au [bar X], je suis plus au [bar Y], je suis plus à [au bar Z], je suis dans la rue pis, je fais la rue, la prostitution pour les hommes [...] je suis pas gai pour cinq cents, mes valeurs n'existent plus.

La perte de ses valeurs personnelles témoigne du profond changement identitaire qu'il subit. Le triple statut de consommateur, de prostitué et d'itinérant le marque si profondément qu'il affirme que son rapport au monde s'est totalement transformé. Cette nouvelle perception de la réalité a pour effet de le couper du monde des normaux et de l'emmurer dans la honte.

Comme moi, quand je marche sur le trottoir, [...] je te regarderais jamais dans les yeux, pis c'est quelque chose que vous allez voir beaucoup d'un itinérant, à moins qu'il soit soûl et qui se fout de tout là. Pis, c'est pas parce que je suis gelé, mais c'est parce que je suis dans ma bulle. On ne voit même plus les choses de la même façon que toi tu les vois. Debout au même coin de la rue, toi tu vois totalement différentes choses que moi. Ça fait que j'ai honte de regarder le monde dans les yeux... pis ça c'est grave.

Dans cet extrait, Luc fait explicitement référence à la frontière symbolique qui sépare les *normaux* des *stigmatisés*. Il décrit *sa bulle* comme une réalité radicalement différente de celle des passants. Lui aussi a migré dans un monde qui comporte d'autres normes, d'autres représentations, d'autres pratiques, une autre réalité. Et, lorsqu'interrogé sur ses projets, Luc se représente l'avenir comme un train qui fonce droit sur lui.

C'est une bonne question, c'est je suis déboussolé parce que si tu m'aurais demandé voilà six mois, je t'aurais dit je pense que je vais m'en sortir, je pense que je vois la lumière au bout du tunnel. Mais maintenant, la lumière que je vois au bout du tunnel, c'est un train qui s'en vient.

En décrivant son changement de perception sur l'avenir – d'optimiste à pessimiste - Luc décrit le passage de l'étape de résistance à celle de l'installation.

Avec l'image de la lumière comme possibilité de sortie et ensuite, celle du train comme incarnation de la fatalité, il résume avec exactitude ce à quoi correspond l'étape de l'adaptation, c'est-à-dire un changement de perception sur soi et la situation : l'individu commence à croire que les possibilités de changement se ferment devant lui.» (Roy, 1995, p. 75)

4.2.3 Les stratégies identitaires à l'étape de l'adaptation

Les cas de Sylvain et de Luc représentent des exemples types de l'étape d'adaptation. Dans ces deux cas, le stigmate de l'itinérance marque en profondeur l'identité personnelle en lui infligeant une reconfiguration complète et en lui imputant une charge négative. Les personnes subissant un réajustement identitaire sont constamment confrontées à l'image de ce qu'elles étaient et à celle de ce qu'elles sont en voie de devenir. L'étape de l'adaptation marquée par une crise identitaire, une perte de repères et la restructuration de l'identité personnelle, recèlent peu de stratégies identitaires. Le sujet sous le choc semble dépassé par les événements, s'indigne : «Comment est-ce que j'ai fait pour me retrouver là?» (Sylvain) mais est empreint d'une certaine passivité : «Ça fait que plus que ça va plus tu t'en fous » (Luc).

L'adaptation étant une phase transitoire, il n'est pas surprenant de rencontrer dans le discours des personnes se situant à cette étape, des stratégies caractérisant la résistance et d'autres caractérisant davantage l'installation. C'est ainsi qu'on observe chez Sylvain et Serge des efforts de résistance qui s'incarnent en une stratégie de distanciation par rapport au rôle : «ce n'est pas moi ça!» (Sylvain) tandis que chez Luc et Michel, qui tendent davantage vers l'étape de l'installation, on observe une adhésion progressive au monde de l'itinérance. Dans le cas de Luc, l'adhésion débute avec une volonté de retrait social et est suivie d'une installation en marge de l'espace social.

Le retrait social, qui peut conduire à l'isolement, est l'une des conséquences du refus de l'image négative : ne pouvant modifier la situation à son avantage, le sujet tente d'éviter les situations dans lesquelles il serait confronté à l'image de soi stigmatisé. (de Gaulejac et Taboada-Léonetti, 1994, p. 208)

Dans ce cas l'épreuve identitaire, qu'inflige la vie dans l'itinérance, engendre un effet désocialisant. Pour reprendre l'expression de Goffman, dans une telle situation l'acteur «perd la face», ce dernier ne réussit plus à convaincre ses interlocuteurs, et éventuellement à se convaincre lui-même, qu'il possède réellement la valeur sociale positive qu'il revendique. (1974, p. 9) Toujours selon Goffman, afin de ne pas «perdre la face», certains acteurs éviteront les situations pouvant révéler aux autres leur véritable nature. Désormais aux prises avec une identité personnelle négative, ces derniers tendront à s'installer en marge de l'espace social.

J'avais un groupe d'amis ou un groupe de collègues qui s'entraînaient [...] ils mangeaient bien pis, qui calculaient les protéines pis les glucides. Puis moi, je faisais ça mais aussi le petit côté noir [...] j'allais consommer pis toute le kit, pis encore là, je disais pas ça à personne, donc moi je me dégradais [...] je me voyais moi : «Aïe, je suis en train de maigrir, je suis en train d'avoir des boutons, je prends plus soin de moi autant que je le faisais avant», ça fait que [...] j'ai commencé à m'éloigner un petit peu (Luc).

En rupture avec leur réseau relationnel d'origine, certaines personnes s'intégreront par dépit à d'autres réseaux sociaux. C'est ainsi que Luc se tourne vers ceux qui sont devenus ses semblables, c'est-à-dire les autres itinérants : «je veux pas dire qu'on est bien avec ce monde là mais, c'est juste à ce monde-là qu'on peut parler.» En reconnaissant les autres itinérants comme ses semblables, Luc entame une «resocialisation» de son identité (Dubar, 2000, p. 172).

Comme nous venons de le voir, l'étape de l'adaptation, par le biais d'un réajustement identitaire, conduit le sujet de la résistance à l'installation. De moins en moins apte à maintenir une identité personnelle positive, le sujet traverse une crise

identitaire (perte de repères, honte, impuissance). Ce dernier a l'impression de ne pas avoir de prise sur sa situation, il devient alors passif (davantage paralysé que résigné). Lipiansky qui conceptualise la position « passive », décrit alors le rapport qu'entretient l'individu face à ses changements identitaires : « le sujet a l'impression que son identité est une donnée substantielle, qui le constitue et s'impose à lui comme sa réalité même, donnée sur laquelle il n'a aucune prise » (Lipiansky, 1990, 208). L'étape de l'adaptation se solde par l'adoption d'une identité personnelle négative. À ce point précis, c'est-à-dire à la sortie de l'étape de l'adaptation, l'expérience de l'exclusion atteint son paroxysme. Au niveau symbolique, l'individu déjà dépossédé de ses biens et de ses relations significatives, se voit désormais dépossédé de lui-même. Lourde de conséquence, cette dépossession le place dans un rapport négatif face à lui-même.

4.3 L'ÉTAPE DE L'INSTALLATION : LA REVALORISATION DE SOI

Je suis un gars qui a fait beaucoup de rue,
je suis un gars débrouillard!
(Greg)

Si le discours des personnes à l'étape de l'adaptation est marqué de passivité et d'un certain fatalisme, le discours des personnes à l'étape de l'installation est quant à lui marqué par le dynamisme et la détermination. Lipiansky parlera d'une position active :

Ce passage d'une position passive à une position active est souvent en rapport avec l'acceptation par le sujet de ses conflits identitaires et de la responsabilité qu'il y prend. En assumant le caractère subjectif du sentiment d'identité, en prenant pleinement conscience qu'il s'inscrit dans l'intersubjectivité de la relation à autrui, en adoptant une position active dans cette dynamique relationnelle, le sujet peut échapper à la dépendance aliénante où il trouve plus ou moins par rapport aux images qui lui sont renvoyées par le regard des autres (1990, p. 208).

À l'inverse du discours des personnes à l'étape de l'adaptation, le discours des personnes à l'étape de l'installation se caractérise donc par une affirmation de soi forte pouvant, dans certains cas, prendre la forme d'une autoglorification de l'identité personnelle. Les individus se situant à cette étape sortent de la crise identitaire en redonnant un nouveau sens à leur situation d'itinérance. Ils se départissent ainsi de l'intolérable fardeau que représente le fait d'entretenir un rapport négatif à eux-mêmes.

Tableau 4.3
Compilation des données pour l'étape de l'installation

	Noms	Instabilité résidentielle	Rapport à soi-même	Stratégies
Étape de l'installation	Gilles	5 ans	Positif	Adhésion
	Fernand	5 ans	Positif	Adhésion (Inversion du sens, Mise en cause du système)
	Stéphane	5 ans	Positif	Adhésion
	Greg	15 ans	Positif	Adhésion

4.3.1 La valeur personnelle du survivant : les cas de Greg et de Stéphane

Le discours des personnes se retrouvant à l'étape de l'installation s'organise autour de deux principes : 1- justifier sa présence dans l'itinérance et 2- éviter, ignorer ou rejeter le discrédit social entourant cette position. Cette étape se caractérise par l'adoption par l'individu d'une stratégie d'adhésion (*embracement*). Snow et Anderson définissent ainsi cette stratégie :

By «embracement», we refer to the verbal and expressive confirmation of one's acceptance of and attachment to the social identity associated with a general or specific role, a set of social relationships, or a particular ideology (1987, p. 1354).

Lors du recours à la stratégie d'adhésion, la personne revendique l'étiquette sociale d'itinérant, de clochard, de vagabond, de *bum*, etc. et convertit l'image négative qui lui est associée en image positive. Par le fait même, cette personne retrouve un rapport positif à elle-même. Les personnes se retrouvant à l'étape de l'installation mettront l'emphase sur les conditions de survie dans lesquelles elles vivent quotidiennement et se présenteront comme des expertes de la survie urbaine. À ce titre, Greg constitue un bon exemple. Selon lui, les nombreuses années qu'il a passées dans l'itinérance n'entachent en rien son identité, bien au contraire, elles témoignent de sa capacité d'endurance (physique et psychologique) et de son goût de vivre.

J'ai jamais pensé au suicide, à moins 35 l'humidité dans les guichets automatiques [pour dormir] [...] j'ai fait ça pendant des années, j'ai jamais pensé au suicide, je suis fait fort, j'ai un bon moral, je suis fait fort dans le cerveau c'est-à-dire, le moral est bon.

En plus, d'entretenir un rapport positif à elles-mêmes les personnes à l'étape de l'installation font peu état de la stigmatisation à laquelle font face les personnes en situation d'itinérance. Dans certains cas, c'est plutôt le contraire.

Sur la rue là, c'est sûr que c'est dur dans la rue là, mais j'ai pogné du bon monde, j'ai pogné du très bon monde dans la rue, ah oui, j'ai beaucoup de journées que j'ai fait des très belles journées. Je veux dire, je te conteras des journées que j'ai passées à manger du homard pis des crevettes sur la Place Jacques-Cartier avec une petite madame qui m'a payé du vin, de la boisson, rien qu'elle m'a pas payé, «viens-t-en je t'amène avec moi.» C'est arrivé beaucoup de fois.

Pour Stéphane, dans la rue depuis plus de cinq ans et atteint du VIH depuis vingt-trois ans, l'itinérance est une lutte pour satisfaire les besoins : «l'itinérance pour moi là, c'est de pouvoir atteindre mon but pour aller chercher ce que je veux pis ce que j'ai vraiment de besoin.» Lorsqu'on l'interroge à propos de l'impact de son mode

de vie sur sa maladie, il répond : «Ah mon Dieu! [...] je réussis à ne pas voir que je suis malade, ça me fait oublier ça, certains malheurs ». Plutôt que de le discréditer socialement et de le stigmatiser davantage, le fait d'être atteint du VIH et d'être itinérant, lui apporte une forme de reconnaissance sociale dont il tire une certaine fierté.

Ça fait quand même vingt-trois ans que je suis atteint [...] [Les docteurs] eux comprennent pas c'est comment que je peux faire pour prendre autant de temps à *bummer* [quêter] pis à être malade en même temps pis, faire une combinaison de tout ça, les docteurs ça leur rentre pas dans la tête, on me dit très fort.

À quelques reprises au cours de l'entrevue, il affirmera : «Oui c'est vrai je suis fait fort ». Les longues heures qu'il passe à quêter représentent aussi à ses yeux une démonstration de sa force et une preuve de sa valeur personnelle. Les regards méprisants et les insultes qui lui sont adressés, ne diminuent en rien cette valeur.

Je me suis formé une sérieuse coquille. Côté moral, quelqu'un va vouloir m'abaisser [en disant :] «Aïe va travailler» [je réponds :] «Ok, viens ici... reste planté pendant huit heures de temps debout avec une canne dans tes mains à demander du change. Huit heures debout!».

4.3.2 La fonction sociale de l'itinérant : le cas de Fernand

Moi, je suis un alcoolique et un itinérant.
(Fernand)

À l'étape de l'installation, Fernand s'accommode tant bien que mal de son mode de vie : «je suis un itinérant célibataire, tout seul au monde (rire).» Contrairement aux personnes se situant à l'étape de la résistance ou à celle de l'installation, Fernand affirme avoir une certaine facilité à vivre dans la rue. Selon lui cette «facilité» est attribuable au fait qu'il joue bien la comédie : «je suis un bon

comédien (rire). Je joue bien la comédie, je me débrouille bien.» Et comme l'écrit Goffman :

Quand un acteur joue un rôle, il demande implicitement à ses partenaires de prendre au sérieux l'impression qu'il produit. Il leur demande de croire que le personnage qu'ils voient possède réellement les attributs qu'il donne l'apparence de posséder; que l'activité qu'il exerce aura effectivement les conséquences qu'elle est implicitement censée entraîner et que, d'une façon générale, les choses sont ce qu'elles ont l'apparence d'être. Dans cette même perspective, on admet généralement que l'acteur donne sa représentation et organise son spectacle «à l'intention des autres» personnes (1973, p. 25).

Avec le temps, Fernand a compris que pour «organiser son spectacle», il devait adopter l'apparence correspondant à sa position sociale : «je ne comprends pas le monde dans la rue [...] ceux qu'on dit entre guillemets «les citoyens» [...] quand ils te voient avec du beau linge [ils disent] : «t'as pas besoin d'argent, toi regarde comment t'es habillé, t'es habillé plus riche que moi ». Ayant le souci d'avoir l'image correspondant à l'idéation collective du mendiant, il évite de porter des bijoux (bagues, boucles d'oreilles, etc.) ou des vêtements qui le feraient paraître trop bien nanti. Fernand va encore plus loin dans la maîtrise de son art en contrôlant même son hygiène : «quand je me lave, j'ai pas d'argent. [Quand] je pue, je suis sale, vous me donnez du *cash* au bout t'sais, mais il faut pas que tu sois trop sale non plus [...] il vient à un moment donné ben moi, je suis pas un fou, hein, ça fait que j'analyse tout ça! ». En se conformant à l'image du mendiant, Fernand a recours à la stratégie d'adhésion au rôle (*role embracement*). Il endosse l'aspect du mendiant et, en retour, s'attend à ce que la reconnaissance de sa position sociale se traduise par des dons.

D'autre part, Fernand déplore toutefois le fait que les services offerts par les ressources ont pour effet de faciliter l'installation dans le milieu de l'itinérance : «Parce que là, moi, je commence à être trop habitué là, là, je me casse plus la tête là pour ramasser de l'argent, pour manger ». Il ajoute plus tard :

Comme ceux qui disent qu'ils crèvent de faim à Montréal là, c'est des paresseux, t'sais c'est des paresseux, c'est des menteurs, parce que avec tous les organismes qu'il y a pour la bouffe là, il a de quoi à se débrouiller. Au pire, allez, fouille dans les poubelles, tu vas voir c'est plein, c'est plein.

Et comme ceux qui sont passés par l'étape de l'adaptation, Fernand affirme avoir eu à faire le deuil de soi :

[...] la rue m'a amené à perdre ma vie, pas à ruiner ma vie, à perdre ma vie, parce que, à un moment donné..., tu peux sortir un gars de la rue mais tu peux pas sortir la rue du gars parce que c'est facile, c'est trop facile. T'as rien qu'à t'asseoir pis, tu tends la main pis, t'as toute.

À cela s'ajoute une rupture douloureuse avec ses enfants : «j'aime pas parler de mes enfants [...] je déteste parler de ça parce que ça vient trop me chercher, des sentiments pis des émotions [...] j'aime autant pas en parler.» Malgré cela, Fernand n'entretient pas un rapport négatif à lui-même, à l'instar de Greg et Stéphane, il a la conviction que son expérience dans l'itinérance lui concède une valeur sociale supérieure à celle des «normaux» :

[Les gens] nous prennent pour des fous là, mais on est pas fous les gars de la rue là, au contraire, trois-quarts des gars qui sont dans la rue là, c'est parce que justement on est trop intelligents pis on est abusé de la vie, on n'a pas été chanceux, on a eu une *bad luck*, mais ça reste qu'on est pas des stupides là, pis à quelque part, on est du monde qui sait très bien vivre.

Par une stratégie de «mise en cause du système» qui passe par : «la contestation des traits négatifs assignés au groupe, ou par la contestation radicale de la légitimité du système normatif qui a institué l'infériorisation» (de Gaulejac, 1994, p. 205), il dénonce le fait que les personnes itinérantes soient perçues négativement par l'ensemble de la population.

T'sais le monde supposément normal, croit qu'on n'est pas des êtres humains, c'est ça que ça veut dire, on est considéré comme des numéros. Mais le monde quand ils nous regardent, ils le savent pas que... comme moi même des fois je faisais plus d'argent qu'eux autres un temps. Ça gagne huit piastres de l'heure pis ça te regarde comme si eux autres [étaient au sommet] icitte pis, toi t'es là [au bas de l'échelle]. Pis moi pourtant sur la rue ben je fais... je fais vingt, trente piastres de l'heure [...] C'est sûr que bon! c'est pas l'idéal être dans la rue là mais ça m'a amené quand même des bonnes choses, de voir... justement de profiter de la vie, ça m'a permis aussi de me retirer de la société un peu pis de regarder ça aller. Oh *boy!* Il y en a qui pensent qui n'ont pas de problèmes, hein, oh mon Dieu Seigneur! Oh *boy!* Moi j'ai des problèmes? Oh sacre, oui, il y en a qui ont ben plus de problèmes que moi!

Suivant cette logique, Fernand remet en question le système de valeur dominant qui s'appuie essentiellement sur la méritocratie. De ce point de vue, il refuse non seulement le stigmatisme associé à l'itinérance mais va plus loin en renversant le stigmatisme sur les personnes dites normales : «moi j'ai encore beaucoup de préjugés [à l'endroit des normaux], mais il y a du monde qui sont corrects ». À propos de ce type de stratégie de Gaulejac et Taboada Léonetti écrivent :

La référence à d'autres systèmes permet surtout de se désimpliquer de la stigmatisation, de la contourner en posant que le sujet ne se sent pas concerné par celle-ci. «La situation ne me concerne pas, car le jugement porté sur moi n'est pas légitime ; ce qui est jugé méprisable par l'autre ne l'est pas pour mon groupe, ni pour moi ; à la limite, c'est l'autre, coupable de porter sur autrui mépris et discrimination, qui est méprisable à nos yeux. (1994, p. 92-93)

À plusieurs reprises au cours de l'entrevue, Fernand insistera sur le fait qu'il représente un cas d'exception et que personne ne doit suivre son exemple : «je suis un cas à part, il faut pas faire qu'est-ce que moi je fais, qu'est-ce que je vis là parce que c'est pas qu'est-ce que je fais là, oublie ça, parce que j'ai un don [...] il y a personne qui peuvent comprendre ça, tout ce qui peut m'arriver ». Il décrit comment, pour lui, l'expérience de l'itinérance a été socialisante :

Parce qu'à quelque part, j'ai été chanceux, on m'a bien élevé, on m'a appris les vraies bonnes valeurs de vie étant jeune pis, aussi il y a des vieux routiers de la rue qui m'ont pris sous leurs ailes autrement dit, [ils m'ont transmis] ce qu'ils avaient appris de la rue [...] pis là mais ils m'ont demandé ben d'essayer de transmettre ça à un autre.

Fernand se fait en effet un devoir de transmettre son expérience de la rue. Cependant, il ne le fait pas en encourageant d'autres personnes à répéter son expérience mais plutôt en prenant son cas comme contre-exemple. Pour ce faire, il s'adresse aux «jeunes de la rue» : «je leur brasse la corneille, réveille le cave là, d'être pogné comme moi, avoir le sida pis toute, t'as des maudites bonnes chances toi là, le jeune ». Et à sa grande fierté, il estime que ses paroles ne sont pas toujours vaines :

Il y a deux jeunes qui m'ont écouté, quand même aujourd'hui là, je les vois pis, ah ça me fait, ça me fait chaud au coeur de les voir. Ils ont réussi à prendre leur vie en main, peut-être pas de sortir de leur merde là, mais au moins de prendre leur vie en main pis, ils sont bien, ils sont heureux ... ils sont plus heureux.

En faisant son travail de «mentor» auprès des jeunes de la rue, Fernand justifie sa *fonction* dans l'itinérance. Et pour lui, nul doute n'est possible, le fait d'influencer positivement le sort de ces «jeunes» lui concède une valeur sociale. De plus, au niveau personnel, il retrouve auprès de ces jeunes un peu de ce qu'il a perdu dans le parcours de la désinsertion.

Pis là aujourd'hui, à toutes les fois qu'ils [les jeunes] me voient : «ah salut papa», ils me font une grosse caresse [...] ben des fois je vas avoir du sang sur la main pis, ils s'en foutent eux autres, ils savent qui je suis! Ils m'estiment énormément parce que j'ai su où leur toucher, [...] ça fait que là, astheure quand ils ont des problèmes ils viennent me voir, ils m'appellent papa. [...] Hey, je ne vois même pas mes propres enfants pis on m'appelle papa!

4.3.3 Les stratégies à l'étape de l'installation

Comme nous venons de le présenter, les discours de personnes se situant à l'étape de l'installation sont caractérisés par une stratégie d'adhésion. L'individu, réactualisant un rapport positif à lui-même, trouve dans le relativisme de l'intersubjectivité des éléments lui permettant de justifier sa position sociale et de se mettre en valeur. À lui seul, Fernand incarne de façon typique la position individuelle à l'étape de l'installation. Ce dernier, encore plus que d'assumer sa situation d'itinérance la revendique et y adhère entièrement. En se comparant à ceux qu'ils qualifient de «supposément normaux», il consolide un rapport positif à lui-même. Enfin, en s'impliquant auprès des jeunes, il démontre sa valeur sociale et du même coup recrée ses points d'ancrages relationnels.

4.3.4 De l'installation à la résistance : le cas de François

Les chercheurs ayant mis en lien le temps passé dans l'itinérance et les différentes stratégies mises de l'avant par les individus en situation d'itinérance (Snow et Anderson; 1987, Farrington et Robinson; 1999) ont remarqué que de façon générale, le temps passé en situation d'itinérance correspondait à différentes positions identitaires et donc à des stratégies identitaires spécifiques. Dans cette perspective, à leur entrée dans l'itinérance, les individus adopteraient une stratégie de distanciation qui, en perdurant dans la situation d'itinérance, serait progressivement remplacée au profit d'une stratégie d'adhésion. Dans notre étude, nous avons en effet remarqué cette tendance. Nous avons vu, à travers les étapes du processus de désinsertion sociale, que le discours des personnes se situant à l'étape de la résistance était marqué par une stratégie de distanciation, que le discours des personnes à l'étape de l'adaptation était caractérisé par une ambivalence qui, oscillant tantôt du côté de la distanciation et tantôt du côté de l'adhésion et enfin, que le discours des personnes à l'étape de l'installation était caractérisé par l'adhésion.

Toutefois, en ce qui concerne le temps passé en situation d'itinérance, quelques nuances nous sont apparues. À titre d'exemple, on retrouve Philippe (dix mois en situation d'itinérance) à l'étape de la résistance alors que Sylvain (deux mois et demi en situation d'itinérance) se situe à l'étape de l'adaptation. Évidemment, une telle disparité ne doit pas remettre en question la valeur du modèle de la désinsertion sociale. Rappelons que le modèle de la désinsertion sociale, comme tout modèle, est avant tout une construction théorique qui permet d'aborder dans son ensemble un phénomène donné. Dans ce cas, comment expliquer que Sylvain, en situation d'itinérance depuis moins longtemps que Philippe, soit engagé plus profondément dans le parcours de la désinsertion sociale que ce dernier? En analysant de plus près les trajectoires de ces deux individus, il nous est apparu que la rapidité de la «descente à la rue» chez Sylvain et la capacité de Philippe à donner un sens à sa situation expliquaient leur position respective dans le processus de désinsertion sociale.

Le cas de François peut sembler encore plus problématique. En situation d'itinérance depuis plus de dix-sept ans, ce dernier devrait en principe se situer à l'étape de l'installation. Pourtant le discours de François et les stratégies identitaires qu'il met de l'avant correspondent à l'étape de la résistance. Son cas illustre sans équivoque que, même pour les personnes aboutissant à l'installation - étape ultime du processus de désinsertion - rien n'est définitif. Celles-ci peuvent, en adoptant une nouvelle position identitaire face à leur situation, remonter le parcours de la désinsertion et entamer ainsi leur réinsertion.

François, aux prises avec un problème de toxicomanie, connaît depuis dix-sept ans des épisodes d'itinérance. Dans les périodes où son besoin de consommer supplante tous ses autres besoins, le processus de désinsertion sociale se met en branle : «Quand je n'ai plus rien à vendre, je n'ai plus d'argent, j'ai tout exploité le monde alentour de moi, à un moment donné mais je me ramasse dans la rue pis, si

j'arrête pas ma consommation mais je vas vivre de l'itinérance ». Ses pratiques de consommation engendrent une succession de décrochages (travail, argent, réseau relationnel) qui font en sorte qu'il aboutit dans l'itinérance. Il connaît alors le choc qui accompagne l'étape de la résistance : «T'as des moments de lucidité là-dedans là, où est-ce que tu te dis bon, ça a pas d'allure, ça a pas d'allure t'sais, tu pèses cent livres, tes dans la merde jusque-là, c'est pas moi!» le désarroi qui traverse l'adaptation : «Il n'y avait plus rien là, j'avais plus de fierté, plus d'orgueil là ». Puis en bout de ligne, la résignation qui caractérise l'étape de l'installation. À cette étape, à l'instar de Fernand, il adopte alors l'apparence et les comportements correspondant à position sociale :

Ça fait que qu'est-ce qu'il me restait c'était de *bummer* [quêter] pis de faire pitié pis de voler t'sais pour que les gens me donnent de l'argent [...] je me servais de ça pour manipuler les gens, plus je faisais pitié plus je faisais de l'argent, c'était comme ça, t'sais plus que t'es sale, plus que t'es habillé tout croche... drôle de mentalité mais c'est comme ça.

Installé dans l'itinérance depuis quelques années, François ne trouve plus les moyens de sa situation. Étonnamment, c'est la dégradation de son état de santé qui l'amènera finalement à rebrousser les étapes du processus de désinsertion :

J'étais plu capable de voler parce que j'avais pas la force de me pousser en courant ou ben le courage d'affronter, [...] j'étais faible t'sais pis, j'étais pas capable de me défendre, pas capable de vraiment [...] faire peur à qui que ce soit à moins d'avoir un *gun*. Vendre de la drogue? Je savais que c'était impossible parce que je l'aurais consommée. Faire de la prostitution? J'aime pas ça, je suis pas aux hommes pis, j'étais pas présentable non plus.

Désormais porteur du VIH et de l'hépatite C, l'itinérance devient pour François un mode de vie trop risqué. Ayant le sentiment d'être à la croisée des chemins, il prend alors la décision de s'inscrire à un programme de désintoxication offert par une ressource pour personnes atteintes du VIH/SIDA. Ce faisant, il passe

selon l'expression de Castel du statut de «désaffilié» à celui de «pris en charge» (invalide) : «Depuis ce temps-là je suis ici [à la ressource], pis j'ai pas consommé depuis deux mois' [...] je suis le premier qui réussit à ne pas consommer!». Son changement de mode de vie prend à ses yeux d'autant plus de valeur du fait qu'il s'accompagne d'un retour progressif de son cercle social.

En temps normal, j'aurais rechuté, ça c'est sûr, sûr, sûr, j'étais pas... j'étais pas assez fort pour ça. Là, maintenant que la fille qui m'avait laissé est revenue dans ma vie, ma famille, ma vie, les membres du côté de maman, ça fait que bon il y a du monde alentour de moi pis je me sens bien avec eux autres [...] sans que ce soit des béquilles là, c'est quand même des grosses motivations profondes.

Tout en remontant le parcours de la désinsertion, la perception de François envers les personnes en situation d'itinérance se transforme. D'une stratégie d'adhésion à l'itinérance, il passe à une stratégie de distanciation, ce faisant il quitte l'étape de l'installation pour regagner celle de la résistance.

À l'époque où est-ce que je suis rentré, j'étais comme un autre [...] maintenant je me sens différent, pas dans le sens je suis meilleur ou je suis mieux qu'eux autres, c'est pas ça là, c'est jusque là je me sens plus à ma place ici parce que je ne *fit* plus dans le décor là, il faut que je m'en aille.

L'avenir de François n'est certes pas assuré. Il projette de retourner aux études afin de compléter son certificat universitaire, puis éventuellement de trouver un emploi lui permettant de travailler auprès de personnes toxicomanes. Il est possible qu'il parvienne à atteindre ses objectifs, il est aussi probable qu'il rechute et qu'il traverse de nouveau les étapes du processus de désinsertion. Quoiqu'il en soit, le cas de François illustre bien que l'étape de l'installation dans l'itinérance ne constitue pas une position irrévocable. Bien que la succession de chaque étape du processus enfonce un peu plus l'individu sur la voie de la désinsertion sociale et qu'avec le

passage du temps, les possibilités de réinsertion se font plus rares, la mobilité sociale demeure pour chacun une possibilité. À ce titre, tout dépendra de la capacité de l'individu à donner un sens à sa situation, à renouer avec les rôles sociaux et à participer à monde social.

CONCLUSION

L'identité individuelle résulte d'un processus complexe qui s'ébauche et se parfait à travers le rapport dialectique qu'entretient l'individu à l'*autre*. Au fil des interactions, l'individu - à la fois être singulier et membre d'une collectivité,- est façonné par et pour le social. Au chapitre I, nous avons vu de quelle façon, en endossant des rôles sociaux concordant à l'image de l'*autre idéal*, l'*individu-acteur* prend part au monde social. Ce faisant, il contribue à développer et à partager une définition commune de l'être-ensemble. En endossant le rôle correspondant à la situation, il participe activement au monde social. Cependant, dans une société méritocratique, il s'avère que certains individus pour des raisons personnelles et/ou structurelles se voient dans l'impossibilité d'endosser les rôles sociaux prescrits et valorisés. Privés de rôles sociaux et donc, privés de reconnaissance sociale, ces derniers se retrouvent en situation d'exclusion sociale. Symboliquement inaptes à participer au monde social, ils devront apprendre à exister en situation d'inexistence sociale.

En accord avec la proposition de Roy (1995), nous considérons que les personnes en situation d'itinérance incarnent sans conteste les idéaux types de l'exclusion. Sociologiquement, ces individus aux trajectoires biographiques multiples, qui n'endossent pas de rôles sociaux spécifiques, ne forment pas une catégorie sociale proprement dite. Rassemblés sous l'étiquette *d'itinérants*, ces individus hors normes puisque sans travail, sans réseau relationnel stable et de surcroît sans domicile fixe, en viennent à constituer une catégorie résiduelle des plus hétéroclite. Du point de vue de l'individu, plusieurs études ont démontré que l'expérience de l'itinérance prenait la forme d'une épreuve identitaire. En plus d'être confrontées à la stigmatisation, au rejet et au mépris social, les personnes en situation

d'itinérance se retrouvent dans une posture qui met en péril le rapport qu'elles entretiennent à elles-mêmes. Le raisonnement est simple : comment dans une situation qui le dépossède de toute forme de valeur sociale, l'individu peut-il éprouver les sentiments de valeur personnelle, de dignité et d'estime de soi ? En ce sens, la non-reconnaissance sociale brouillerait le rapport qu'entretient l'individu à lui-même et, ultimement, contraindrait ce dernier à endosser une identité négative.

Au deuxième chapitre, en lien avec notre première question de recherche, nous avons postulé l'hypothèse (hypothèse 1) selon laquelle plusieurs représentations de l'itinérance seraient présentes dans le discours des personnes interviewées. À l'analyse des représentations de l'itinérance chez les personnes interviewées (chapitre III), nous avons en effet identifié plusieurs représentations de l'itinérance. Après avoir extrait des entrevues et regroupé en fonction de leur contenu, les énoncés en lien avec les représentations de l'itinérance, il s'avère que quatre types de représentations de l'itinérance se démarquent dans le discours des personnes interviewées. Dans notre échantillon, l'itinérance est représentée sous la forme d'un ensemble de pratiques, d'un ensemble de risques potentiels, d'une succession de décrochages et d'une expérience subjective.

À l'instar des recherches présentées au chapitre I, les personnes interviewées présentent elles aussi, la situation d'itinérance comme une mise à l'épreuve identitaire. Toutefois, tel que nous le postulions en chapitre II (hypothèse 2), l'impact de la situation d'itinérance n'est pas le même pour tous et chacun. Ceci relève du fait que les personnes en situation d'itinérance n'acceptent pas passivement la charge négative qui leur est socialement attribuée. En fait si, tel que démontré, la personne en situation d'itinérance est socialement stigmatisée, cela ne signifie pas pour autant qu'elle se percevra comme une personne stigmatisée.

Dans le discours des personnes interviewées, nous avons constaté que certaines d'entre-elles et ce, malgré le fait qu'elles soient en situation d'itinérance, affichaient une forte estime d'elles-mêmes et s'attribuaient une grande valeur personnelle et sociale, alors que d'autres étaient littéralement affligées par le stigmatisme associé à l'itinérance et intégraient progressivement une image négative d'elles-mêmes. Cette dichotomie dans la représentation de soi des personnes interviewées nous amène à affirmer que la situation d'itinérance est socialement stigmatisée mais qu'elle n'est pas forcément stigmatisante pour l'individu. Nous avons vu (chapitre IV) que le recours aux stratégies identitaires expliquait la différence d'impact de l'itinérance sur l'identité. En effet, c'est par le biais de diverses stratégies identitaires que les personnes en situation d'itinérance arrivent à composer avec une identité sociale négative tout en maintenant une identité personnelle positive.

Nous avons aussi remarqué, en confirmant par le fait même notre troisième hypothèse, que le choix des stratégies était étroitement lié à l'étape du processus de désinsertion sociale dans laquelle s'inscrivait la personne interviewée. C'est ainsi qu'à l'étape de la résistance, les personnes seront plus enclines à adopter une stratégie de distanciation. Dans ces cas, la personne marquera énergiquement ce qui la distingue de ceux que l'on considère comme les *vrais itinérants*, trois types de distanciation ont alors été observés : 1) la personne se distancie des autres en s'attribuant un rôle valorisé (bénévole, universitaire, musicien, etc.); 2) la personne marque sa distance en se détachant de l'image associée aux personnes itinérantes. Dans ces cas, l'hygiène et le choix des vêtements deviennent les principaux enjeux; 3) la personne se distancie des pratiques spécifiques au mode de vie itinérant (quête, consommation de drogue et d'alcool, recherche de nourriture dans les poubelles, etc.). Retenons que l'épreuve identitaire qui se pose à la personne à l'étape de la résistance consiste à justifier et à maintenir un ensemble de rôles reconnus, tout en évoluant dans des conditions objectives qui ne correspondent à aucun rôle.

Dans notre échantillon, rares sont les personnes qui, accablées par le stigmate de l'itinérance, en viennent à endosser une identité négative. Sur les dix-sept personnes interrogées, seulement quatre cas se retrouvent dans cette position. Sans surprise ces dernières se situent toutes à l'étape de l'installation. C'est que cette étape correspond à l'invalidation (partielle ou totale) des stratégies identitaires. La personne trouvant de moins en moins d'éléments la distanciant des autres personnes en situation d'itinérance et constatant par la force des choses que son mode de vie, son apparence et ses pratiques correspondent de plus en plus à ceux des personnes dites itinérantes, se retrouve plongée au coeur d'une crise identitaire. L'étape de l'installation est celle de la perte de sens. La personne ne se reconnaît plus en regard de sa situation. C'est dans cette période de crise identitaire que la situation d'itinérance en vient à altérer le rapport de la personne avec elle-même. À ce moment précis, le stigmate de l'itinérance est intériorisé et la personne se résigne à adopter une identité personnelle négative.

L'étape de l'installation marque le retour à une identité positive. Sortie de la crise identitaire caractérisant l'étape de l'installation, la personne donne un nouveau sens à sa situation. La personne constate et accepte le fait d'occuper une position sociale stigmatisante sans toutefois que cela n'entrave le rapport positif qu'elle entretient face à elle-même. On retrouve dans le discours des personnes se situant à l'étape de l'installation à la fois un mouvement de repli sur elles-mêmes et une volonté de distanciation et de remise en cause du mode de vie de ceux que l'on désigne comme étant *les normaux*. La personne se distancie ainsi de son identité sociale négative et se concentre à mettre en valeur une identité personnelle positive. À cette étape, la personne, déjà exclue des sphères de la reconnaissance sociale, abandonne l'idée d'une réinsertion et se satisfait de sa situation d'itinérance. Rappelons toutefois que l'installation ne renvoie pas à une condition permanente et qu'en tout temps, un changement susceptible de modifier le sens que donne l'individu à sa situation peut surgir et faire en sorte que celui-ci ressente le besoin de rebrousser

le parcours de la désinsertion. Sa réussite ou son échec dépendra alors de sa capacité à participer au monde social en endossant et en maintenant un rôle reconnu.

La participation au monde social repose sur le fragile équilibre qui s'installe entre la place que réclame l'individu et celle qui lui est socialement attribuée. C'est autour de cette négociation constante que s'établit la frontière entre l'insertion et la désinsertion. Comme toute construction socio-symbolique, la frontière qui sépare les *légitimes* des *illégitimes* se déploie et se redéploie au gré des époques et des sociétés. Dans le contexte social actuel, c'est-à-dire dans une société où les formes d'inscriptions sociales tendent à se concentrer autour d'un nombre restreint de pôles (travail, pouvoir d'achat et relations) et où parallèlement on clame sans relâche les vertus de la responsabilité individuelle, il n'est pas étonnant d'assister à la croissance d'une population, de plus en plus hétéroclite, composée d'individus ne trouvant pas l'occasion de participer à ce qu'on appelait il y a peu, *le monde commun*.

BIBLIOGRAPHIE

- Abric, J.-C. (Sous la dir. de). 1997. *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- Allondans, A.G. 2003. *L'exclusion sociale. Les métamorphoses d'un concept (1960-2000)*. Paris : L'Harmattan. 164 p.
- Arendt, H. 2002. *Les origines du totalitarisme*. Paris : Gallimard.
- , 1961. *Condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann-Lévy.
- Aumercier, S. 2004. «Le SAMU social. De l'urgence à l'inclusion globale». *Revue du MAUSS*, no 23, p. 116-132.
- Beauchemin, J. 1995. «Nationalisme québécois et crise du lien social». *Cahiers de recherche sociologique*, no 25, p. 101-123.
- Becker, H. 1985. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris : Éditions A.-M. Métailié.
- Blanchet, A., Ghiglione, R., Massonnat, J., Trognon, A. 1987. *Les techniques d'enquête en sciences sociales : Observer, Interviewer, Questionner*. Paris : Dunod, 197 p.
- Boulte, P. 1995. *Individus en friche. Essai sur la réparation de l'exclusion par la restauration du sujet*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Bouvier, P. 2005. *Le lien social*. Paris : Gallimard, 401 p.
- Boydell, K., Goering, P. et Morrell-Bellai, T.L. 2000. «Narrative of Identity: Representation of Self in People Who Are Homeless». *Qualitative Health Research*, vol. 10, no 1, p. 26-38.
- Casavant, L. 1999. *Le dénombrement des sans-abri*. Ottawa : Division des affaires politiques et sociales.
- Castel, R. 1995b. «Les pièges de l'exclusion». *Lien social et politiques-RIAC*, no 34, p. 13-23.
- Castel, R. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.

- , 1996. «Les marginaux dans l'histoire». S. Paugam (Sous la dir. de), *L'exclusion : l'état des savoirs*. Paris : Éditions La Découverte, p. 32-41.
- Codol, J.-P. 1982. «Une approche cognitive du sentiment d'identité». *Information sur les sciences sociales/Social Science Information*, vol. 20, no 1, p. 111-136.
- Costalat-Founeau, A.-M. 2001. *Identité sociale et langage: la construction du sens*. Paris : L'Harmattan. 287 p.
- Damon, J. et Firdion, J.-M. 1996. «Vivre dans la rue : la question SDF». S. Paugam (Sous la dir. de), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris : La Découverte, p. 374-386.
- de Gaulejac, V. 1994. «Les réponses individuelles». V. De Gaulejac et I. Taboada Leonetti. *La lutte des places*, Paris : Épi, p. 181-187.
- , 1996. *Les sources de la honte*. Paris : Desclée de Brouwer. 316 p.
- de Gaulejac, V. et Taboada Leonetti, I. 1994. *La lutte des places*. Paris : Épi.
- de Queiroz, J.-M. 1996. «Exclusion, identité et désaffection». S. Paugam (Sous la dir. de). *L'exclusion : l'état des savoirs*. Paris : La Découverte, p. 295-310.
- Deleuze, G. 1969. *Logique du sens*. Paris : Éditions de Minuit. 392 p.
- Dubar, C. 1998. «Socialisation et construction identitaire». J.-C. Ruano-Borbalan (Sous la dir. de). *L'identité: l'individu, le groupe, la société*. Paris : Éditions Sciences Humaines, p. 135-141.
- , 2000. *La socialisation*. Paris : Armand Colin.
- Ellison, R. 1984. *Homme invisible pour qui chantes-tu?* Paris : Grasset, 545 p.
- Farrington, A. et Robinson, P.W. 1999. «Homelessness and Strategies of Identity Maintenance: A Participant Observation Study». *Journal of Community and Applied Social Psychology*. Vol. 9, no 3, p. 175-194.
- Fournier, L. et Chevalier, S. 1998. *Rapport sur le dénombrement 1998, section 2 - Premiers résultats*.
- Freitag, M. 2002. *L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*. Québec : Presses de l'Université Laval, 417 p.

- Galbraith, J. K. 1979. *Le nouvel État industriel*. Paris : Gallimard, 473 p.
- Gauthier, B. 2003. *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données*. Québec : Presse de l'université du Québec.
- Goffman, E. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*. Paris : Éditions de Minuit.
- , 1974. *Les rites d'interaction*. Paris : Les Éditions de Minuit, 230 p.
- , 1975. *Stigmate*. Paris : Les Éditions de Minuit, 175 p.
- Honneth, A. 2002. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Les Éditions du Cerf. 232 p.
- , 2004. «La théorie de la reconnaissance: une esquisse». *Revue du MAUSS*, no 23, p. 133-135.
- , 2004. «Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la "reconnaissance"». *Revue du MAUSS*, no 23, p. 136-150.
- Javeau, C. 2003. *Sociologie de la vie quotidienne*. Paris : PUF, Coll. «Que sais-je?»
- Jodelet, D. 1989. (Sous la dir. de). *Les représentations sociales*. Paris : PUF, p. 31-61.
- Juan, S. 1997. «Les segmentations symboliques, instituées et vécues». A. Gauthier (Sous la dir. de), *Aux frontières du social : L'exclu*. Paris : L'Harmattan.
- Kastersztein, J. 1990. «Les stratégies identitaires des acteurs sociaux: approches dynamiques des finalités», in C. Camilleri, J. Kastersztein, E.M. Lipiankly, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti et A. Vasquez (Sous la dir. de). *Stratégies identitaires*. Paris : PUF, p. 27-41.
- Laberge, D. 2000. *L'errance urbaine*. Sainte-Foy : Éditions MultiMondes, p. 1-7.
- Laberge, D. et Roy, S. 1992. «Les enquêtes auprès ou à propos des populations marginales». in L. Lebart (Sous la dir. de). *La qualité de l'information dans les enquêtes*. Paris : Dunod, p. 501-526.
- , 2001. « Pour être il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public ». *Sociologie et Sociétés*, vol. 33, no 2, p. 115-131.

- , 2003. «Continuité identitaire et survie?». V. Châtel et M.-H. Soulet (Sous la dir. de). *Agir en situation de vulnérabilité*. Saint-Nicolas : PUL, p. 143-156.
- Lanzarini, C. 1997. «Un exercice de santé mentale ou les pratiques de survie identitaire: pauvreté extrême et onirisme social». *PREVENIR*, no 32, p. 71-82.
- Lenoir, R. 1974. *Les exclus : un Français sur dix*. Paris : Éd. Du Seuil.
- Lipiansky, E.M. 1990. «Identité subjective et interaction». C. Camilleri, J. Kastarsztein, E.M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti et A. Vasquez (Sous la dir. de). *Stratégies identitaires*. Paris : PUF, p. 173-211.
- Lipiansky, E.M., Taboada-Leonetti, I. et Vasquez, A. 1990. «Introduction à la problématique de l'identité». C. Camilleri, J. Kastarsztein, E.M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti et A. Vasquez (Sous la dir. de). *Stratégies identitaires*. Paris : PUF, p. 7-26.
- Lipovetsky, G. 1983. *L'ère du vide : essai sur l'individualisme contemporain*. Paris : Gallimard, 246 p.
- Lorenzi-Cioldi, F. et Doise, W. «Identité sociale et identité personnelle». R.Y. Bourhis et J.-P. Leyens (Sous la dir. de) *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. Liège : Édition Pierre Mardaga, p. 69-96.
- Maffesoli, M. 1992. *La tribalisation du monde*. Paris : Grasset, 307 p.
- Mannoni, P. 2000. *La malchance sociale*. Paris : Éditions Odile Jacob.
- Mead, H. 1963. *L'esprit, le soi et la société*. Paris : PUF, 332 p.
- Merleau-Ponty, M. 1976. *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard, 531 p.
- Ogien, A. 2005. *Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de self*. Séminaire CESAMES, le mental, le vivant, le social.
<http://cesames.org/seminaires.htm> consulté en décembre 2005.
- Osborne, R. 2002. «I May be Homeless, But I'm Not Helpless: The Costs and Benefits of Identifying with Homelessness». *Self and Identity*, no 1, p. 43-52.
- Paugam, S. 1991. *La disqualification sociale*. Essai sur la nouvelle pauvreté. Paris : Les Presses Universitaires de France.
- , 1996. *L'exclusion : l'état des savoirs*. Paris : Éditions La Découverte.

- , 1997. «L'exclusion». *Sociétés et représentations*, no 5.
- Pichon, P. 1998. «Un point sur les premiers travaux sociologiques français à propos des sans domicile fixe». *Sociétés contemporaines*, no 30, p. 95-109.
- , 2002. «L'identité des S.D.F. revendiquée ou les étapes de la reconnaissance publique». M.-T. Avon-Soletti (Sous la dir. de). *Des vagabonds aux S.D.F. Approches d'une marginalité*. St-Étienne : Publications de l'université de Saint-Étienne, p. 349-358.
- Poupart, J. 1997. «L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques». *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, (Sous la dir. de) Poupart, J. et al. Montréal : Gaétan-Morin Éditeur, p. 173-209.
- Renault, Emmanuel. 2001. *Mépris social*. Bègles: Le passant.
- Ricoeur, P. 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris : Éditions du Seuil.
- Roy, S. 1988. *Seuls dans la rue : portraits d'hommes clochards*. Montréal : Éditions St-Martin
- , 1995. «L'itinérance, forme exemplaire d'exclusion sociale? *Lien social et politiques-RIAC*, no 34, p. 73-80.
- Schnapper, D. 1997. *Contre la fin du travail*. Paris: Textuel.
- Schütz, A. 1987. *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*. Paris : Méridien-Klincksieck.
- Snow, D.A. et Anderson, L. 1987. «Identity Work among Homeless: The Verbal Construction and Avowal of Personal Identities». *American Journal of Sociology*, vol. 92, no 6, p. 1336-1371.
- , 2001. «L'exclusion sociale et le soi : une perspective d'interactionnisme symbolique». *Sociologie et sociétés*, vol. XXXIII, no 2, p. 13-27.
- Wardhaugh, J. 1999. «*The Unaccommodated Woman: Home, Homelessness and Identity*». *Sociological Review*, vol. 47, no 1, p. 91-109.